

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

69ième année. — 5 sous le numéro

Montmagny, samedi, le 17 janvier 1953

No 50

M. Marquis fera la lutte à M. Roy M. A. Collin se retire en faveur de M. Marquis

Déclaration de l'hon. A. Rivard

Reproduction d'une déclaration parue dans le "Courrier de Montmagny", en date du 29 janvier 1949.

Le mandat qui m'a été si généreusement confié par les électeurs du comté de Montmagny est un mandat provincial. Il signifie bien clairement que je ne peux ni ne dois m'occuper des luttes municipales qui peuvent se livrer dans le comté. Mon devoir est d'accepter ceux-là que le peuple désigne comme ses administrateurs dans le champ municipal.

Je tiens donc à déclarer aux contribuables de la ville de Montmagny que je demeure absolument neutre dans la lutte municipale actuellement en cours. J'ai d'ailleurs déclaré à chacun des candidats actuels à la mairie de Montmagny mon irrévocable décision de ne me mêler, ni directement ni indirectement, de cette lutte. J'accepterai le maire et les échevins que la population de Montmagny croira devoir choisir tout en affirmant qu'il ne plaît d'espérer qu'ils voudront bien collaborer avec le député de Montmagny à la Législature provinciale dans le meilleur intérêt de la ville et des contribuables de Montmagny.

ANTOINE RIVARD, député de Montmagny, Québec, ce 28 janvier 1949.

CANDIDATS A LA MAIRIE



• Ci-dessus à gauche, M. M. Marquis et M. L.-O. Roy qui se feront la lutte comme candidats à la mairie de notre ville lors des élections municipales, le 2 février prochain.

NOTRE POPULATION SCOLAIRE

Intéressantes statistiques tirées d'un bulletin du Bureau fédéral de la Statistique. — Répartition selon les années d'écoles.

La population scolaire du comté de Montmagny s'élève à 4,711 enfants, dont 2,430 du sexe masculin et 2,281 de l'autre sexe. Ces chiffres sont tirés d'un bulletin du Bureau fédéral de la Statistique, publié à la suite du recensement de 1951. Nous voyons également que 3,444 enfants ne

(Suite à la page 6)

A l'exemple de nombreuses villes du Québec, Montmagny s'engagera bientôt sur le sentier de la "guerre" électorale. Déjà, de nombreux candidats à l'échevinage sont en lice. La lutte à la mairie se fera entre deux candidats seulement, par suite du retrait de M. A. Collin. Ce dernier donne les raisons de sa décision dans un article publié en cette page et dans lequel il appuie officiellement la candidature de M. Marquis.

Toutefois, il n'est pas impossible que la situation des "partis" subissent encore quelques modifications d'ici la mise en nomination. Quoiqu'il en soit, tout semble dénoter une effervescence de civisme parmi les contribuables et nul doute que la fièvre électorale ne fera que monter. Par ailleurs, nous espérons que la lutte gardera un cachet démocratique et que les adversaires momentanés garderont le souci de respecter l'amitié qui les unit dans leurs relations d'affaires.

Les récentes éditions du "Courrier de Montmagny" a tenu en haleine les contribuables de notre ville sur toutes les questions qui se rapportent à la municipalité et notre journal continuera à renseigner ses lecteurs et la population en général sur les développements qui surviendront.

Nul doute qu'il existe un déséquilibre administratif à l'hôtel de ville. Les nombreux entretiens de contribuables auxquels nous avons assisté, la récente déclaration de M. A. Collin, les articles répétés de M. Marquis sur cette question constituent des preuves irréfutables. Il semble bien que les candidats qui se présentent...

Déclaration de M. A. Collin

Pour satisfaire à une demande du public qui se faisait de plus en plus pressante, j'avais dû consentir à donner de mon temps pour rallier un groupe très représentatif de citoyens de notre ville pour porter notre candidature en marge des prochaines élections municipales.

Certaines manœuvres politiques, tant à Montmagny qu'à Québec, nous ont clairement démontré qu'on entendait de nouveau faire la prochaine élection municipale sur le plan provincial. En conséquence, n'ayant aucune affiliation politique dans ce domaine et ne pouvant admettre l'ingérence du provincial dans nos affaires municipales, ce qui d'ailleurs n'a que favorisé l'accroissement de la dette de la ville, ces dernières années, nous avons choisi de nous retirer.

Comme il est impossible à toute personne réfléchie de supporter des candidats responsables d'avoir endetté la ville pour un montant qui dépassera les \$100,000.00, quand les chiffres officiels seront connus et ce, sans tenir compte des revenus, je retire ma candidature en faveur de M. Maurice Marquis.

Adrien-J. COLLIN.

M. L.-O. Roy promet des industries

Nous avons communiqué avec M. Louis-O. Roy, afin d'obtenir de plus amples renseignements et donner ainsi pleine satisfaction à nos lecteurs. Celui-ci s'est soustrait à toutes nos questions et nous a même fermé le téléphone. Nous regrettons que celui même qui déclare vouloir amener d'autres industries refuse d'informer la population sur les démarches qu'il dit faire dans ce but. Nos lecteurs ne nous en voudrons pas de ne pas leur raconter une longue histoire, qui s'avérerait par la suite un simple écran de fumée. Nous avons rapporté fidèlement et scrupuleusement les déclarations faites au cours du banquet et rien d'autre d'essentiel n'a été dit ou décidé. Nos lecteurs jugeront!...

"Je m'engage à vous amener ici, à Montmagny, de 4 à 5 nouvelles industries durant mon prochain terme à l'Hôtel de Ville". Telle est la promesse formelle faite par Son Honneur le maire Louis-O. Roy, lors d'un banquet qui avait lieu, mercredi dernier, à l'Hôtel Montmagny et qui réunissait une trentaine de contribuables, plusieurs invités de l'extérieur et les représentants de quelques associations locales.

Mais, le but principal de ces agapes était de renseigner les personnes réunies, ainsi que la population en général, qu'une in-

dustrie manufacturière de Montréal, la Standard Whitewear Co., projetait sérieusement de s'établir sous peu dans notre ville. A cet effet, un représentant de cette compagnie s'est rendu à Montmagny, a visité les locaux disponibles de Duplan Co. of Canada pour ensuite faire rapport aux intéressés. Dans son exposé, M. Wilkinson, représentant de Shawinigan Water and Power, qui parla au nom de M. Ayerst, officier de la Banque Royale du Canada et porte-parole de la manufacture de robes susmentionnées, a

(Suite à la page 6)

La Ville vend une de ses propriétés

Le Conseil vient d'autoriser la vente des lots dont la ville avait fait l'acquisition le 5 juillet 1950, dans le but d'y aménager une écluse et des conduites d'eau. Ce terrain acheté au prix de \$3,000 a été revendu à son ancien propriétaire, M. Alfred Fortin, pour la somme de \$2,000.

Toutefois, soulignons que la ville reste propriétaire des lots où se trouvent l'écluse et qu'en outre elle bénéficiera de certaines servitudes pour le maintien des conduites d'eau et des tuyaux d'aqueduc. Le droit de passage lui est également acquis. Par ailleurs, la municipalité se tient responsable de tous les dommages futurs qui surviendraient sur les lots revendus à M. Fortin et dont les causes proviendraient de l'aqueduc.

(Suite à la page 6)

CORRECTIONS

En page 14 (suite biographique), veuillez lire au paragraphe "Dans les organisations": Membre des Chevaliers de Colomb et fut Député Grand Chevalier du 3e Degré et Fidèle Navigateur au 4e Degré de l'Ordre.

Aujourd'hui, cette dernière charge revient à M. Chs-M. LeTarte envers lequel nous nous excusons de l'omission à la correction du texte qui date de 1952.

A la page 28, à l'article du Programme, à l'item 5 — "Pas de nouvelles taxes", "voir item 26", lire item 24.

Ces corrections ont été faites après que nous ayons déjà imprimé une partie du tirage de notre journal.

La Rédaction.

M. Boulanger maire de la paroisse

M. Narcisse Boulanger dirigera les destinées de la paroisse St-Thomas au cours du prochain terme. Le nouveau maire, comme tous les membres de son conseil d'ailleurs, a été élu par acclamation. M. Irénée Poirier, l'ancien maire s'étant retiré, M. Gérard Fournier remplacera M. Hornisdas Coulombe qui s'est également abstenu de lui faire la lutte. Les autres conseillers élus sont: MM. Gérard Coulombe et Réal Picard. Le conseil compte également trois autres membres dont les mandats ne sont pas encore expirés. Ce sont MM. Armand Boulet, Lucien Nicole et Hercule Nicole.

UN PROGRAMME MUNICIPAL CONSTRUCTIF

(A LIRE EN PAGE 28)

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe de l'ouest de Montmagny



Maurice MARQUIS
Directeur-Gérant :

Fernand Simard
rédacteur

DIEU ET PATRIE



Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année pour le Canada et \$2.50 pour les Etats-Unis. Toute année commencée est due en entier.

Elections municipales

Au service de mes concitoyens

Il m'est agréable d'informer les contribuables que j'ai pris la décision de me porter candidat à la mairie de Montmagny, lors des prochaines élections, en février, afin de répondre ainsi au désir de nombreux citoyens.

Comme je l'avais d'abord promis, j'ai sérieusement étudié la situation et la tâche que j'aurai à accomplir, si je suis élu.

Tous ceux qui m'ont supporté jusqu'ici ont accepté à l'unanimité le programme que je me suis tracé dans le but de sortir notre ville du marasme et des difficultés actuelles, dues à une mauvaise administration. Pour la réalisation de ce programme, je ferai appel à tous les hommes de bonne volonté et ils sont nombreux à Montmagny. Il suffit de leur donner la chance d'exprimer librement leur opinion et de mettre leur compétence à profit.

Pour qu'une administration municipale fonctionne bien dans tous ses rouages, il faut que ceux qui la dirige sache au moins où ils vont et comment ils atteindront ce but. En conséquence, afin de rien laisser au hasard, j'ai préparé un programme qui répond à tous nos besoins et qui corrige toutes les lacunes dont nous avons tant souffert.

Le geste que vient de poser M. Adrien Collin, en se retirant en ma faveur et cela, sans m'imposer aucune condition ou compromis, est un témoignage de confiance pour lequel je le remercie. Tous s'en réjouiront, car ainsi l'unité des opinions sera plus facile et il nous sera également plus aisé d'atteindre le but vers lequel convergera tous nos efforts.

Il faut changer l'administration actuelle, cela ne fait pas de doute. Tous en sont convaincus d'après les témoignages nombreux que j'ai reçus d'un grand nombre de contribuables. D'ailleurs, les faits parlent par eux-mêmes. L'électorat municipal ne veut plus vivre sur des promesses, mais sur des réalisations. Or, le conseil actuel a prouvé qu'il était absolument incapable de tenir ses promesses et encore moins d'équilibrer les finances de la ville. Où nous mènerait-il, si nous lui confions de nouveau les destinées de la ville? La question ne se pose même pas!

Nous aimons à bien définir notre attitude concernant la politique municipale. Pour nous, les problèmes de Montmagny doivent être résolus par la coopération de toutes les bonnes volontés, par tous les contribuables, indépendamment de leur affiliation politique. Jamais, je n'ai fait de politique de parti dans les organisations sociales ou pendant mes six années passées à l'Hôtel de Ville. Mon attitude reste la même concernant la politique municipale. Cette position est certainement la meilleure, car elle est même endossée par l'hon. Rivard, dont vous pouvez lire la déclaration en première page.

EN TOUT ET PARTOUT, MONTMAGNY, DOIT ALLER DE L'AVANT ET DIRIGER SES EFFORTS VERS L'INDUSTRIALISATION. — Voilà notre devise.

— Maurice MARQUIS.

ELECTIONS MUNICIPALES

Sur un article de notre programme

Subitement, le conseil actuel s'est rappelé qu'il avait déjà promis d'amener ici de nouvelles industries. Ce réveil sur le tard démontre le bien-fondé de notre programme qui recommande la formation d'une Commission industrielle. Un tel organisme manque à Montmagny et son absence est la cause de ce qui arrive: c'est-à-dire que l'on s'occupe de nouvelles industries qu'en temps d'élection.

Montmagny compte de nombreuses personnes compétentes et remplies de louables intentions, mais faute d'associations appropriées, elles sont incapables de manifester leurs qualités d'une façon pratique. Nul doute, que les représentants de l'extérieur qui se sont rendus dans notre ville ces jours derniers auraient été mieux impressionnés, s'ils avaient rencontré ici des autorités civiques bien informées, munies de statistiques et d'un plan d'industrialisation.

L'attitude de Duplan of Canada est de nature à aider grandement notre ville à accroître son potentiel industriel. Cette compagnie fait actuellement de louables efforts dans le but de mettre l'un de ses locaux disponibles au service d'une autre manufacture. Il convient de posséder ici une Commission industrielle apte à seconder ses efforts et à lui assurer une constante coopération.

Ainsi, lors de la réunion qui eut lieu cette semaine, nous avons été surpris de constater que personne n'ait fait ressortir les multiples avantages dont bénéficierait une industrie en venant s'établir ici. Des personnages de marque assistèrent à cette réunion. Ne convenait-il pas de les renseigner à fond. Ce n'était pas à un visiteur de renseigner l'assistance, mais aux représentants de Montmagny. Il était déplacé de considérer ces gens comme des instruments de popularité électorale.

Nul doute que nos visiteurs auraient été plus impressionnés s'ils avaient rencontré ici des représentants d'une Commission industrielle, d'une Chambre de Commerce senior et des autorités capables de leur présenter une vaste documentation. Les représentants de Shawinigan Water and Power, ainsi que celui du C. N.R. et de la Banque Royale du Canada ont l'habitude de ces rencontres et ils ont dû trouver que nous manquions un peu de sérieux. Souhaitons que sous ces apparences peu favorables, ils ont su découvrir tout le sérieux de l'affaire.

En conclusion, espérons que les contribuables de Montmagny aient bientôt des organismes vivants et un conseil municipal à la hauteur de la situation.

Maurice MARQUIS.

Vos fiançailles seront-elles réussies

Tout le monde s'accorde à considérer l'année ou les quelques dix mois qui précèdent le choix définitif de son conjoint comme un temps très important et très précieux pour deux jeunes gens qui songent à s'unir dans les liens du mariage. Et c'est vrai! Cette période n'existe-t-elle pas, en effet, pour permettre aux jeunes de se connaître mutuellement, pour harmoniser leurs goûts et préciser ensemble leurs vues et leurs ambitions d'avenir?

Voilà ce que sont des "fiançailles réussies", celles qui préparent efficacement à la belle "vie à deux" des époux. Il est fou de s'engager pour la vie inconsidérément, comme à l'aveuglette. Non, c'est risquer trop fort, c'est faire le malheur de son partenaire et bien souvent mettre en jeu le bonheur de l'éternel au-delà. Et pourtant, malgré avertissements sur avertissements, chaque année des milliers de jeunes couples entrent dans le mariage sans préparation (tout en se croyant préparés) et gâtent leur vie à tous deux.

Qu'ils profitent donc des cours de PREPARATION AU MARIAGE qui s'organisent dans plusieurs paroisses où c'est possible. Nous ne saurions trop applaudir des deux mains à cette oeuvre si bienfaisante et si méritante. Malheureusement, en raison de leur travail ou de l'éloignement... etc., tous les jeunes ne peuvent pas toujours suivre ces cours qui se donnent à jours et à heures fixes. Pour eux spécialement, il existe un cours très avantageux de PREPARATION AU MARIAGE par correspondance. Chaque année, près de 2,000 jeunes gens s'inscrivent à ce "cours par correspondance". Personne n'en a de regret. Ceux qui l'ont suivi ne tarissent pas de gratitude et d'appréciations. Car il répond pleinement au grand besoin des jeunes d'aujourd'hui qui désirent voir clair et recevoir des précisions nettes et exactes sur la vocation du mariage à laquelle Dieu les appelle.

Le "cours par correspondance de Préparation au Mariage" met en vive lumière l'idée de Dieu sur le mariage. Il cherche à ne rien déguiser, mais

plutôt à montrer les réalités dans la Lumière divine, à les présenter dans leur beauté parce qu'elles sont vraiment très belles.

Le cours par correspondance offre aux jeunes un précieux moyen (pratiquement le seul moyen efficace) d'apprendre à se mieux connaître mutuellement. Il aide à dissiper une certaine timidité excessive qu'un jeune homme et une jeune fille éprouvent ordinairement à aborder les sujets essentiels du mariage: leur caractère, leur psychologie, le budget, les enfants, la morale du mariage, etc., tous sujets indispensables pour donner une droite orientation à toute leur vie conjugale et familiale.

Grâce aux cours par correspondance, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles n'ont pas connu de difficulté ou de trouble dans leur belle vie d'époux, même dans les tout débuts. Munis d'idées claires et mieux avertis, ils se sont sentis plus forts et plus en mesure d'affronter victorieusement les éventualités les plus contrariantes de la vie de ménage.

Jeunes gens, jeunes filles dont le mariage approche, vous sentez le besoin de réfléchir sur le nouvel état de vie que vous allez embrasser. Pourquoi ne pas vous aider d'un instrument si facile et si intéressant qu'est le "Cours par correspondance de Préparation au Mariage"? Jeunes gens et jeunes filles sérieux, ne prenez pas de risque! Tant l'ont pris et s'en mordent les lèvres pour toute la vie.

Ajoutons que le texte imprimé des cours par correspondance constitue un magnifique volume de 400 pages qui "reste" pour la vie et qui contient en détail tout ce qui a été expliqué durant les cours oraux. Les participants aux cours oraux peuvent se procurer ce volume en s'adressant aux organisateurs locaux de leur Service de Préparation au Mariage.

Préparez votre MARIAGE! Ainsi aurez-vous des fiançailles vraiment "réussies" et vous aurez toutes les chances de goûter les grandes joies d'une belle "vie à deux" toute enveloppée de confiance et d'amour.

La santé et l'éducation des enfants

La conférence internationale sur l'éducation publique, tenue à Genève en juillet dernier, décida d'encourager les ministères de l'éducation, dans tous les pays, à établir des programmes de repas scolaires pour le bénéfice des enfants. Les délégués s'entendirent sur le point que dans un avenir pas trop éloigné, on ne devrait pas construire de nouvelles écoles sans les facilités voulues pour faire manger les élèves. Dans l'interim, on demande aux autorités scolaires d'aménager dans les locaux existants des cantines scolaires propres à créer une atmosphère agréable et accueillante.

Il fut démontré à la conférence que les programmes de repas scolaire sont d'une importance spéciale pour les enfants qui habitent à une certaine distance de l'école, pour ceux dont les mères travaillent à l'extérieur, et encore pour ceux qui n'ont pas un régime d'alimentation convenable chez eux.

Voici les recommandations

que la conférence décida d'envoyer à tous les ministères de l'éducation:

1—Chaque fois que l'on construit une nouvelle école, ou un groupe d'écoles, des dispositions doivent être prises pour qu'il y ait une cantine ou une pièce destinée aux repas.

2—Partout où la chose est possible, une cantine doit être attachée aux écoles existantes.

3—Les autorités scolaires doivent se charger des frais d'installation et de fonctionnement de la cantine.

4—Le repas scolaire devrait être à la disposition de tous les élèves sans distinction et devrait être fourni pour ses bienfaits nutritifs et éducatifs.

5—Le prix demandé aux enfants pour le repas scolaire ne devrait pas dépasser le coût des aliments non préparés.

6—La cantine scolaire devrait être organisée de manière à créer une atmosphère agréable et accueillante

pour les enfants; les porter à se détendre après l'effort de l'étude; leur procurer l'occasion de s'exprimer librement, comme ils le feraient à la maison avec leurs parents; développer leur sens esthétique; faciliter leur formation sociale en cultivant chez eux le goût de bons aliments, l'habitude de la propreté, les bonnes manières, la coopération et la camaraderie.

Ces recommandations de la conférence internationale de Genève montrent tout le bien que l'on peut attendre de la cantine scolaire pour la santé et la bonne éducation des enfants. Dans plusieurs pays, et notamment au Canada, on se préoccupe depuis un certain temps déjà, de remédier à la déficience de la nutrition dans certains foyers au moyen de lait distribué aux élèves des écoles. Dans nos centres ruraux, où les besoins se font le plus particulièrement sentir, la cantine scolaire pourrait fonctionner partout à peu de frais. Il suffit d'un peu

(Suite à la page 6)

Importante décision de l'A.P.I. sur les problèmes de Louiseville

Le président général de l'Association professionnelle des Industriels, M. Paul-H. Frigon, vient de rendre publique une importante déclaration de cette association concernant le problème de Louiseville. Voici le texte de cette déclaration qui a été adressée lundi aux parties en cause et à l'honorable Premier Ministre de la Province:

Le problème de Louiseville compromettant gravement le bien commun et mettant en cause certains principes essentiels des relations patronales-ouvrières,

L'Association professionnelle des Industriels adresse un pressant appel à l'Associated Textiles of Canada Limited et à la Confédération des Travailleurs Catho-

liques du Canada pour créer entre les parties une atmosphère qui permette d'en arriver au plus tôt à une entente, afin de mettre fin à un conflit qui dure depuis trop longtemps;

L'Association Professionnelle des Industriels demande au gouvernement provincial de continuer tous ses efforts pour hâter le règlement de ce problème;

Bien que l'Associated Textiles of Canada Limited ne soit pas membre de l'Association Professionnelle des Industriels, celle-ci désire rencontrer les parties afin de voir avec elles ce qui pourrait être fait pour aider à régler ce problème et elle leur offre à cette fin ses services.

Congrès des raquetteurs à Québec

Plus de 2,000 raquetteurs, membres des unions canadienne et américaine de la raquette, se réuniront à Québec, cette année pour le congrès international de la raquette qui tiendra ses assises dans la vieille capitale les 24, 25 et 26 janvier.

Un train spécial du Canadien National quittera la Gare Centrale, vendredi soir, à minuit, avec la délégation de l'Union Canadienne. Il arrivera à Québec le lendemain matin, samedi, à 7 h. 30 a.m. Le retour de Québec s'effectuera le dimanche soir, 25 janvier, à 8 h. p.m. et l'arrivée à Montréal, Gare Centrale, dans la soirée.

En cours de route le train spécial arrêtera à St-Hyacinthe pour laisser monter les raquetteurs mascoutains. Il arrêtera aussi à Drummondville.

La délégation de l'Union Américaine au congrès international quittera Portland par train spécial du Canadien National, le 23 janvier, à 8 h. du soir. En cours

de route le train arrêtera à Lewiston, Bethel et Berlin pour laisser monter les délégués des clubs de ces différentes villes.

A Sherbrooke, les raquetteurs des Cantons de l'Est se joindront à ceux de l'Union Américaine et arriveront à la Gare du Palais, à Québec, le samedi matin, à 6 h. 15 a.m. Au retour, ce train spécial, composé d'un wagon-lit et de 13 wagons de première, quittera Québec le dimanche soir, 25 janvier, à 7 h. p.m. Il arrivera à Sherbrooke à 10 h. 59 p.m. et à Portland, le lundi matin, à 5 h. 30 a.m.

MM. P. Tanguay, agent général du service des voyageurs et J.-A. Leduc, agent voyageur, de Montréal, H. R. Perry, agent voy-

ageur du réseau à Portland et H. J. Enright, agent du service des voyageurs et des billets pour la ville de Sherbrooke, accompagneront les raquetteurs dans les trains spéciaux du Canadien National.

Réélection du docteur Gérard Plourde à L'Islet

Le Dr Gérard Plourde, de L'Islet, a été réélu à la mairie de cette municipalité voisine, dernièrement. Les conseillers suivants ont été réélus: MM. Elzéar Normand, E. Belzile et Charles Caron.

LEGER ACCIDENT

Un léger accident est survenu à Montmagny, le 12 janvier dernier, au coin des rues St-Louis et du Dépôt, lorsqu'une automobile et un camion sont entrés en collision. Seul le premier véhicule a subi de légers dommages. L'automobile était conduite par son propriétaire, M. Lucien Leclerc, de Cap-St-Ignace, alors que le camion, propriété de M. François Boulet, de notre ville, était dirigé par M. J.-P. Fortin.

L'Ecole des Parents

L'Ecole des Parents présentera, le 16 janvier, à 8 heures, un excellent film éducatif intitulé: "Noël en Brousse". Préparée par la Société Rex Film, cette présentation est une oeuvre magnifique et tous les parents sont chaleureusement invités à venir le voir. La soirée aura lieu au local de la J.O.C. L'entrée est libre.

QUESTIONNAIRE CANADIEN

1. — Qui est la première femme à être élue à sa charge particulière dans une ville remplie de représentants élus?
 2. — En 1939, il y avait 46,000 employés civils fédéraux. Combien en compte-t-on aujourd'hui?
 3. — Environ combien les Canadiens ont-ils dépensés l'an dernier pour l'expansion d'usines et l'achat d'équipement neuf?
 4. — Que signifie l'expression "rendement perpétuel" commune à une certaine industrie?
 5. — Quelle province canadienne s'étend le plus au nord?
- REPONSES**
1. — Charlotte Whitton, mairesse d'Ottawa.
 2. — Environ 160,000.
 3. — Cinq milliards de dollars.
 4. — Dans l'industrie forestière; elle signifie l'exploitation des forêts par cycles de façon à ce que chaque arbre coupé soit remplacé par un autre afin d'assurer la continuité des ressources.
 5. — Le Québec.

Chez les Filles d'Isabelle

Lundi soir dernier avait lieu notre réunion mensuelle. La réunion de janvier a un cachet tout spécial puisqu'elle comporte l'échange des cadeaux entre les membres.

Les fiancés ou ceux et celles qui prévoient se marier au cours de l'année pourront s'inscrire pour le deuxième cours de "Préparation au mariage" qui commencera mardi soir, le 20 janvier prochain.

Les inscriptions se font au soubassement de l'église St-Thomas, à 8 heures, le 20 du courant.

Mme la Régente nous donna d'abord la lecture des Souhaits de Noël et du Nouvel An et d'un lettre de remerciements de Mme Marcelin Létourneau, régente du cercle Bon Secours de L'Islet, pour l'aide apportée à l'occasion de la fondation du Cercle de L'Islet.

Elle nous fait part de l'invitation des Chevaliers de Colomb pour la soirée de famille qui aura lieu le 18 courant, et nous prie de prévenir les officières quand une des membres est malade ou hospitalisée afin de pouvoir la visiter.

Le Cercle a fait don d'un monnaie de \$25.00 dollars au Rév. Père Ringuet, de LePas, Manitoba, pour l'aider dans son ministère.

Mme la Régente offre à chacune ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. En terminant, elle prie M. l'aumônier de bien vouloir bénir l'assistance.

M. l'aumônier nous fait à son tour ses souhaits pour une Bonne et Sainte Année et la santé qui est le plus grand bien et puisque c'est pour donner la Paix au monde que la Fête de Noël

nous est donnée, il souhaite qu'elle règne au sein du Cercle et pour chacune de nous. Il désire que cette année qui commence soit une des meilleures pour notre Cercle et de toujours maintenant nos oeuvres comme dans le passé.

M. l'aumônier remercie Mme la Régente pour le cachet offert au nom du Cercle, à l'occasion du Nouvel An et avec lequel il désire faire le plus de bien possible. I nous assure de son aide et de ses prières. Je désire, nous dit M. l'abbé, en terminant, que mes prières soient profitables pour vous et votre famille.

Un vote de sympathie a été offert pour Sœur Fernande Collin, qui a eu la douleur de perdre son père.

C'est avec beaucoup d'entrain que l'on procéda à la distribution des cadeaux... ce qu'il y en avait... tous plus beaux les uns que les autres.

Chacune repart avec son précieux colis et le souvenir d'une soirée agréable.

LA REDACTRICE.

On exploite depuis plus de 600 ans en Manchourie un gisement de charbon d'une épaisseur d'environ 400 pieds.

Un total de 3,300 groupes de Caisses de Crédit fonctionnent maintenant au Canada avec un total de plus de 1,200,000 membres.

AU PALAIS DE JUSTICE

Un jeune homme de 21 ans, de Château Richer, s'est vu condamner par l'honorable juge Léo Béribé à 12 mois additionnels de prison après avoir été trouvé coupable de faux chèques. Il purgeait déjà une sentence analogue pour le même délit commis à Québec. De plus, il avait passé quatre mois à l'ombre l'an passé pour la même offense. On peut au moins dire qu'il n'a pas volé sa punition!

mois additionnels. En outre, le juge lui a enlevé son permis de conduire pour les trois prochaines années.

AUTRES CAUSES

Les autres causes sont presque des affaires de routine tellement elles sont fréquentes. Un individu de Ste-Marie de Beauce a été condamné à \$50, plus les frais pour avoir conduit un automobile alors que ses facultés étaient amoindries par l'alcool. Une hôtelière, de St-Roch-des-Aulnaies, a payé une amende de \$50, plus les frais pour avoir vendu illégalement des boissons enivrantes. Une personne de Montmagny, qui avait omis de faire son rapport sur le revenu, remettra au moins \$25, à la Couronne, puisque l'honorable juge l'a condamné à cet amende pour l'offense précitée.

CONDUITE DANGEREUSE

Le magistrat s'est également montré assez sévère envers un citoyen de Montmagny et pour cause, car cet individu, trouvé coupable de conduite dangereuse, avait blessé deux personnes lors d'un accident dans notre ville. Il a été condamné à 15 jours de prison sans option, à \$100, d'amende plus les frais, ou à défaut, à deux

VIANDES DE QUALITE

Steak de boeuf, la lb.79¢	Poulet, 5 lbs, la lb.55¢
Rôti de boeuf, la lb.45	Fesse de veau, la lb.65¢
Rôti de porc, la lb.39¢	Lapin, 3 à 4 lbs, la lb.55¢
Foie de porc, la lb.28¢	Lièvre couple \$1.50

SPECIAL: Foie de boeuf, la lb. 20¢

A. GIASSON

BOUCHER — EPICIER

63, rue de la Gare Tél.: 367-W Montmagny

Qui veut une Singer ...

Le Centre de Couture, Enr., de Montmagny

vous offre des MACHINES A COUDRE SINGER électriques, de récents modèles, AYANT TRES PEU SERVIES.

A REDUCTION : \$25., \$50., \$75., prix inférieurs au prix de liste. REMARQUEZ QUE CES MACHINES OFFERTES sont encore SUR LEUR GARANTIE.

LE CENTRE DE COUDURE, ENR., 68 rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, EST TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION pour vous offrir son service dans la confection des ceintures, boucles et boutons recouverts avec votre tissu.

OUVRAGE FAIT PAR DES TECHNICIENNES, avec le plus grand soin. — Aussi HEMSTITCH ET OUVRAGES FANTASIE, etc., etc. SERVICE TRES RAPIDE ET COURTOIS. Grand assortiment de dentelle, guipure, braid, pads, fermoirs-éclair, fils dans toutes les couleurs, raccommodeur magique.

ADRESSEZ-VOUS toujours au CENTRE DE COUDURE, ENR., 68, rue Saint-Jean-Baptiste, MONTMAGNY. — Tél.: magasin 368 ou résidence 197. — ou à M. J.-E. LAINESSE, vendeur autorisé des MERVEILLEUSES MACHINES A COUDRE P F A F F.

Venez voir cette merveilleuse machine à coudre PFAFF à l'étalage au MAGASIN.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA DE SA SUPERIORITE EN TOUS POINTS.

Nous avons toujours en main les parties authentiques des machines à coudre SINGER et autres MARQUES.

M. J.-E. Lainesse continue toujours, comme par le passé, à domicile, la réparation des machines à coudre SINGER et autres MARQUES.



C'EST UN FAIT ...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde.

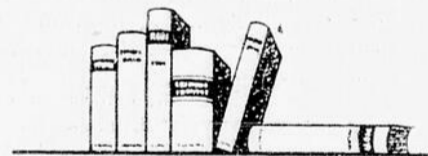
Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA

CONSULTEZ

— **LS-Philippe FORTIN** — REPRESENTANT — SUN LIFE ASSURANCE CO. OF CANADA

3e Avenue, Montmagny. Téléphone : 594.



RELIURE

Vos livres, missels, dictionnaires, etc. ont besoin d'un habit neuf!

Vos amis, — les livres — qui vous sont chers, vous demandent de les faire relier. Vous aurez plus de plaisir à les feuilleter, tout en les conservant plus longtemps. Votre bibliothèque donnera ainsi un éclat à votre maison.

APPORTEZ OU EXPEDIEZ VOS LIVRES AUX

Editions Marquis Ltée

31, rue St-Thomas, Montmagny.

Un relieur expérimenté vous les remettra à neuf, d'après votre goût et à un prix modique.

Le "Canadien" blanchit le "Citadelle" 5-0 mais subit un revers de 9-7 à Grand'Mère



MELI-MELO SPORTIF

Par Raymond LEVESQUE

L'ETAPE LA PLUS IMPORTANTE

Déjà la moitié du calendrier des joutes édulées dans l'Association de hockey Junior "B" est effacé et nous entreprenons la dernière moitié de la longue saison de trente-deux parties. Jusqu'ici les Canadiens de Montmagny se sont disputés avec les Citadelles de Jean-Paul Poulin, la seconde et la troisième place du classement du circuit Timmons. Les Alouettes de Grand'Mère pendant ce temps ont continué à mener le bal en gardant la tête du classement de la ligue tandis que le St-Patrick n'a pu faire mieux que de consolider sa position dans la cave du classement de la ligue. Les Red Wings de Roger Côté ont occupé pendant un certain temps la seconde et la troisième place pour être relayés au quatrième rang. Il est encore un peu trop tôt pour faire des pronostics concernant le classement final des cinq clubs de l'Association Junior "B" mais nous prévoyons que la position finale des équipes à la fin de la cédule sera la suivante. Les Alouettes de Grand'Mère remporteront le championnat de la ligue. Les Canadiens de Montmagny décrocheront le second rang tandis que les Citadelles viendront en troisième place. Les Red Wings occuperont la position qu'ils occupent présentement soit la quatrième place tandis que les Irlandais de Butch Houle malgré l'amélioration que nous avons constaté chez ce dernier club aura beaucoup à faire pour se classer dans les éliminatoires et ils devront se contenter du dernier rang. Ceci ne sont que des prédictions et bien des changements pourraient les renverser d'ici la fin du calendrier des joutes. Tous les clubs du circuit entreprendront donc la plus importante étape de leurs activités et un relâchement chez l'une ou l'autre équipe pourrait leur nuire considérablement dans la position que chaque équipe vise pour le classement final en vue des séries éliminatoires. En attendant, nous sommes assurés de voir d'ici la fin de la saison des joutes très enlevantes et qui seront à chaque fois d'une importance capitale pour chaque équipe.

LE CLUB LOCAL N'A PU L'EMPORTER

Quand la guigne qui s'acharne au club local présentement s'éloignera pour enfin permettre à nos Canadiens de l'emporter sur les Alouettes de Grand'Mère? En trois joutes disputées contre les meneurs du circuit, les Canadiens n'ont pu réussir à l'emporter une seule fois encore moins de parvenir à un verdict nul. Les joueurs de Conrad Parent se promettent bien de remettre le change aux Alouettes alors que le club d'Emilien Houde sera à l'aréna locale dimanche le 25 janvier prochain. Lors de la dernière visite de nos Canadiens à Grand'Mère, soit mercredi dernier, alors qu'ils ont subi un revers de 9-7, il faut avouer que les joueurs n'ont pas affiché leur tenue habituelle et ce n'était pas du tout la même équipe qui avait infligé un éblouissant blanchissage de 5-0. Le long trajet et le peu de temps d'exercice avant la partie à Grand'Mère a nuit considérablement aux succès du club. Nous avons assisté à du jeu décevant offert par nos porte-couleurs. Ce n'est rien les gars, vous aurez la chance de vous reprendre sur votre propre glace.

UN PEU DE TOUT

Ce sera les Red Wings qui nous rendront visite à l'aréna dimanche. Benoit Mercier, un ailier gauche âgé de 18 ans, est la dernière acquisition du club local. Mercier n'a pas réussi à se mériter un but ou une assistance lors de sa première apparition dans le chandail du Montmagny mais à Grand'Mère, mercredi soir dernier, il s'est mérité un but et deux assists. Ce joueur venant de Plessisville est une précieuse acquisition à notre avis et nous admettons que son style ressemble beaucoup à celui d'Elmer Lach des Canadiens. Il est un bon manieur de bâton, patine sans cesse étant partout sur la glace. Benoit rendra de précieux service à notre équipe d'ici la fin de la saison.

Jean-Paul Lachance a fait des progrès considérables dans le domaine des pointeurs de l'Association Junior "B" et au moment où nous écrivons ces lignes, il est sur un pied d'égalité en première place avec son coéquipier de ligne Gilles Delamarre. Tous deux ont conservé un total de 31 points. Les joutes locales à l'aréna le dimanche devraient à notre avis être édulées à deux heures au lieu de deux heures et demie. La cédule de la ligue Junior "B", cette saison, est des plus mal balancée croyons-nous. Florian Cadorette devrait perdre un peu d'embonpoint car quelques livres de moins lui permettraient d'être encore plus efficace qu'il l'est présentement. Lors de la joute de dimanche dernier contre les Citadelles, le pointage aurait dû se lire 6-0 au lieu de 5-0 car le lancer qu'a reçu Jacques Marcotte à la fin du premier engagement a pénétré dans les filets mais la lumière rouge ne s'est pas allumée et le but n'a pas été donné à notre club. Peu importe, nous avons gagné.

René Collard, chroniqueur sportif de CKCV assistait à la rencontre Citadelles-Montmagny, dimanche dernier. Ce dernier

A. C. K. C. V.



• Nous espérons que vous l'avez reconnu pour ceux qui le connaissent et ceux dont ils ignorent son nom, nous vous le présentons. C'est RENE COLLARD, chroniqueur sportif du poste CKCV de Québec qui à chaque soir vous présente les nouvelles sportives de la journée. René accorde comme par les années passées une belle publicité à l'Association Junior "B" et au club Montmagny cette saison ainsi que son associé JEAN POUILLIOT, du même poste. Si vous voulez bien vous renseigner sur le sport, écoutez René Collard qui vous apporte sa chronique radiophonique, le soir à 11 heures et le matin à 7.50 heures.

HOCKEY

RESULTATS et CLASSEMENT

ASSOCIATION JUNIOR "B"
Vendredi, 9 janvier
Citadelles 8, St-Patrick 3.
Dimanche, 11 janvier
Red Wings 3, Grand'Mère 7
Citadelles 0, Montmagny 5
Lundi, 12 janvier
Citadelles 5, Red Wings 1
Mercredi, 14 janvier
Montmagny 7, Grand'Mère 9

PROCHAINES JOUTES

ASSOCIATION JUNIOR "B"
Vendredi, 16 janvier
Montmagny vs Citadelles
Grand'Mère vs St-Patrick
Dimanche, 18 janvier
Red Wings vs Montmagny
St-Patrick vs Grand'Mère
Lundi, 19 janvier
St-Patrick vs Citadelles
Grand'Mère vs Red Wings
Vendredi, 23 janvier
St-Patrick vs Red Wings
Grand'Mère vs Citadelles

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	pp	pc	pts
Grand'Mère	17	13	3	1	81	49	27
Citadelles	18	10	6	2	80	52	22
Montmagny	17	9	6	2	75	48	20
Red Wings	17	5	11	1	40	62	11
St-Patrick	17	3	14	0	32	95	6

N.B. — Parties de vendredi soir, le 16 janvier, non comprises.

nous a révélé qu'il aurait des déclarations très importantes à nous communiquer concernant le hockey. René accorde une belle publicité à la ligue Junior "B" et aux Canadiens de Montmagny. Nous devons féliciter ce dernier. D'un autre côté, Jean Boileau, du poste CHRC oublie que Montmagny existe sur la carte de la province de Québec. Si vous n'avez jamais voyagé en autobus avec les joueurs du club Montmagny, vous aurez le plaisir gratuit d'entendre André Cantin et son orchestre. Vous demanderez aux quelques directeurs de FOTJ de Montmagny si le trajet aller-retour à Grand'Mère leur a paru long. Le club Montmagny de la ligue Inter-Comtés aurait grandement besoin de renfort s'il ténère bien figurer contre les autres équipes qui composent ce circuit.

Yvon Langlois, ailier droit des Canadiens, soigne présentement une blessure à un pied. Raymond Lemelin qui jouait à la défense pour le club local a quitté ses coéquipiers pour aller évoluer à Sept-Îles sans obtenir son congé. Jean-Guy Poisson, Jean-Guy Béland, Jean-Paul Tardif et Thomas Tremblay sont tous des joueurs qui ayant porté les couleurs du club local ont reçu ou demandé leur congé de la direction du club local. Les joueurs du club Montmagny attendent toujours l'arrivée des chandails neufs qui sont commandés déjà depuis longtemps. Soyez patient, ça viendra. Peut-être manque-t-il de laine ou sont-ils après les confectionnés. On sait que le club portera le même costume que les Canadiens de Montréal de la L. N. H.

Claude "Peanut" Sénéchal réussit son 3ième blanchissage — Thivierge et Allaire sont en vedettes avec chacun deux buts — L'autre compteur fut Delamarre — Joute très rude.

A Grand'Mère, Gaétan Thivierge a réussi deux buts — Delamarre, Cadorette, Mercier Lachance et Turcotte ont compté les autres buts des Canadiens — Matteau a réussi le "tour du chapeau" pour les Alouettes — Lambert y a de deux buts pour les vainqueurs — Jeu décevant — Montmagny en troisième position du circuit.

(Par RAYMOND LEVESQUE)

Claude "Peanut" Sénéchal a réussi, dimanche dernier, son troisième blanchissage de la saison quand les joueurs du coach Conrad Parent ont facilement triomphé des Citadelles de Jean-Paul Poulin par 5-0 dans une partie régulière de l'Association Junior "B" de hockey. Cette joute fut disputée devant une foule de plus de 2,000 personnes massées à l'aréna locale pour la plus grosse assistance enregistrée depuis le début de la saison.

Quoique quelques parties furent déjà disputées à notre aréna, cette rencontre, Citadelles-Montmagny marquait l'ouverture officielle de la saison du hockey à Montmagny et la mise au jeu fut présidée à cette occasion par l'hon. Antoine Rivard, c.r., solliciteur général de la province et député de Montmagny à l'Assemblée législative. Il était accompagné de l'hon. Jos. Boulanger, C. L., M. Louis-O. Roy, maire de la ville; M. Paul Allard, président de l'O. T. J. de Montmagny et de plusieurs autres personnalités importantes de la ville et la région.

Gaétan Thivierge et Raymond Allaire ont compté chacun deux buts pour les Canadiens de Montmagny au cours de cette intéressante partie qui fut marquée de plusieurs punitions dont des mauvaises conduites à Delamarre et Cadorette, du Montmagny et Langlois des Citadelles. Plusieurs punitions majeures furent également décernées par les arbitres Langevin et Maheu. Les esprits se tièrent réchauffés du commencement à la fin de la rencontre et les amateurs assistèrent à quelques exhibitions de boxe. A la fin du premier vingt, une bataille spectaculaire éclata à la suite d'une mêlée devant les buts de Marcotte alors que la rondelle pénétra dans les filets et que le but ne fut pas accordé.

Gilles Delamarre a été l'autre compteur des Canadiens. Claude Sénéchal s'est montré à la hauteur de la situation pour réussir à décrocher son troisième blanchissage et ainsi établir un record dans la ligue. N'eut été sa belle performance dans ses filets les Citadelles auraient comptés quelques buts car ces derniers ont été très malchanceux autour des buts manquant de belle occasion de compter.

Jacques Marcotte, des Citadelles a abattu de la bonne besogne dans ses filets en dépit de la défaite de son club.

C'était la quatrième victoire du Montmagny contre les Citadelles en cinq parties. Une rencontre fut annulée. A la suite de cette victoire, les Canadiens de Mont-

magny avaient rejoint les Citadelles en deuxième position. Voici le sommaire de cette rencontre:

ALIGNEMENT

CITADELLES — Buts: Marcotte; Défenses: Auger, Morency; Centre: A. Langlois; Ailes: Lainé et Wandowich; Subst.: Lagacé, F. Turcotte, Ferland, Denomé, Bouchard.

MONTMAGNY — Buts: Sénéchal; Défenses: Cantin, J. Turcotte, Normand; Centre: Thivierge; Ailes: Allaire et Mercier; Subst.: Delamarre, Cadorette, Lachance, Carrière, Nicole et Tessier.

SOMMAIRE

Première période
1—Montmagny: Delamarre, (Turcotte) 2.50
Pun.: Auger, 5.46; Lachance, 8.50; Auger, 14.46; Delamarre, 15.49; J. Turcotte, 16.11; F. Turcotte, 17.44; A. Langlois, 20.00; A. Langlois (majeure et mauvaise conduite), 20.00; Cadorette (majeure et mauvaise conduite); Sénéchal (majeure), 20.00; Ferland (majeure), 20.00.
Deuxième période
2—Montmagny: Allaire 4.29
3—Montmagny: Thivierge, (Carrière, Delamarre) 11.08
Pun.: J. Turcotte, 5.49; Carrière, 8.59; Lagacé, 8.59; Ferland, 12.02; Mercier, 17.12; J. Turcotte, 18.22; Delamarre (mauvaise conduite), 19.21.
Troisième période
4—Montmagny: Allaire, (Lachance) 4.49
5—Montmagny: Thivierge, (Turcotte) 17.52
Pun.: Carrière, 6.32; F. Turcotte, 8.14; Auger (majeure), 11.52; Normand (majeure), 11.52; Delamarre (maj.), 10.02 et Morency (maj.), 10.02.

A GRAND'MÈRE

Dû à la fatigue et au long trajet pour se rendre à Grand'Mère et le manque de temps pour pratiquer afin de se délier les jambes, les Canadiens de Montmagny ont manqué une belle occasion de devancer les Citadelles en seconde place du classement quand ils ont succombé devant les Alouettes, à Grand'Mère, mercredi soir dernier, par 9-7.

Cette joute était de la plus grande importance pour les deux équipes car elle était de quatre points et les Canadiens ont perdu pour le moment toute chance de devancer les Citadelles tandis que les Alouettes en profitaient pour augmenter leur avance en tête du classement de la ligue.

Nous avons assisté à la rencontre et nous sommes obligé d'avouer que le club local a affiché une piètre tenue et les joueurs n'ont pas fourni leur jeu d'ensemble habituel. Les Alouettes semblaient à leur meilleur et toutes les lignes fonctionnaient très bien. L'équipe peut se compter chanceuse d'avoir réussi à compter sept buts car le gardien de buts des Alouettes, Paquin, semblait très faible mais par contre la défense lui accordait une belle protection. Quoique Sénéchal a été faible sur quelques buts comptés contre lui, il faut dire qu'il n'a pas reçu de la part des joueurs de défense, le support habituel. Nous avons assisté à du jeu décevant et les joueurs d'attaque semblaient être perdus sur la glace. Ils manquaient d'ensemble.

Gilles Matteau a réussi le truc du chapeau pour les Alouettes tandis que Jean Lambert s'est équilibré avec deux buts. Boom-Boom Gauthier, Guy Vanasse, Charles St-Onge et Jacques Georgeff ont compté les autres buts du club Grand'Mère.

(Suite à la page 5)

Les "Red-Wing" à Montmagny

DANS LA LIGUE PAROISSIALE

dimanche, à 2.30 hres

Deuxième visite des Red Wings en notre ville — Quatrième rencontre entre ces deux équipes — Joute très importante

(Par RAYMOND LEVESQUE)

Lundi, la ligue Paroissiale de hockey de la J. O. C. faisait ses débuts sur la patinoire du collège. A cette occasion le Rév. Frère Elias, directeur du Collège, mit la rondelle au jeu; il était accompagné de M. Juneau, directeur de l'École des Arts et Métiers, ainsi que M. Gérard Laberge, président de la ligue et M. Bernard Delisle, professeur aux Arts et arbitres en chef.

La Manufacture de Cercueils et le Magasin Lévesque inauguraient la cédule 1953. Ce dernier club se montra à l'offensive supérieure à son rival et l'emporta 8-3. Denis Rousseau a conduit l'attaque des vainqueurs en accomplissant le tour du chapeau. Clément Boulanger et Laurent Bouffard y allèrent chacun de deux buts. Pierre Walsh compléta le pointage avec un but. Denis Martin, C. Lemieux et Armand

Pelletier, comptèrent pour les perdants. Huit punitions mineures furent décernées, quatre à chaque club.

Mardi, le lendemain, le Lévesque affrontait cette fois la redoutable équipe du Collège S.-C. Les joueurs du Frère Amans eurent un avantage marqué dans le premier vingt, qui prit fin 3-0 en faveur des collégiens. Par la suite, le C. S.-C. voulant conserver son avance se replia surtout sur la défensive. Le Lévesque fit de dangereuses attaques, mais la partie prit fin par une première victoire du Collège S.-C. qui l'emporta 5-3.

Gérard Beaudoin fut le gros artiller des vainqueurs avec trois francs buts pour ainsi exécuté le tour du chapeau. Jean-Guy Paquet et A. Sheedy complétèrent les deux autres buts du Collège. Denis Blais, Marcel Cloutier et D. Rousseau complétèrent les trois points des perdants. Douze punitions mineures furent décernées par les arbitres Paul Paris et Benoit Delisle. Sept des 12 punitions allèrent au club du Collège.

Tous ces détails nous sont gracieusement fournis par Jean-Paul Richard, marqueur officiel de la ligue. Merci Jean-Paul de la coopération.

Les parties sont cédulées les lundis, mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine et tous les amateurs de hockey sont invités à voir évoluer nos Juniors locaux. Cela vaut la peine des encouragements.

Le "Canadien"...

(Suite de la page 4)

Gaëtan Thivierge a été la vedette des Canadiens réussissant deux buts. Les autres buts des locaux ont été comptés par Gilles Delamarre, Florian Cadorette, Benoit Mercier, Jean Turcotte et Jean-Paul Lachance. De plus Lachance s'est mérité trois assistances.

Les Alouettes prirent une avance de 4-2 à la première période grâce à trois buts comptés en moins d'une minute, au milieu de la période. A la fin de la deuxième session, les Alouettes détenaient encore une avance de 2 buts menant par 8-6 et les deux équipes comptèrent chacune un but à la dernière période.

Sept punitions mineures furent décernées au cours de cette rencontre qui fut disputée devant 1,000 personnes. Les Canadiens de Montmagny écopèrent deux des sept punitions et c'est Gaëtan Thivierge qui hérita de ces deux infractions. Au cours de la rencontre, les joueurs de Conrad Parent ont perdu de belles chances de compter alors qu'ils jouaient avec l'avantage d'un homme. Même nous avons vu une fois le club local bénéficier de l'avantage de deux joueurs jouant 5 contre 3.

La prochaine rencontre entre ces deux équipes aura lieu à Montmagny, dimanche le 25 janvier prochain. Cette prochaine rencontre sera d'une grande importance car elle vaudra 4 points dans le classement pour le club vainqueur.

ALIGNEMENT

MONTMAGNY — Buts: Sénéchal; Défenses: Turcotte, Cantin, Normand; Centre: Delamarre; Ailes: Lachance et Cadorette. Sub's: Thivierge, Allaire, Langlois, Mercier, Carrière, Tessier et Normand.

GRAND'MÈRE — Buts: Paquin; Défenses: Brisebois, Desrochers; Centre: Jeannelle; Ailes: St-Onge et Gagnon; Subst.: Mailloux.

Le club le plus léger est le spectaculaire Canadien de Montmagny. La moyenne des 17 joueurs de l'alignement est de 171 livres juste.

Dimanche après-midi, à 2.30 heures, à l'aréna de Montmagny. Les Red Wings du coach Roger Côté seront pour la deuxième fois en notre ville les hôtes des Canadiens de Conrad Parent.

Jusqu'ici, les Red Wings ont eu le meilleur sur notre équipe. Ils ont remporté leur deux premières joutes contre les locaux par le pointage identique de 2-1. La troisième rencontre entre ces deux équipes s'est terminée par un verdict nul de 4-4 au Colisée de Québec et à leur première visite à Montmagny. Les joueurs de Roger Côté ont dû baisser pavillon au compte de 4-3. On se rappellera que lors de cette dernière

rencontre les Red Wings avaient tenté d'exécuter un ralliement alors que les Canadiens avaient pris une avance de 4-1.

Les combattifs joueurs de Roger Côté arriveront donc en notre ville avec un intéressant record si l'on en juge par ces quelques détails que nous venons de vous donner. Les Red Wings occupent la quatrième place du classement et ils ont soif d'une victoire pour améliorer leur position. Ils feront donc l'impossible pour décrocher une victoire sur les joueurs d'"Ike".

Roger Côté aura comme alignement Bouchard dans les buts, McEnery, Peticier, C. Roy, Thibierge à la défense, Robitaille, Dubeau, Guay, Chabot, Yvon Marois et Henri Marois (les deux frères de Jean Marois, gardien de buts des As de Québec), Dubord, Gravel, Blais et Malone formeront ses joueurs d'attaque.

Tant qu'aux Canadiens de Montmagny, ils devront travailler sans relâche pour décrocher une victoire aux dépens des Wings et leur moyen ne leur permet pas de se passer d'une victoire. Quoique le club de Conrad Parent ait une joute de moins de joué que les Citadelles qui sont en deuxième place, une victoire serait la bienvenue et elle contribuerait à améliorer leur position.

Conrad Parent aura tous ses joueurs en uniforme et à l'exception d'Yvon Langlois qui soigne une blessure à un pied tous les autres joueurs sont en bonne condition. Ike aligne seulement trois joueurs de défense présentement et il se pourrait fort bien qu'un quatrième joueur de défense fasse ses débuts à la ligne bleue. A tout événement, les Canadiens se doivent de l'emporter et Conrad fera travailler ses trois lignes d'attaque.

Une bonne assistance est attendue pour cette rencontre qui fournira certainement du beau jeu. Vous avez aimé la rencontre Citadelles-Montmagny dimanche dernier alors allez voir celle Red Wings-Montmagny, dimanche après-midi cédulée pour 2.30 heures et vous vous en retournerez satisfait.

Georgeff, Matteau, Dufour, Gauthier, J. Lambert, G. Lambert, Vanasse et Larose.

SOMMAIRE

Première période

- 1—Montmagny: Delamarre, (Lachance) 1-43
- 2—Grand'Mère: Vanasse, (J. Lambert, G. Lambert) 6-06
- 3—Grand'Mère: Gauthier, (St-Onge, Gagnon) 10-13
- 4—Grand'Mère: Matteau, (Desrochers, Georgeff) 10-30
- 5—Grand'Mère: Matteau, (Mailloux, Georgeff) 11-05
- 6—Montmagny: Cadorette, (Lachance) 12-16
- Pun.: Aucune.

Deuxième période

- 7—Grand'Mère: J. Lambert, (Vanasse, G. Lambert) 1-05
- 8—Montmagny: Thivierge, (Allaire, Langlois) 2-50
- 9—Montmagny: Thivierge, (Mercier, Langlois) 4-30
- 10—Grand'Mère: St-Onge, (Jeannelle, Gauthier) 7-12
- 11—Montmagny: Mercier, (Allaire, Thivierge) 8-03
- 12—Grand'Mère: Georgeff, (Mailloux, Matteau) 10-47
- 13—Montmagny: Lachance, (Delamarre, Cadorette) 14-47
- 14—Grand'Mère: Matteau, (Georgeff, Desrochers) 18-25
- Pun.: Gagnon, 11.45; Georgeff, 1948.

Troisième période

- 15—Montmagny: Turcotte, (Lachance, Mercier) 7-20
- 16—Grand'Mère: J. Lambert, (G. Lambert, Vanasse) 16-20
- Pun.: Paquin, 9.55; Brisebois, 5.50; Desrochers, 10.20; Thivierge, 12.18; Thivierge, 17.05.

CE QUE FONT LES JOUEURS DU CLUB MONTMAGNY

LES COMPTEURS

	PJ	B	A	Pts
Gilles Delamarre	17	16	15	31
J.-Paul Lachance	17	15	16	31
Gaëtan Thivierge	17	10	15	25
Florian Cadorette	16	5	14	19
Raymond Allaire	17	8	8	16
Jean Turcotte	17	5	11	16
Yvon Langlois	16	7	7	14
Robert Normand	13	1	4	5
Réal Carrière	17	2	4	6
André Tessier	12	3	1	4
Normand Nicole	17	0	3	3
Benoit Mercier	3	1	2	3
André Cantin	17	1	1	2
Raymond Lemelin	6	0	2	2
Jean-Guy Béland	5	1	1	2
Jean-Paul Tardif	9	0	0	0
Jean-Guy Poisson	4	0	0	0
Thomas Tremblay	3	0	0	0

MOYENNE DES CERBERES

	PJ	Pc	BI	Moy.
Claude Sénéchal	15	45	3	3.00
Jacques Boucher	2	3	0	1.50
TOTAL:	17	48	3	2.72

Les arbitres Gérard Laberge et Maurice Laberge décernèrent 9 punitions dont 6 allèrent au club de la Manufacture de Cercueils et l'École d'Arts et Métiers récolta les trois autres.

POUR BIEN VOUS SERVIR MESDAMES

Pour cette semaine seulement

CAMISOLES DE LAINE 100%

Garanties pour ne pas "fouler"

OFFERTES A UN PRIX SPECIAL

— CHEZ —

Mme GERARD BOULET

42, rue ST-PIERRE,

MONTMAGNY.

Tél.: 423-W

TAXES SCOLAIRES

Les taxes scolaires pour l'année 1952-1953 sont maintenant dues.

La perception se fera comme l'an passé :

du 15 janvier au 15 février.

au collège, de 2 à 4 heures p.m.

à 152, St-Jean-Baptiste, de 7 à 9 h. p.m.

Rosaire LAPRISE,
sec-trésorier.

GRANDE VENTE 25%

Réduction sur tout cadeaux en magasin y compris nécessaires de toilette, nécessaires à manucure, plumes réservoir Waterman et autres, Briquet Ronson et Presto.

Pharmacie Bergeron

TEL.: 333

MONTMAGNY.

M. Marquis fera... î M. L.-O. Roy promet...

(Suite de la première page)

senteront contre les membres actuels du conseil s'efforceront de faire sortir le "chat du sac" et de dénoncer les coupables. Ce droit de critiquer les responsables des administrations civiles est bien démocratique et contribue, dans une large mesure, au développement des municipalités.

A maintes reprises, le directeur de notre journal a déclaré qu'il aurait préféré n'adresser que des louanges aux membres actuels du conseil, mais en se taisant, le journal se serait fait le complice des responsables du chaos qui existe à l'hôtel de ville. Les lettres de félicitations que M. Marquis a reçues chaque fois qu'il s'est porté à la défense des meilleurs intérêts de la ville, l'appui spontanée qu'il a reçu de toutes parts lorsqu'un groupe de contribuables l'invitèrent à briguer les suffrages, sont autant de témoignages qui justifient son entrée dans l'arène municipale. Il en connaît bien les problèmes, car il a siégé durant six ans à l'hôtel de ville, où seul, parfois, il a tenu tête à tout le conseil contre des mesures impopulaires et nuisibles. Sa bonne foi ne peut être mise en doute et son programme dénote un esprit de synthèse très profond, une connaissance approfondie de l'administration, un souci de bien représenter toutes les classes de notre population et surtout une grande détermination d'accomplir des œuvres durables et nécessaires.

Le vote du 2 février prochain pourra certainement être interprété comme un acte de confiance en celui qui a si souvent défendu les intérêts des contribuables d'une façon si désintéressée. Ayant bien défendu ses concitoyens par la plume, il saura représenter leurs légitimes revendications avec encore plus de succès comme premier magistrat de Montmagny.

Le Rédacteur.

La Ville vend...

(Suite de la 1ère page)

Cette décision, prise lors de la séance de lundi, 12 janvier, réunissait tous les échevins sous la présidence de Son Honneur le maire Louis-O. Roy.

La santé et...

(Suite de la page 2)

de coopération de la part des commissions scolaires. Le Nouveau-Brunswick offre ici un bel exemple aux autres provinces: plus d'un tiers de ses écoles publiques participent au programme du repas scolaire.

Belle propriété à vendre

25, Ave des Bouleaux, Montmagny, maison 30 x 60, onze pièces, deux chambres de bain, chauffage à l'huile, tuyauration en cuivre, incinérateur, électricité 220 V., buanderie et chambre froide au sous-sol, 12,000 pieds de terrain, superbes pelouses et fleurs vivaces, arbres ornementaux et fruitiers. — S'adresser au notaire Jos. Tremblay, tél.: 2-3912, Québec, ou à M. Furois, tél.: 107, Montmagny.

déclaré que "Montmagny avait une grande chance d'avoir une nouvelle industrie". Il a ajouté que le projet était "très sérieux". La compagnie susmentionnée voudrait étendre ses affaires et il est pratiquement certain qu'elle viendra ici, a déclaré M. Wilkinson. Toutefois, a-t-il dit, si cette compagnie susmentionnée décidait dans la négative, une autre viendrait ici.

Parmi les invités, on remarquait: M. Ayerst, de Montréal, MM. Plante, commissaire industriel, L. H. Girard, gérant de Duplan of Canada de Montmagny, l'échevin Wilfrid Leblanc, M. Léopold Côté, l'échevin W. Landry, l'échevin H. Vézina, R. Fournier, l'échevin J.-M. Corneau, M. G.-E. Juneau, le major Léon Côté, M. Louis Marchand, commissaire industriel du C.N.R., M. Hood, vice-président de Duplan of Canada, MM. Wilkinson, R. Boulet, Léandre Roy, M. Furois, A. Bernatchez, l'échevin P. Corriveau et quelques autres.

Notre population...

(Suite de la première page)

sont pas encore d'âge scolaire. La population non scolaire, adulte, compte 16,359 personnes. De ce nombre, 10,897 ont cessé de fréquenter l'école entre la cinquième et la huitième année, 288 seulement ont dépassé la treizième année.

Voici maintenant la répartition de la population étudiante, selon les années d'école: 1-4, 2,716; 5-8, 1,606; 9-12, 318; 13e et plus, 71. Les étudiants sont quelque peu plus nombreux que les jeunes filles, soit une différence de 149. Selon les chiffres du recensement la population du comté était, en 1951, 24,514, dont 12,413 hommes et 12,101 femmes.

Plus de 120,000 examens d'enfants dans les Unités sanitaires

Au cours des mois d'octobre et de novembre, les médecins hygiénistes des différentes Unités sanitaires de la province de Québec ont procédé à plus de 120,000 examens d'enfants de moins de six ans. Nourissons et autres ont été conduits aux cliniques de puériculture et leurs parents ont profité de l'enseignement des hygiénistes provinciaux.

L'unité sanitaire joue un rôle prépondérant dans la prévention de la mortalité infantile. Chacun sait que, parmi les principaux facteurs qui conduisent à la prématurité et à la débilité congénitale, se placent l'ignorance, l'insouciance et la négligence des parents, l'insuffisance des soins médicaux, l'alimentation inadéquate ainsi que les habitudes irrégulières et les conditions anti-hygiéniques de certains milieux. Les hygiénistes provinciaux combattent ces carences. Ils enseignent l'hygiène et la médecine préventive avec un soin diligent. En conséquence, chaque famille doit profiter de cette propagande. Par exemple, si l'allaitement maternel est impossible, le genre d'alimentation artificielle doit être prescrit par le médecin de famille et continué sous sa surveillance.

La suralimentation, la sous-alimentation et même l'infection la plus bénigne produisent chez le nourrisson des perturbations qui affectent son système digestif et minent rapidement sa résistance. Consultez donc fréquemment votre médecin de famille et profitez des avantages que vous offre votre Unité sanitaire.

Encouragez nos annonceurs



A VENDRE

Bonne maison à vendre avec terrain de 45 x 90, sur la rue Taché, en la ville de Montmagny. Pour conditions, veuillez vous adresser à M. Louis PELLETIER, notaire, Montmagny.

Ménage en très bonne condition, à vendre, comprenant lit, matelas, ressort, chesterfield, bureau, poêle, etc. — S'adresser à Mme Jean-Joseph CLOUTIER, rue St-Louis, Montmagny.

PERDU

Soulier noir, avec courroie, perdu sur la rue Taché. Si quelqu'un l'a trouvé, prière de communiquer par téléphone à 433-S-12.

Coffres en cèdre à vendre

Magnifiques coffres en cèdre, finis noyer, chêne doré, avec ou sans tiroir. Priz de la manufacture. S'adresser à Lauréat Corriveau, C.P. 193, Tél.: 57-W-1.

SERVICE DOMESTIQUE

Une ou deux jeunes filles demandées pour faire la cuisine et le travail général dans maison privée à Outremont; ou jeune couple, homme chauffeur et femme cuisinière. Références exigées. Bon salaire. S'adresser à Mme J.-E.-P. DESMARAIS, 176 Ave. Bloomfield, Outremont, Montréal, Dollard 7916.

Vendeurs demandés

A PERSONNE AMBITIEUSE, nous offrons l'opportunité de se créer un commerce rémunérateur et indépendant. Produits garantis comprenant article de toilette, médecines domestiques, culinaires, thé, café. Bons territoires vacants dans ville de Montmagny. Commission intéressante. \$18.00 requis. JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

ENCAISSEZ DANS VOTRE TEMPS LIBRE

Oui! Gagnez jusqu'à \$19.00 par commande dans votre temps libre en introduisant notre fameuse qualité de vêtements fait sur mesures, à vos compagnons de travail, amis, familles. C'est facile car nous vous montrons la qualité de vêtements est garantie. Dignité car notre haute rien à investir car nous vous donnons un magnifique ensemble d'échantillons absolument gratuits! Ne perdez pas votre temps libre, écrivez: Tailleurs LAFAYETTE, Dept. QP — Boîte 1404, Place d'Armes, Montréal, P. Q.

M. LE SALARIER

Obtenez vos habits gratuits! Gardez jusqu'à \$19.00 quotidiennement en prenant des commandes dans votre temps libre pour nos vêtements fait sur mesures de "styles élégants". Vous n'avez pas besoin d'expérience, nous vous montrons comment faire des ventes avec notre ensemble d'échantillons de Luxe superbe qui se font d'elles mêmes. Montrez les à vos compagnons de travail, amis, familles, voisins pour profits de temps libre. Pas d'argent à nous envoyer. Ecrivez seulement quelque chose à votre sujet: Tailleurs LAFAYETTE, Dept. 363, Boîte 1404, Place d'Armes, Montréal.

ACHETEURS DE POUSSINS

commandez vos poussins pour 1953 dès maintenant et profitez d'un meilleur escompte. Nos reproducteurs sont tous classifiés par le gouvernement et ont subi l'épreuve du sang. Un certificat à cet effet est envoyé avec tout expédition. Demandez notre catalogue descriptif 1953 et liste de prix. MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, ONTARIO.

Le procédé lithographique sur les contenants — directe impression des étiquettes sur la boîte de métal ou de fibre — est une importante branche de l'art industriel. L'American Can Company est le lithographe le plus important au monde.

12, Blvd Vallée, Beauport
QUEBEC
Tél.: MO-30273

MONTMAGNY
12, rue St-Louis.
Tél.: 420-W

Bonnelly et Lortie
B:A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.

Organisation, administration, tenue de livres.
QUEBEC — BEAUPORT — GIFFARD — MONTMAGNY

Téléphone: 72 (Edifice Allard)

Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Tel.: 53

Dentiste
Dr J.-L. LAVALLEE
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Joseph Marineau
AVOCAT
31, de la Gare, Montmagny.
Tél.: 194

Dr Cajetan Gauthier,
F.R.C.S. (C).
Consultations chirurgicales à l'Hôtel-Dieu.
Bureau: tous les après-midi, 2 h. à 4 h., sauf le samedi.
Lundi, mercredi et vendredi soir, de 7 h. à 8 h.

LOUIS PELLETIER
NOTAIRE
30, rue St-Thomas — Tél.: 42
Montmagny.

Dr A. Richard
MEDECIN
Hôpital: avant-midi
Bureau: après-midi et soir.
3, de la Fabrique, MONTMAGNY.
Tél.: 123

Bureau: 592 Rés.: 117 W.

Gonz. Bélanger
NOTAIRE
2, rue St-J.-Baptiste, Montmagny

J.-E. DENAULT, M.D.
Rue St-Ignace, Tél.: 384
Rayons X
Consultations au bureau: 9 à 11 h. a.m. — 1½ à 3½ h. p.m.
Le soir: Lundi, mercredi, vendredi, cas urgents: toutes les heures
R.X.: 8 à 11 heures a.m., sauf pour cas d'urgence.

Laurent Normand
RUE DU PONT
— Tél.: 319-W3 ou 570 —
Frais funéraires et service d'ambulance, jour et nuit.

Emmanuel Gobeil, O.D.
Spécialiste de la vue
— Edifice Allard —
Montmagny. — Tél.: 43

Robert Dorval
Arpenteur-Géomètre
16, rue St-Pierre, Montmagny, Qué.
— Tél.: 633-W —

Spécialiste
Bureau à Montmagny: le samedi à l'Hôpital
Dr Paul Bigué
Ex-élève des hôpitaux de Montréal et New-York
SPECIALITES:
Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec.

Lisez "Le Courrier de Montmagny"

ODILON de la DURANTAYE
B.A., L.S.C., C.A.
Comptable Agréé.
21, rue Saint-Jean-Baptiste, Montmagny.
— Téléphone: 511-W —

Caron, Corriveau, Renaud, C. A.
COMPTABLES AGRES
Caron, Bertrand, B.A., M.S.C., C.A.,
Corriveau, Lionel, M.S.C., R.I.A., C.A.,
Renaud, Guy, M.S.C., C.A.
EDIFICE LE PEUPLE, MONTMAGNY. — Tél.: 73.
Montmagny — Rivière-du-Loup.

Raymond Paré, B. A.
Courtier d'assurances Agréé
ASSURANCES GENEPALES
Bur.: 31, rue De la Gare tél.: 261
Rés.: 40, rue St-Ignace tél.: 308-W
MONTMAGNY

VIE, FEU, VOL, FOURRURES RESPONSABILITE, ETC., ETC.

ACCURANCE

Philippe Roy Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGRES

ASSURANCE

78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RÉS.: 240

COURRIERS DES PAROISSES

ST-FRANÇOIS

STATISTIQUES. — Il y eut en 1952: 12 mariages, 44 naissances, 16 décès, dont 13 adultes et 3 enfants.

Voici la liste de ceux qui nous ont quittés durant l'année: Mme Emile Lamonde, Mme Arthur Moreau, Mme Jos. Létourneau, Pierre Théberge, Wellie Simard, Saluste Boulet, Joseph Théberge, Clément Paré, Eugène Savoie, Joseph Blais, Georges Vézina, Léo Roy, Pierre Martineau.

FIANCILLES. — Le soir de Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Monique Laliberté, fille de M. Jules Laliberté, à M. Maurice Laflamme, fils de M. A. Laflamme. — Nos félicitations.

QUETE. — La quête du Premier de l'An a rapporté la somme de \$109.00. C'est un beau geste de générosité de la part des paroissiens.

DEPLACEMENTS. — M. et Mme Gérard Couture, de Thetford, étaient le jour des Rois chez M. et Mme Ovide Paré.

Mlle Madeleine Buteau, de Montréal, a passé quelques jours chez son père, M. Wilf. Buteau. — M. et Mme Arthur Lachance, de Québec, Mme Jules Gaudreau, de Montmagny, ont passé le jour des Rois chez Mme Vve Jos. Buteau.

M. L.-Joseph Corriveau, prof., chez ses frères, MM. A. et Sauveur Corriveau.

M. et Mme Bernard Buteau, de Lévis, étaient dans les familles Théberge et Buteau, durant les fêtes.

Mlle Françoise Bonneau a passé une quinzaine à Ste-Perpétue, chez MM. E. et Patrice Cloutier.

Tous nos étudiants et étudiantes sont retournés à leurs études, après avoir passé les vacances de Noël et du Jour de l'An dans leurs familles.

M. l'abbé Jacques Simard a visité sa famille, dernièrement.

M. Gérard Buteau s'est rendu à St-Vallier, chez sa soeur, Mme A. Gosselin.

M. Antonio Lamonde a fait un voyage à Montréal durant la saison des fêtes.

M. Bertrand Lecomte, de Montréal, a passé quelques jours chez M. Paul Lecomte.

Miles Lucille et Thérèse Cloutier, de Montmagny, étaient de passage dans les familles Lamonde et Morin.

SAINT-PIERRE

COUVENT DE ST-PIERRE
Classe de Musique

Cours Laureat:
Marcelle Mercier 93%
Agathe Lecomte 92%
Pauline Mercier 91%

Cours Supérieur:
Denise Rouleau 84%
6e année:
Lisette Caron 90%

5e année:
Huguette Bouffard 87%
Micheline Cloutier 85%

4e année:
Charlotte Baillargeon 88%
Françoise Baillargeon 80%

3e année:
Josette Baillargeon 84%
Lise Lainesse 82%

2e année:
Louise Casault 86%

1ère année:
Andrée Baillargeon 87%
Pauline Baillargeon 85%

Classe d'étude
12e année:
Agathe Lecomte 93%
Agathe Beaumont 91%

10e année:
Agathe Bouchard 91%
Denise Rouleau 86%
Monique Beaumont 86%

9e année:
Lisette Caron 90%
Gisèle Bouffard 87%

8e année:
Agathe Proulx 74%

7e année:
Denise Marceau 91%
Micheline Caron 88%

6e année:
Francine Dufour 75%

5e année:
Micheline Cloutier 90%

4e année:
Josette Baillargeon 81%

Ecole du Village
7e année:
Denis Gagné 88%
Ludovic Proulx 82%
Charlotte Baillargeon 81%
Solange Langlois 80%

6e année:
Jean-Paul Caron 80%
Denise Proulx 77%

5e année:
Jean-Pierre Rousseau 83%
Maurice Blais 82%
Louise Létourneau 81%

4e année:
Jean-Claude Proulx 75%

3e année:
Raymond Blais 88%
Denise Létourneau 86%
Nicole Cloutier 78%
Lisette Rousseau 77%

2e année:
Jacques Blais 94%
Gaston Pelletier 84%
Maurice Langlois 83%
Pauline Baillargeon 75%

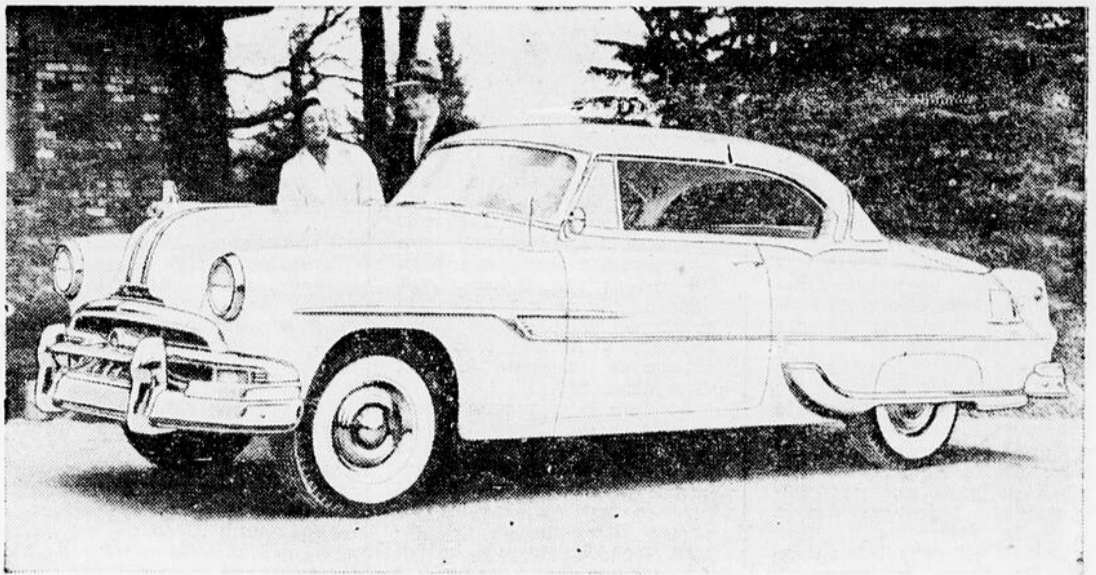
1ère année:
Nicole Picard 93%
Micheline Rousseau 92%
Louise Pelletier 91%
Jules Lapointe 91%
Yvan Cloutier 90%
Yves Cloutier 87%
Jean-Paul Baillargeon 82%
Claudette Gagné 80%

MARGUILLER:
— M. Horace Lecomte a été choisi marguillier en remplacement de M. Ernest T. Samson sortant de charge. Les marguilliers du banc sont: MM. Gustave Beaumont, Ernest-Isidore Samson et Horace Lecomte.

STATISTIQUES:
— Au prône, le 1er de l'An, furent données les statistiques de

contellerie offert par le magasin de M. Roland Minville à l'occasion des Fêtes.

Mme Louis-Donat Proulx fut l'heureuse gagnante d'un joli couvre-pieds de chenille offert par le magasin de M. Robert Bernier, le 30 décembre dernier.



LA PONTIAC 1953 apporte aux Canadiens un assortiment complètement nouveau de voitures réparties en 29 styles de carrosserie et en cinq séries. Nouveau style à l'intérieur et à l'extérieur, nouvelles couleurs, meilleures qualités de roulement, plus grande visibilité et intérieurs plus spacieux comptent parmi les points saillants. Il y a des moteurs six et huit cylindres; la puissance des huit cylindres est sensiblement accrue. L'équipement facultatif à coût additionnel comprend les transmissions automatiques Powerglide ou hydraulique, suivant les séries, la direction hydraulique et l'oeilatronique, un atténuateur automatique des phares. On voit ici la Custom Catalina.

Berthier-en-Bas

DIVERS. — M. Cyrille Noël, M. et Mme Wellie Côté, Lorraine, Colombe et Solange Noël étaient chez M. et Mme Eugène Guillemette.

MM. et Mmes Camille Blais, Louis Blais, Lucien Blais, Mlle Germaine Blais, de Québec, étaient chez M. Jos. Blais.

Mlle Mariette Clavet, MM. et Mmes Roland Clavet et Robert Clavet, chez M. Ovide Clavet.

M. et Mme Marcel Roy, M. et Mme Jacques Roy, Mme Arthur Coulombe, M. Laurin Létourneau et Mlle Marcelle Coulombe étaient chez M. J. Lynch.

Mme Maurice Myrand, Mme Olivier Mathieu, de Québec, M. et Mme Omer Samson, M. et Mme Roger Bouffard, M. et Mme Geo. Anetil chez M. Arm. Bouffard.

Mme Elzéar Gauthier et sa fille, Simone, étaient en visite chez Mme Octave Galibois, dernièrement.

MM. Denis, Gilles Galibois, de Sorel, Mlles Francine et Réjeanne Galibois, de Québec, chez M. et Mme Augustin Galibois.

M. et Mme Xavier Bouffard chez Mme Jos. Turcotte.

M. Jules Blais, de Lévis, chez sa mère, Mme Edmond Blais.

M. et Mme Fernand Boulet, MM. et Mmes Charles Bellavan-

ce, J. Bisailon, Paul Coulombe, chez M. Jos. Coulombe.

M. Roger Coulombe est de retour d'un voyage d'études à Seattle.

M. et Mme Gérard Boulay, M. et Mme Emile Morin, chez M. Wellie Lynch.

Mme Joseph Mercier et son fils Claude est de retour d'un voyage à Joliette.

M. Jos. Dumas, Mlle Anita Dumas, chez Mme Arm. Bouffard.

M. et Mme Jos. Lynch, Mme Wellie Lynch, Mme Eugène Guillemette, Mlle Madeleine Blais, M. et Mme Augustin Galibois étaient à Montmagny dernièrement.

MM. Art. Galibois, André Galibois et René Galibois étaient à Montmagny aux funérailles de leur tante, Mme Herménégilde Bilodeau, ainsi que M. et Mme Onésime Bilodeau, Gérard, Marcel, Jean-Paul et Géralda Bilodeau.

L'île Piteairn, dans la partie terrirrent les marins mulinés du sud de l'océan Pacifique, où atnavire le Bounty en 1790, n'a qu'une superficie de deux milles carrés.

Le premier navire à vapeur qui navigua sur le Saint-Laurent fut l'Accomodation. Il fit son premier voyage de Montréal à Québec en 1809.

SAINT-PAUL

BAPTEMES

Le 16 décembre, Marie-Aurore-Raymonde, fille de M. et Mme Paul-Maurice Adam (Lucia Labbé), Parrain: M. Léopold Boutin et marraine, Mlle Alexandrine Boutin, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 décembre, Marie-Alexandrine-Céline, fille de M. et Mme Lucien Godbout (Simone Boutin), Parrain: M. Léopold Boutin et marraine, Mlle Alexandrine Boutin, oncle et tante de l'enfant.

VA-ET-VIENT

Mlle Marguerite Coulombe, g.m.g., de Chicago et Mlle Gertrude Coulombe, de Montréal, sont venues passer le temps des Fêtes chez leur père, M. Philippe Coulombe.

Mlle Alphonse Talbot s'est rendue à Québec dernièrement visiter sa soeur, Mme Aimé Dugal.

HEUREUX GAGNANTS

M. Fernand Prévost fut l'heureux gagnant d'une magnifique

l'année écoulée: Baptêmes, 33, mariages, 9; sépultures, 9; familles, 249; communiant, 948; non-communiant, 216. La population de la paroisse est de 1164 âmes.

NAISSANCES:

A M. et Mme Xavier Leblanc (Lucille Chamberland), un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-François-Xavier-Luc, Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Chamberland, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Marguerite Leblanc, cousine de l'enfant.

A M. et Mme Arcade Létourneau (Yvette Langlois), un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Guy-Dominique, Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Létourneau, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme William Kirouac, arrière grand-mère de l'enfant.

A M. et Mme Joseph Leblanc (Anita Blais), un fils né à l'Hôtel-Dieu de Montmagny et baptisé sous les prénoms de Joseph-Hervé-Martin, Parrain et marraine: M. et Mme Armand Blais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rolande Blais, tante de l'enfant.

A M. et Mme Marcel Fortier (Jeanne-Aimée Blais), une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Germaine-Laurence, Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Fortier, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Aldéa Blais, tante de l'enfant.

GRATIFICATION:
— Mlle Thérèse Beaumont, institutrice à l'Ecole No 3 de Saint-Pierre, comté de Montmagny, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Clovis Dubé, inspecteur d'écoles, une prime de \$20.00 pour succès dans l'enseignement. C'est la deuxième fois que cet honneur échoit à Mlle Beaumont. Nos félicitations.

CAP-ST-IGNACE

NAISSANCES. — Le 6 janvier a été baptisé Joseph-Albert-René, fils de M. et Mme Martial Tardif, née Yvonne Métivier, Parr. et marr., M. et Mme Albert Métivier, oncle et tante.

Le 11 janvier, Marie-Thérèse-France, fille de M. et Mme Fidèle Landry, née Marie-Aimée Brie, Parr., M. Léo Brie; marr., Marie-Thérèse Brie, oncle et tante.

Le 11 janvier, Marie-Aline-Nicole-Ginette, fille de M. et Mme Louis-Irénée Blanchet, née Laurence Proulx, Parr. et marr., M. et Mme Robert Coulombe, oncle et tante de l'enfant.

DECES. — Le 9 janvier est décédé, à l'âge de 70 ans, M. Mathias Emond, époux de dame Délia Landry. Son service et sa sépulture eurent lieu le 13 janvier, au milieu d'une foule considérable de parents et d'amis.

Les funérailles étaient sous la direction de M. Edouard Deladurantaye, de Cap-St-Ignace.

Nos sincères condoléances.

FIANCILLES. — Au réveillon de Noël ont eu lieu les fiançailles de Mlle Cécile St-Pierre, fille de M. et Mme Amédée St-Pierre, à M. Gilbert Caron, fils de M. Georges Caron, capitaine, et de Mme Caron, de L'Islet.

GRANDE VENTE DE CHAPEAUX

Commençant le 20 janvier pour se terminer le 31 janvier. Des chapeaux d'une valeur régulière de \$9.95 réduits à \$5.95. D'autres à \$2.50. — TRES BEAU SPECIAL: chapeaux de paille "Milan" à \$5.00 seulement, d'autres chapeaux de paille réduits à \$2.95.

NE MANQUEZ PAS CETTE VENTE, AFIN DE PROFITER DES PLUS BAS PRIX JAMAIS OFFERTS CHEZ:

Mme ERNEST BOULET

3e Avenue. — Tél.: 532. — Montmagny.

Pour vos travaux d'impressions

TELS QUE

- CARTES DE VISITE
- EN-TETES DE LETTRES
- FAIRE-PART
- MENUS
- FACTURES
- PROSPECTUS
- PROGRAMMES
- AFFICHES
- LIVRES
- BROCHURES
- CATALOGUES
- REVUES
- JOURNAUX

Appelez 37

LES EDITIONS MARQUIS, LIMITEE, Montmagny, P. Q.

UN PRODUIT DE MELCHERS

LE GIN CROIX D'OR

FAIT LES MEILLEURS GINS CHAUDS

COMPLÈTMENT DISTILLÉ

MELCHERS FINEST CANADIAN GENEVA

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

Remerciements du ministère des Postes

Ottawa, 9 janvier 1953.
M. le Directeur,

Au nom des maîtres de poste du Canada et du personnel, des postes en général, je tiens à dire au public combien nous lui sommes reconnaissants d'avoir considérablement facilité notre tâche en postant ses envois de bonne heure durant la récente période des fêtes.

D'après les rapports que nous avons déjà reçus de nombreux bureaux de poste par tout le pays, le public a collaboré plus que jamais, de sorte que la plupart des bureaux de poste ont pu achever leurs livraisons dès la veille de Noël.

Il nous est donc très agréable d'avoir pu atteindre un tel but. Depuis plusieurs années, le courrier de Noël augmente sans cesse. Ce fut encore le cas l'an dernier où la poste a manutentionné plus de 250 millions d'objets de correspondance. Afin de livrer tous ces envois, il a

fallu nous y préparer avec soin et augmenter de beaucoup notre personnel. Tous nos efforts, cependant, n'auraient eu que de piètres résultats si le public n'avait pas collaboré en déposant son courrier aux dates que nous lui avions conseillées. C'est donc au public que revient le mérite de ce que nous avons pu accomplir. A tous les clients de la poste je veux donc dire: "Merci" !

Je suis bien reconnaissant aussi aux directeurs de journaux pour le concours qu'ils nous ont généreusement accordé, comme par les années passées. En publiant les diverses dates-limites, et autres renseignements utiles, ils nous ont beaucoup aidés à obtenir du public l'appui qui nous a été si précieux.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, avec mes vœux d'une bonne et heureuse année, mes meilleures salutations.

Le Sous-ministre des postes.

Le Canada au premier rang des puissances économiques

Si on en croit le Ministère de la Citoyenneté, la production au Canada aurait fait des bons progrès dans plusieurs secteurs depuis la fin de la guerre mondiale. Se basant sans doute sur les renseignements colligés par le Bureau fédéral de la Statistique, le ministre affirme que le Canada occupe aujourd'hui "le troisième rang parmi les nations de l'univers au point de vue des exportations globales". C'est déjà un indice certain que nos ressources naturelles sont livrées à une exploitation de plus en plus intensive. Cela donne à réfléchir. On s'inquiète de savoir si la production représente l'intérêt du capital-nature ou si son appétit est tel qu'une partie de ce capital inaliénable est absorbé en plus de l'intérêt (ou, si vous le préférez, de l'accroissement annuel).

Toujours d'après les mêmes sources, notre pays occupait dans le monde un rang fort enviable pour la production primaire ou production de base. En effet, on nous apprend qu'en VTR le Canada se classait comme suit :

Premier pour la production du papier-journal.

Premier pour la production du nickel.

Premier pour la production de l'amiante.

Premier pour la production du platine.

Second pour la production de la pâte de bois.

Second pour les exportations de farine.

Second pour l'aménagement des forces hydrauliques.

Second pour la production de l'or, de l'aluminium, du zinc, du radium.

Troisième pour la production de cuivre.

Quatrième pour la production du plomb et de l'argent.

Quatrième pour la production du blé.

Quatrième pour la production du magnésium.

Parcille nomenclature chatouille agréablement notre orgueil, nous grise comme un encens capiteux. Cette première et toute naturelle réaction passée, des doutes s'insinuent en notre esprit, après quoi la crainte nous assaille. Pour tenir le rôle de vedette, pour être l'acteur brillant qui épate la galerie, est-ce que nous ne dépassons pas nos moyens ? Nous constatons, par exemple, que les produits de nos forêts, transformés en papier-journal, nous placent en tête de liste; que nous ne sommes

dépassés que par les Etats-Unis quant à la production de l'énergie hydro-électrique. Fort bien. A deux conditions, à savoir: que l'approvisionnement des papeteries s'ajuste à l'accroissement annuel des forêts; et que les forces hydrauliques mises en valeur puissent toujours compter sur des vastes domaines boisés, sagement aménagés, exploités et préservés, pour leur assurer à perpétuité le volume d'eau nécessaire au fonctionnement des usines génératrices. On oublie volontiers qu'entre ces deux ressources existent des rapports d'interdépendance. Ecarter que les individus, que les sociétés respectent les lois élémentaires de la Nature, n'est-ce pas trop souvent parler à des sourds et faire juger de couleurs par les aveugles ?

"Tout ce qui luit n'est pas or", si l'on en croit un vieux dicton. Que le Canada soit au premier rang dans telle ou telle production primaire, aucune objection si la récolte prélevée sur les ressources vivantes ne dépasse leur rendement normal. Dans le cas contraire, appliquons les freins et vigoureusement, car alors notre apparente richesse actuelle peut rapidement s'affaiblir et s'épuiser.

(FORET).

L'HOMÉOPATHIE PEUT VOUS GUÉRIR

MALADIES

Bronchites
Estomac
Faiblesse
Foie
Peau
Varices
Reins
Rhumatisme

DRAINEURS

Pulmo-Drainol
Gastro-Drainol
Chloro-Drainol
Hépat-Drainol
Dermo-Drainol
Veino-Drainol
Reno-Drainol
Arthro-Drainol

EN VENTE A LA

PHARMACIE BERGERON

— Téléphone: 333. — MONTMAGNY. —

Le Père Noël à Cap-St-Ignace

Depuis quelques années, une belle tradition existe dans la paroisse. Le jour de Noël, les Artisans de Cap-St-Ignace ont tenu à rendre heureux les enfants assurés dans leur société. Voilà pourquoi ils avaient invité parents et enfants à venir rencontrer le Père Noël à la salle municipale et assister au dépouillement d'un magnifique arbre de Noël, chargé de nombreux cadeaux.

Aux premiers rangs de l'assistance, on remarquait: l'abbé Damase Maranda, curé de la paroisse, l'abbé Jean-Charles Nicole, vicaire, M. le maire Roland Méthot, M. Maurice Fortin, président de la locale de Cap-St-Ignace, l'avocat Jos. Marineau, directeur général de la Société et Mme Marineau, M. Gérard Guimont, propagandiste pour la région. Une foule nombreuse se pressait. L'assemblée s'ouvrit par le chant de "O Canada". Au cours de l'après-midi, il y eut des allocutions par M. le maire, qui souhaita la bienvenue dans la paroisse au Bon Père Noël; M. le président de la locale adressa aussi quelques mots, de même que M. l'avocat Jos. Marineau. M. le curé prit aussi la parole et indiqua le sens de cette fête qui réjouit les enfants. Dans son allocution, le Bon Père Noël, d'une voix un peu émue, donna quelques bons conseils aux enfants qui se trouvaient dans la salle. Puis l'on procéda à la distribution des cadeaux qui réservaient des surprises pour tous les récipiendaires.

Pour agréer davantage l'après-midi, un groupe d'enfants exécuta des danses et des déclamations. Pour la circonstance, on avait décoré la salle.

AVIS

La SINGER SEWING MACHINE CO avise sa nombreuse clientèle que M. J.-Edmond Lainesse, de Montmagny, n'est plus au service de cette compagnie. Il est remplacé par M. J.-ALPHONSE GUILLEMETTE, demeurant à 29, rue des Erables, Montmagny.

Pour tout service et achat de machine SINGER, veuillez vous adresser à notre NOUVEAU REPRESENTANT, le seul autorisé à posséder les vraies pièces SINGER.

Aussi, veuillez prendre note que notre vendeur autorisé portera une attention spéciale au service de ceintures, boucles et boutons recouverts ainsi que hemstich fait suivant les données de la Singer et aux prix réguliers de la Singer.

Tél.: 690

FOURRURES

VENTE D JANVIER

REDUCTION DE

15 et 20 %

Venez voir notre beau choix de manteaux de fourrure.

Des aubaines aussi incroyables que: Dos de mouton de Perse noir, premier choix, rég. \$525, pour \$425. — Dos de rat musqué du sud, naturel, rég. \$400., pour \$299, et plus. — Chevreau africain, teint brun, rég. \$175., pour \$119. — Lapin japonais, teint vison, rég. \$149., pour \$119.

Aussi un bel assortiment de "Jackets".

RITA NORMAND

Rue Frontenac. — Montmagny.



Grande Réduction de 25 à 50%

Commençant le 17 janvier pour se terminer le 31

Toutes nos chaussures pour hommes, dames et enfants seront vendues avec un rabais considérable

Aussi bas nylon pour dames de marque "Gotham" valant de \$1.50 à \$1.95 pour seulement \$0.95

RENDEZ-VOUS DES DEMAIN, SAMEDI, AU

COMPTOIR DE CHAUSSURES Enr.

14, rue DE LA GARE,

Tél.: 312

MONTMAGNY.

Pour vos imprimés de tous genres, si vous tenez à un travail parfait, consultez Les Editions Marquis, Ltée, à Montmagny, P.Q., 37, rue St-Thomas.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Nos ateliers, qui disposent du plus bel assortiment de vignettes qui soit, sont, sans conteste, les plus modernes du Bas-St-Laurent.

Biographie de Maurice Marquis

L'article ci-dessous est extrait du livre "NOS HOMMES D'AFFAIRES" publié chaque année au Canada dans le but de mieux faire connaître les personnalités canadiennes.

Maurice Marquis, imprimeur-éditeur, président et gérant des "Editions Marquis, Ltée", fondateur et directeur de sept publications hebdomadaires englobe dans sa personnalité les qualités d'homme d'affaires, d'organisateur, d'individualité altruiste qui s'est toujours dévoué au service des intérêts publics, ayant un sens social très développé et possédant la faculté de comprendre et d'aider à résoudre les problèmes des autres et de mettre ses dons à leur service. Nous n'avons qu'à le suivre au cours de sa vie pour voir les exemples pratiques de toutes ses qualités.

FORMATION:

Il est né le 29 novembre 1901 à Ste-Anne-de-Beaupré, comté de Montmorency. Son père, Irénée Marquis, menuisier de profession et surintendant au service des Révds Pères Rédemptoristes, pendant 37 ans, lui a déjà enseigné, en bon artisan canadien, l'amour du travail bien fait. Il a fait ses études à l'Académie des RR. FF. des Ecoles Chrétiennes à Ste-Anne-de-Beaupré. Attiré, dès son jeune âge, par le goût du travail artistique, il est entré en apprentissage chez "Léonard et Fils", à Québec, l'entreprise de verrières des églises. Ce métier d'art et du dessin l'a amené à "La Montreal Art Gallery" où il avait pour professeurs les plus grands peintres de ce temps-là, comme William Bremner, Maurice Cullin, John Johnson, St-Charles et Dionna's. Par son talent et son application, il a gagné une bourse d'étude de 3 ans. En dehors de ses cours, il consacrait tous ses loisirs à l'étude de la photographie, le dessin commercial, la photographie, l'architecture, la gravure et l'imprimerie.

DANS LES AFFAIRES:

Bientôt, il a dû choisir entre la carrière artistique et le métier d'imprimeur. Il a opté pour le deuxième et fonda, à 19 ans, en compagnie avec son frère Gérard, l'imprimerie de Montmagny, qui se porta acquéreur de l'ancienne imprimerie populaire et, plus tard, l'imprimerie du journal "Le Courrier de Montmagny" qui fut plus tard fusionnée avec le journal "La Sentinelle". Afin de conquérir un marché plus étendu, il fonda, en 1937, en Compagnie Limitée, "Les Editions Marquis, Ltée", qui se trouvent toujours à l'adresse: 31, rue St-Thomas. C'est un des plus modernes ateliers dans toute la région de Québec et du Bas-St-Laurent. Le nombre du personnel au travail dans cet établissement varie entre 24 à 34 employés qui reçoivent la moyenne de salaire la plus élevée à Montmagny et qui jouissent des conditions de travail qui éloignent toute idée malvenue.

A partir de 1929, il a fondé plusieurs journaux hebdomadaires pour les comtés de L'Islet, Bellechasse, Gaspé, Lotbinière et Charlevoix-Saguenay. Ces régions sont desservies par les journaux suivants: La Voix de Gaspé, L'Echo de Lotbinière, Le Courrier de Bellechasse, Le Progrès de L'Islet et L'Avenir de Montmorency. En plus de l'impression de sept journaux, "Les Editions Marquis, Ltée" font une spécialité des éditions d'ouvrages d'auteurs canadiens ou étrangers, de biographies et de livres classiques, etc. Les grandes maisons d'édition de New-York (Brentano) ou de Paris (Nathan) ont confié à cette entreprise l'impression de grands ouvrages classiques.

Pour connaître les méthodes de travail des maisons d'édition à l'étranger, M. Marquis a fait un voyage d'affaires et d'études en Europe, en 1947 et visita la France, la Belgique, la Suisse, la Hollande et l'Angleterre. A deux occasions, il traversa le continent canadien dans l'intérêt de ses affaires et tout dernièrement encore, il vient de terminer un deuxième voyage en Europe, que nos lecteurs peuvent suivre dans un reportage que nous publions chaque semaine dans six journaux.

ACTIVITES PUBLIQUES:

Parmi les multiples activités publiques, mentionnons tout d'abord sa fonction d'échevin, au Conseil municipal de Montmagny, durant 3 termes. Elu en février 1939 à 1943 et de nouveau en 1945, il se retira du Conseil de Ville en 1947.

Comme édile municipal, M. Marquis s'est appliqué avec beaucoup d'énergie et de succès, à améliorer l'aspect général de la ville par l'adoption d'un plan d'urbanisme auquel il attachait une grande importance. Grâce à des démarches auprès du Lieutenant-Colonel Gaboury, il fit consentir ce dernier à l'organisation de l'Ambulance St-Jean à Montmagny. Grâce à son intervention, la taxe de vente de 2 pour cent, qui aurait lésé surtout les ouvriers et les commerçants, n'a pas été imposée après l'avoir combattue jusqu'au Comité des Bills Privés, à Québec.

Parmi les nombreuses réalisations durables, nous ne pouvons pas passer sous silence la fondation, sous son initiative, de l'Ecole d'Arts et Métiers, les cours du soir, etc., qui rendent aujourd'hui de grands services à la jeunesse de la ville et la fondation d'un magnifique centre de loisirs qui fait l'orgueil de membres qui en font partie. L'amélioration du système contre les incendies, à quoi il versa les sommes d'argent nécessaires venant de la récupération des chiffons de papier et de métaux.

(suite à la page 14)

Le premier prêtre natif du Canada

Il était originaire de la paroisse St-Thomas de Montmagny

Lors d'une courte visite que nous avons faite dernièrement à M. le curé Painchaud, V.F., nous avons appris que le premier prêtre canadien ordonné par Mgr de Laval était un citoyen de Montmagny, M. l'abbé Germain Morin, fils de M. et Mme Noël Morin. Il reçut le sacrement de l'Ordre le 29 septembre 1665.

Le curé de l'église St-Thomas a fait de nombreuses recherches dans les archives de la paroisse. Tous les registres sont précieusement gardés dans le coffre-fort du presbytère et ils constituent une documentation de premier ordre sur l'histoire de Montmagny.

Nomination à la Shaw. Eng. Co. Ltd

Le président de la Shawinigan Engineering Company Limited, M. R.-E. Hertz, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Arthur L. Patterson, ingénieur en chef de la compagnie, au poste de vice-président. M. Guy Rinfret, ingénieur surveillant depuis 1947, lui succède comme ingénieur en chef.

Ces deux officiers sont au service de la compagnie depuis sa fondation en 1919, comme filiale de la compagnie Shawinigan Water and Power.

Né à Montréal, M. Patterson reçut son diplôme en génie mécanique de McGill en 1914 et se rendit outremer avec l'artillerie Canadienne, pour revenir en 1919 avec le grade de capitaine, après avoir servi temporairement dans l'armée impériale.



M. Rinfret est né à Dawson City, dans le territoire du Yukon; son père, ingénieur diplômé de McGill en 1887, s'y était rendu avec son épouse, comme arpenteur du gouvernement fédéral, lors de la course à l'or. Après avoir fréquenté le Collège Loyola, l'Ecole technique de Shawinigan Falls et l'Université McGill, où il obtint avec distinction son diplôme en génie civil, M. Rinfret entra à la compagnie Shawinigan Water and Power un an avant que la Shawinigan Engineering ne fût fondée. Il fut ingénieur aux chantiers de construction de la centrale du Rapide-Blanc et de celle de la St. Maurice Power Corporation, à La Tuque. Après la deuxième guerre mondiale, il passa plusieurs mois en Chine, où la compagnie Shawinigan participait à une étude des emplacements hydroélectriques pour le gouvernement nationaliste.

Tous les projets louables auront notre approbation

Nous sommes très heureux d'avoir pu déclencher, au cours de ces dernières semaines, le grand déploiement qui se fait actuellement autour de la venue possible de nouvelles industries à Montmagny.

Au mois de juin dernier, la venue d'une telle manufacture était annoncée par l'honorable A. Rivard et, lors du banquet en l'honneur de l'hon. Boulanger, conseiller législatif, M. Rivard en parla de nouveau.

Prochainement, les contribuables auront à se choisir une nouvelle administration municipale. Et voici que Son Honneur le maire Roy réitère les promesses faites depuis quatre ans et même convoque un banquet pour nous apprendre qu'une compagnie de robes projette de venir s'installer ici. Toutefois, la compagnie n'a aucun représentant à ce banquet, tout au plus un porte-parole en la personne d'un officier supérieur de la Banque Royale du Canada. Evidemment, nous sommes en faveur de nouvelles industries et nous avons placé ce projet au premier rang de notre programme, mais de là à faire une campagne autour d'une compagnie qui n'a encore rien décidé...

Il n'y a donc pas de doute qu'on cherche à distraire les contribuables sur ce qu'on fait à l'Hôtel de Ville depuis 4 ans. Si les contribuables s'y laissaient prendre, nul doute qu'ils le regretteraient comme dans le passé. Ce n'est à la veille des élections qu'il faut faire des démarches pour obtenir l'établissement de nouvelles industries, mais tout

le temps que dure le mandat du conseil élu.

La question des nouvelles industries sera continuellement au programme que nous nous sommes tracé. Mais, nous ne ferons pas qu'en parler, nous réaliserons quelque chose. Et si par hasard, des démarches sérieuses ont déjà été faites, la nouvelle administration y donnera suite dans le plus bref délai possible et la tournure des événements prendra une toute autre allure.

Depuis quatre années surtout, les contribuables se sont fait leurrer par des promesses. Le Conseil actuel est bien naïf de croire que la "bombe à retardement" lancée à cette dernière heure au sujet d'une nouvelle industrie va les convaincre tout à coup que le chat est dans le sac.

Nous pourrions nous permettre les mêmes procédés, car nous connaissons des compagnies qui nous ont elles-mêmes parler de venir s'établir ici. Mais, nous préférons agir plus sérieusement et ne pas prendre ainsi les contribuables pour des imbéciles. Nous formerons d'abord une commission industrielle qui, elle, munie de tous les renseignements, fera le travail d'approche auprès de ces compagnies. Ainsi, lorsque nous annoncerons la nouvelle à la population, il s'agira d'une chose sérieuse avec des précisions concrètes. Que tous les contribuables soient assurés que nous prendrons tous les moyens à notre disposition pour réaliser cette partie de notre programme.

Maurice Marquis

Emission de la Commission Scolaire de Montmagny

La Commission Scolaire a vendu \$530,000 d'obligations 4 1/2% séries dix ans et demi.

Le Département de l'Instruction publique a autorisé les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Montmagny, comté de Montmagny, à vendre \$530,000 d'obligations de gré à gré. Un prix de 98.75 a été payé pour \$412,500 de titres à 4% 1954-1957 et \$117,500 à 4 1/2% 1958-1963. Ainsi, le coût net de l'argent emprunté est de 4.543%. Le secrétaire de la province a accordé un octroi de \$385,217.28 pour cette émission.

La transaction précédente de la corporation sur le marché des obligations avait été effectuée en 1939.

Les nouveaux titres sont datés du 1er décembre 1952 et ils peuvent être rachetés par anticipation. Ils échoient du 1er juin 1954 au 1er juin 1963 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec ainsi qu'à Toronto. C'est pour construire des écoles dans la paroisse St-Mathieu et le quartier industriel que la Commission scolaire a contracté cet emprunt. L'octroi de \$385,217.28 applicable à l'émission est payable en quatre versements annuels, égaux et consécutifs de \$96,304.32, de 1954 à 1957 inclusivement.

L'évaluation imposable de la Commission scolaire pour 1951-1952, s'élevait à \$4,519,318. La corporation n'a pas d'autre dette à long terme que l'emprunt actuel, vu que le gouvernement de la province a assumé sa dette antérieure en vertu de la "Loi pour assurer le progrès de l'éducation".

SOUSCRIPTIONS A LA LIGUE ANTITUBERCULEUSE (5e liste)

Montmagny Furniture Co. Ltd, \$20.00; M. Adjotor Fortier, Québec, \$5.00. Souscriptions de \$2.00: Société des Artisans Canadiens-Français, Audet et Frère, Enr., M. Robert Bernatchez, Collins and Son, Veneer, Collin Lumber, Ltd, MM. Maurice Collin, J.-Ed. Gagné, Amédée Gauthier, Emile Fournier, Riv.-du-Sud, Bernard Gaudreau, Jos. Lafiamme, Les Editions Marquis, Ltée, Arthur Lauzon, Laval Paquet, Léopold Rioux, Gérard

Thibault, comptable, CAP ST-IGNACE, \$2.00: MM. Marcel et Jean-Noël Richard, ST-FRANCOIS, \$2.00: MM. Xavier Forgues et Laurent Lamontagne, LAC FRONTIERE: M. Édouard Pelchat, \$2.00; Le Conseil Municipal, \$10.00. STE-EUPHEMIE: Le Conseil Municipal, \$25.00. N.-DAME-DU-ROSAIRE, \$2.00: M. Armand Asselin, Dr A. DUMAS, sec.

NOS LECTEURS DEVIENNENT DES CLIENTS ASSIDUS DE NOS ANNONCEURS

Obsèques de dame Herménégilde Bilodeau

Samedi, le 3 janvier, à 10 heures, en l'église St-Thomas, eurent lieu les funérailles de dame Céline Lynch, épouse de feu M. Herménégilde Bilodeau, décédée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 30 décembre dernier, à l'âge vénérable de 98 ans et 7 mois.

La défunte laisse dans le deuil: une fille adoptive, Mme Arthur Coulombe; une belle-soeur, Mme Odilon Lynch. De nombreux neveux et nièces, parmi lesquels: Mme Jasques Beaumont (Jeannine Coulombe), Mme Marcel Ray (Gilberte); Mme Henri Dionne (Georgette); Jacques Beaumont, Marcel Roy, Henri Dionne, Marcelle, Bertrand et Gaston Coulombe, Mme Xavier Bouffard, Wellie et Dave Lynch, M. et Mme Odilon Labadie, M. et Mme Lucien Plourde, Lewiston, Maine; M. et Mme Aurèle Gagné, Berlin, N. H.; Mme Hildège Dévaux, Shawinigan Falls; M. et Mme J. Lynch, Berthier, M. et Mme Jos. Lynch, de Grand-Mère; Charlie, Joséphine et Sophie Lynch, M. et Mme Ovide Blanchet, MM. et Mmes Armand, Philippe et Roland Bouffard, M. et Mme Geo. Ancil, M. et Mme O. Gindeau, Frank et Edgar Bilodeau, Mme J. Turcotte, tous de Berthier; Mme O. Mathieu, Québec; M. et Mme Maurice Myrand, Québec; Arthur Galibois, Berthier; Joseph, André, Arthur, jr., Chs-Edouard, Henri et René Galibois, M. et Mme Gérard Lortie, M. et Mme J. Girard, Québec.

M. Roland Guillemette portait la croix, tandis que MM. Wellie Lynch, Xavier Bouffard, Onésime Bilodeau, Armand Bouffard agissaient comme porteurs du corps.

A l'église, M. l'abbé G. Labbé fit la levée du corps et le service a été chanté par M. le curé Alb. Painchaud, V.F., assisté du Rév. Père Emile Ringuet, O.M.I., curé de Le Pas, Manitoba, et de M. l'abbé Marc Caron, comme diacre et sous-diacre.

De nombreux citoyens et amis de la famille firent escorte à la dépouille mortelle de la vénérable nonagénaire des salons Ruelland à l'église paroissiale.

Le deuil était conduit par MM. Charles et Walter Lynch, Emile Morin, Benoît Fournier, Proctulus, Emile, Wilson et Roger Giasson, Ovide Blanchet, Marcel, Gérard et Jean-Paul Bilodeau, Augustin Galibois, Berthier. Parmi les autres citoyens figurant dans le défilé, mentionnons: S. H. le maître Louis-O. Roy, Auguste Forkin, Jos. Mercier, Thomas et Conrad Journeault, Phil. Casault, Denis Galibois, Omer Gosselin, Louis Giasson, Damase Beaudoin, Adélaïde Gaudreau, Alphonse Labrecque, Laurent et Gérard Després, Diog. C-Després, Lionel Clavet, Albert Caron, Robert Hoffman, Berthier, etc., etc.

Les services de la Maison Marcel Ruelland avaient été retenus pour la direction des funérailles. Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Connaissez-vous la...

(Suite de la page 11)

soudain un obus explosa au-dessus d'eux tuant ses trois compagnons. Pour sa part, un éclat lui pénétra dans le coude et traversa le bras dans le sens de la longueur et vint se loger dans sa main. Cette blessure nécessita son transport à l'hôpital où il séjourna plus d'un mois. Son poids à ce moment n'était que de 97 livres tellement il était amaigri par la misère et les privations. Il fut dnc renvoyé au Canada et licencié au mois de mai 1918.

Guerre Mondiale 1939-45.

Comme dans les cortès de fée, 21 ans après, au début de septembre 1939, notre héros de seconde main, puisqu'il avait été pas mal usagé en 1914-1918, sous prétexte d'expérimenter une guerre mécanisée et moderne, alla offrir ses services que l'on accepta. A titre destructeur, il forma le Régiment de La Chaudière, à Ste-Claire, comté de Dorchester. Par la suite, il fut attaché à la Garde des Vétérans (O.R. Staff Sgt) commis senior, pour finir avec l'Amirauté britannique faisant du Service Secret (B.A.T.M.) contre-espionnage. Il était alors en charge d'un groupe d'inspecteurs qui surveillaient un certain nombre d'usines de guerre pour prévenir des actes de sabotage et surveiller le transport des armes et des munitions jusqu'aux ports d'embarquement pour l'Europe. Il fut licencié en juin 1945.

Le sergent-major Cloutier est décoré de la "Médaille 1914-1918", "Etoile de Mons"; "Médaille Service et Victoire"; "Médaille 1939-1945"; "Service Volontaire"; "Médaille de la Défense".

Major-Général Tremblay.

Lorsque nous le questionnions au sujet de ses commandants, en outre le major-général Tremblay, M. Cloutier nous répondit: "Je voudrais dire un mot du lieutenant Tremblay qui a commandé le Régiment durant deux ans. Il est décédé il y a à peine un an avec le grade de major général. Notre commandant, natif de Chicoutimi, était une idole pour ses hommes. Brave comme pas un, il n'avait qu'une préoccupation, faire la guerre. Il était rapide dans ses décisions. Lorsqu'un plan était décidé, il sautait le parapet en criant aux hommes de le suivre, ce que tous faisaient d'emblée. En dehors du service, c'était un solitaire toujours grognon et maussade". Pour donner une idée du moral du régiment, disons que durant toute la guerre, les Allemands ne firent que cinq prisonniers, tous les blessés dont trois moururent en captivité.

Pour finir, je dirai avec orgueil que je suis extrêmement fier d'avoir servi sous les ordres d'un tel homme et, à mon avis, le Canada a eu raison de l'honorer comme il le fit. Son nom est maintenant entré dans l'histoire du pays et y est gravé en lettres d'or. Il ne l'a pas volé".

La population de Montmagny est fière de compter dans ses rangs un vétéran de la trempe du sergent major régimentaire Cloutier. Quoique petit de taille et plutôt chétif, M. Cloutier fait preuve de courage, d'abnégation et d'une force de caractère peu commune. Il est l'un de ceux qui ait été le plus longtemps sur la ligne de feu. Il a enduré ainsi que tous ceux qui étaient avec lui, des souffrances et des misères indescriptibles. Il a fait face aux dangers et à la mort mille fois, et ceci sans broncher. Cela démontre que les hommes de valeur ne se mesurent pas nécessairement à la brassée.

Saluons donc, chapeau bas, le R.S.M. Cloutier, héros authentique de la guerre 1914-1918, cette guerre qui fut considérée la plus dure, la plus sanglante et la plus inutile de toute l'histoire.

LES PATATES

La récolte canadienne de pommes de terre dépasse d'environ 10 millions de boisseaux celle de 1952. Au milieu de novembre, les prix de pommes de terre étaient à peu près égaux à ceux de la même date l'an dernier. Les prix actuels dans le nord-est des Etats-Unis n'attirent pas les exportations des provinces Maritimes.

Les premiers colons du Canada en 1666 étaient au nombre de 3,215, exception faite des Indiens et des Esquimaux.

Funérailles de M. William Bernier

Les imposantes funérailles de M. William Bernier, époux de dame Gertrude Blais, décédé à sa résidence à Québec, le 30 décembre, à l'âge de 56 ans, ont eu lieu le 3 janvier, en l'église de St-Thomas de Montmagny et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à l'égard du défunt et de condoléances à l'adresse de la famille en deuil. Des représentants de toutes les classes de la société ainsi qu'un groupe de Chevaliers de Colomb, dont le drapeau était porté par M. Léonard Chabot, figuraient dans le défilé.

A l'église, la cérémonie fut très imposante. M. l'abbé Albert Painchaud, curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. Bienvenue, O.F.M., assisté de MM. les abbés Roland Boulanger et Gérard Labbé. Dans les stalles du sanctuaire, on remarquait les RR. FF. Luchésie, o.f.m., de Québec, Wilfrid Soucy, o.f.m., de Sorél, et M. l'abbé Rodrigue Lagacé.

Au départ de la résidence de son frère, 117 rue St-Jean-Baptiste, le cortège était précédé de la croix portée par M. Joseph-O. Lessard, cousin. Portaient le cercueil: MM. Gaston et Odilon-E. Bernier, Paul-Emile et Marcel tous neveux.

Bernier, Paul-Aimé et Yvan Blais, tous neveux. Le deuil était conduit par son fils, le R. F. Ferdinand, o.f.m., de Sorél; ses frères: MM. J.-H. Bernier, Odilon et Ernest Bernier; son beau-frère, M. Stanislas Blais, de Québec; ses neveux: MM. André Blais, de Québec, Jean-Marie Mercier, de Sorél, et Marcel Mercier; ses cousins: MM. Léonce Moreau et Louis-Marie Bernier.

de L'Islet, Eugène Bernier, Victor Dubé, de St-Jean-Port-Joli.

On voyait aussi MM. Maurice Marquis, Narcisse Picard, Ludger Roy, de Berthier, Marcel Hudon, Maurice Blais, de St-Pierre, Ls-Philippe Rossignol et Arthur Dumais, de St-Philippe-de-Néri, Donat Mainville, Maurice Paquet, Gérard Guay, Robert Heppell, de Québec, Marius Normand, fils, Luc Fournier, Roland Girard, J.-A. Bernier, J.-E. Lemelin, Jean-Paul Tremblay, Xavier Caron, fils, Magella Leclerc, Delphis Mainville, Cléophas Coulombe, Armand Talon, Dont Morin, Jean-Noël Blouin, Joseph Clouston, Albert Barde, Albert Martin, Lionel Clavet, Albert Gendron, Lucien Coulombe, Paul-Emile Mainville, Hector Lepage, Michel et Armand Collin, Hervé Vézina, Auguste C. Dupuis, Emile Blais, Ernest Ringuet, Philias Paquet, Amédée Boulet, Paul-Henri Couillard, Proctulus Giasson, Raoul Fournier, Edmond Rousseau, Adélaïde Gaudreau, Maurice Fréchette, J.-A. Labrecque, André Béchard, Eutrope Méthot, Eugène Létourneau, Joseph Jacques, Amédée Boulet, Ls-Albert Couillard, le notaire G. Hébert, Albert Caron, Robert Morin, Dominique Fournier, Raoul Gagné, O.-C. Després, Robert Bernier, Rosaire Laprise, Ths Laberge, J.-Ed. Gagné, Napoléon Dionne, J.-D. Létourneau, Jean-Guy Létourneau, Georges Smith, Marius Casault, Laurent Casault, Ferdinand Catelier.

M. Laurent Normand, de Saint-Pierre de Montmagny, dirigeait les funérailles.

Nous réitérons à la famille en deuil, l'expression de nos plus vives condoléances.

SPECIAUX

Achetez au PRIX DU GROS = 20% en PAYANT COMPTANT

Tuyaux de fonte 4" rég. \$ 1.35 pour \$ 0.95
Eleviers en fonte, 18x30x6 rég. \$16.85 pour \$13.48
Toilettes rég. \$40.00 pour \$32.00, siège en plus
Bains sur pattes rég. \$69.60 pour \$55.68
Bains tablier, en acier rég. \$90.40 pour \$72.32
Bains tablier, en fonte rég. \$96.80 pour \$77.44

Les Appareils de Chauffage, Enr.

Philippe GIASSON, prop. — Rue Saint-Jean-Baptiste.
Téléphone: 141-W — MONTMAGNY.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Représentant exclusifs des poêles Moffat, à l'électricité et au gaz.

FAIRBANKS

- Pompes
- Laveuses
- Fournaiss
- Chauffe-eau
- Brûleurs à l'huile

INGLIS

- Chauffe-eau
- Buandières
- Laveuses
- Chauffettes

BEATTY

- Laveuses
- Séchoirs
- Chauffe-eau
- Repasseuses
- Poêles électriques

- Poêles **Ovier**, électriques, 4 ronds, combinés avec fourneau à cuire 12 demi pains.
- Pétrins **Ovier**, électriques et manuels
- Du système **Darling** de chauffage par les plinthes
- Des brûleurs **Wil, Oil-O-Matic**, basse pression
- Des brûleurs **Breeze** lance-flamme
- Des fournaiss **Coleman**
- Des buandières **Bendix**
- Des séchoirs **Bendix**
- Des réfrigérateurs **Astral, Serval** à l'électricité, au gaz et à l'huile
- Des radios **Emerson** et **Admiral**
- Des machines à bois **Poitrans & Fils**, de L'Islet Station
- Réfrigérateurs: **Frigidaire** et **Général Electric**

DISTRIBUTEURS

des peintures **SICO, MURPHY, NARVO, TOTALUME** (Anti-rouille) de **Jacquays-Strake**
Bicyclettes de courses françaises **Automoto** et **Gachon**
Tuyaux d'amiante "Transite" de **C.-J. Manville**
Fournitures de plomberie en général.

Les Appareils de Chauffage Enr.

Philippe GIASSON, Prop. — Tél. Rés.: 141

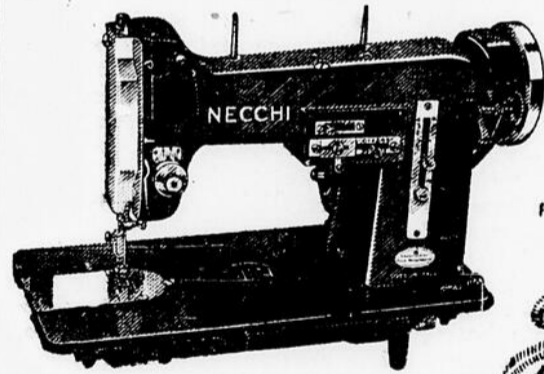
107, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.:Aff. 141w.



sur la fameuse

Necchi

la plus merveilleuse machine à coudre au monde



Les machines à coudre Necchi sont offertes dans un vaste assortiment de cabinets et portatives de belle apparence — à des prix qui conviennent à tout budget.

Modèles réguliers depuis \$139
Modèles DeLuxe depuis \$169
Custom DeLuxe depuis \$299

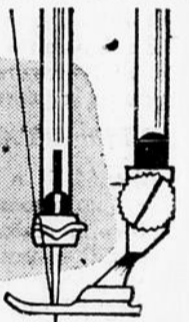
Généreuse allocation d'échange — Facilités de paiement.

Garantie à vie — toutes les pièces sujettes à l'usure sont interchangeables avec celles des autres marques connues et sont toujours disponibles.

Téléphonez-nous pour une démonstration gratuite à domicile — sans obligation de votre part.

Pierre Fournier

51, St-Jean-Baptiste. — Tél.: 266
LES COMMANDES PAR LA POSTE SONT ACCEPTÉES



NECCHI



COUD LES BOUTONS

FAIT LES BOUTONNIÈRES



CONFECTIONNE LES MONOGRAMMES



PROBE



FAIT LES RÉBORDS INVISIBLES



Connaissez-vous la Légion Canadienne?

Par : Conrad BELLEY et Raymond LORTIE.

Epopée glorieuse du 22e Régiment

VETERAN DE LA GERRE 1914-1918 PRES DE QUATRE ANS DANS LES TRANCHES Notre héros, le R.S.M. CLOUTIER

Comme nos lecteurs doivent s'en souvenir, et en particulier, les vétérans de la première guerre mondiale, le 8 octobre 1914 s'organisaient, à Montréal, plus précisément à l'arsenal du 65ième Mont-Royal, le premier régiment du 22ième sous le nom de 22e Canadiens-Français qui devait plus tard se couvrir de gloire sur les champs de bataille et qui aujourd'hui encore, continue ses glorieuses épopées.

Entraînement

Il y avait alors un mois que le premier contingent s'était embarqué pour l'Europe. En moins de trois semaines, dès que l'idée de formation fut lancée, le 22e était complet et s'entraînait à Saint-Jean. Après trois mois d'exercices, et, au lendemain d'une cérémonie grandiose à l'église Notre-Dame, au cours de laquelle les dames de Montréal offrirent les couleurs, notre fameux régiment canadien-français, ce dernier partait pour Amhers, N.-E., afin de compléter son entraînement. Le matin du 20 mai suivant, tout Amherst était pavoisé, le 22e, au milieu de manifestations d'une franche et cordiale amitié et aux applaudissements de la population entière, montait sur le train en route pour Halifax, et le soir même, à bord du SS Saxonia pour l'Europe et l'immortalité. Le régiment était alors sous le commandant du Lt-col. Gaudet. Son second était le major Tremblay qui devait, un peu plus tard, se couvrir de gloire à la tête du Royal 22e Régiment.

bombardiers transportant sur leur dos des sacs de grenades. A cause des pluies continuelles, les sacs étaient pourris et plusieurs fois des grenades tombaient à terre. Un des prisonniers que je ramenaient se pencha subitement, je crus qu'il ramassait une grenade et sans hésiter je l'embrochai de ma baïonnette, le tuant sur le



Le 30 mai au matin, le Saxonia atteignait les côtes anglaises et le débarquement eut lieu à Western Hangar. De là, le Régiment se rendit à East Sandling pour terminer son entraînement. C'est à cet endroit que notre héros du jour, l'instructeur Cloutier suivit les cours au Sharncliff Military College, en outre, un cours de contre-espionnage. Il obtint sa qualification de sergent-major instructeur (W.O.-1).

En route vers la France.

Vint enfin le moment où on pouvait aligner nos braves sur les champs de bataille ravagés des Flandres, à côté des soldats de la première heure.

Le soir du 15 septembre 1915, le 22e s'embarquait à Kakestane pour Boulogne où il arrivait le lendemain. De là, nos militaires prirent le train pour St-Omer où, après un court repas se mirent en marche pour Hazebrouck, Flandres, et le lendemain campèrent près de la ligne de feu du Mont Kemmel, à Loere-Shepenberg.

Face aux Boches.

Par une température très mauvaise, les tranchées inondées par les pluies d'automne, nos valeureux soldats étaient maintenant exposés aux coups traitres des francs-tireurs et aux bombes allemandes. A Looz, où les Anglais étaient serrés de près, nos Canadiens reçurent le baptême de feu. Ce fut une terrible bataille qui mit le ciel en feu sous la mitraille. Ici se passa un incident dont nous laissons au sergent-major Cloutier le soin d'en faire le récit: "Je fus désigné, un jour, pour conduire vers l'arrière, un groupe de 28 prisonniers allemands. Chemin faisant, nous fîmes la rencontre d'un groupe de

coup. Je m'aperçus après que le prisonnier voulait seulement ramasser un bout de cigarette jeté par l'un des nôtres. Je fus profondément remué d'avoir été obligé de tuer ce pauvre diable sans défense. Et, plus tard, lorsque je dus rendre compte de ce prisonnier, quoique je fus exonéré, j'en avais les larmes aux yeux. Il est vrai que nous avions été échaudés dans le passé. Que de fois de présumés blessés tuaient les brancardiers qui venaient pour les ramasser ou se servaient d'articles à collectionner, comme des armes ou des casques d'acier, pour dresser des traquenards".

Les calvaires glorieux.

Jusqu'à Noël, les ravages de l'artillerie ennemie se continuait, cependant que les nôtres commençaient à s'entraîner avec éclats aux incursions et aux patrouilles en territoire ennemi.

Bientôt allaient sonner pour notre glorieux 22e les heures historiques de St-Eloi, Reims, Courcellettes, Vimy, et tant d'autres où le 22e devait gravir des calvaires sanglants mais glorieux.

Au commencement d'avril, la lutte faisait rage dans les Flandres. Tout le terrain d'alentour était bouleversé et jonché de cadavres. La ligne de front était déchirée de toute part. Des escouades se risquèrent dans la boue et sous la mitraille sur le terrain ennemi; on prit le terrain et le garda, mais au prix de terribles sacrifices. La mort fauchait sans cesse dans les cratères de St-Eloi, sous le brouillard car ils eurent à endurer des souffrances indicibles pour des hommes épuisés, meurtris, affamés et altérés.

Le 13 juin, nos braves occupaient les tranchées conquises de St-Eloi, mais passèrent plusieurs semaines à réparer et à se fortifier, c'est là qu'ils fêtèrent la S. Jean-Baptiste par une journée de congé accordée par le colonel Tremblay, maintenant commandant.

La Somme.

On commença à parler de la Somme. Or, un bon matin, nos gars se dirigeaient vers ce célèbre champ de bataille; on était enfin sur le sol français. L'avance anglaise était en ce moment très active et l'enthousiasme de nos "boys" était à son comble. L'aube du 15 septembre 1916 fut saluée par une terrible canonnade. C'était le signal de l'entrée solennelle du 22e à Courcellette. Rappelons que les noms des batailles mentionnées dans cet article sont inscrits au tableau d'honneur du Royal 22e Régiment.

Les Allemands avaient réussi à s'établir sur les hauteurs allant de Courcellettes à Fliers, et tous les villages étaient des forteresses. Il fallait attaquer et prendre à tout prix Courcellette formidablement fortifié.

Les 22e et 25e régiments reçurent l'ordre de prendre la place, supportés par les 24e et 26e régiments. La bataille fut terrible et considérée comme l'un des plus héroïques exploits de toute la grande guerre. Bref, on se rendit maître de Courcellette en criant en français aux Allemands qui la tenaient encore, atterrés de se rendre. Pendant plusieurs jours, mais en vain, on tenta de déloger les Canadiens des positions qu'ils avaient conquises si héroïquement. Il y eut plusieurs contre-attaques, qui furent repoussées par le 22e.

Vinrent ensuite les tristes et sombres épisodes des tranchées Kenora et Régina. Nommées aussi tranchées internationales parce qu'elles ont changé de mains presque à chaque semaine pendant près de neuf mois.

Les rangs du glorieux 22e furent tristement éclaircis, mais il enregistra des prodiges d'héroïsme. On se souvenait et on devait se venger.

Il y a aussi Sanchez, Côte 70, Rems et Passchendale et d'autres qui seraient trop long à raconter.

Le sergent-major Cloutier fut blessé à trois reprises, dont la dernière fois assez sérieusement. Il était à boire dans une source avec trois compagnons, lorsque

(suite à la page 10)

Ils défendent leur patrie sous l'eau

Nos lecteurs se souviennent du reportage exclusif présenté par le "Courrier de Montmagny" sur la vie des hommes-grenouilles de la Marine Royale Canadienne. Nous

duces armées. Il apparaît ici, à gauche, en compagnie de trois de ces compagnons, tous revêtus de l'équipement qui leur permet de plonger en eau peu profonde. Cet équipement comprend un masque, un tube respiratoire relié au réservoir d'oxygène, une camisole en caoutchouc qui se gonfle et se dégonfle à chaque respiration du plongeur, assurant ainsi un débit uniforme d'oxygène. Et pour terminer, les pattes de "grenouilles" qu'ils portent au pied et qui leur ont valu le surnom qui les désigne.



publions ci-dessus une photographie que nous adresse le marin de première classe, M. Pierre Belley, ci-dessus, de Montmagny, membre de ce service de nos for-

PARTIE DE CARTES

Partie de cartes organisée par le Cercle des Fermières, mercredi, le 21 janvier, à 8 heures, à la salle des Chevaliers de Colomb. Admission: 0.50 cts.

La population est cordialement invitée. Prière d'apporter son jeu de cartes.

Billets en vente à la Pharmacie Michon et chez les membres du conseil.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatris, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

ATTENTION

Pourquoi ne pas vous procurer un habit, paletot, chemise, d'après vos propres mesures. — Bijouterie, cadeaux, ainsi que chaussures, sur commande.

Choisissez d'après catalogue et échantillons.

— DES AUBAINES VOUS ATTENDENT. —

LEOPOLD ANCTIL

Agent de manufacturiers.

14, rue Du Manoir, (près du moulin). — MONTMAGNY.
A votre service les vendredi soir et samedi après-midi.

SPECIAL

Boucles d'oreilles réduites à . . . 79

Rolland Breton

BIJOUTIER

Coin des rues St-Thomas et St-Paul,

Montmagny.

Réduction de 20-25% sur tous les bonbons et biscuits

Au Royaume de la Confiserie, 20 de la Gare, Montmagny

RECIT DE VOYAGE PAR M. MARQUIS

Voyage d'un groupe de Journalistes des Hebdomadaires de Langue Française du Canada

LA VILLA D'ESTE

Après avoir rencontré M. l'abbé Clément Morin, attaché depuis quelques années comme économiste au Collège Canadien, nous rejoignons le groupe pour l'excursion à la Villa D'Este, à Tivoli, à 32 km. de Rome.

La Villa D'Este, avec ses jeux d'eau décoratifs et son somptueux Palais, est la plus riche et la plus parfaite de ce genre en Italie. Elle répond à tous les critères artistiques. Lignée au cadet de la famille de la Maison d'Este, c'est à son esprit de grandeur que l'on doit la beauté de ces lieux. Le cardinal Hippolyte d'Este fut destiné dès son jeune âge à la carrière ecclésiastique. Nommé archevêque de Milan en 1519, alors qu'il n'avait que dix ans, il fut envoyé en 1536 à la Cour de France pour représenter la Maison d'Este. A Paris, Hippolyte sut attirer les faveurs du Roi François Ier, grâce auquel il obtint la Pourpre Cardinalice en 1539. Près de treize ans il vécut brillamment en France, puis Henri II l'envoya comme propre ambassadeur à Rome. S'étant définitivement établi en 1550 à Tivoli, le cardinal Hippolyte d'Este voulut que la vieille résidence du gouverneur fut digne de la renommée et de la splendeur de sa noble Maison et devienne le manoir princier le plus somptueux de son temps.

Pour créer le parc, on dut démolir tout un délicieux quartier de la ville appelé "Valle Gaudente" et entreprendre de gigantesques travaux de terrassement pour régulariser le terrain accidenté, créer des terre-pleins horizontaux à niveaux décroissants, des allées et des terrasses, des rampes, des escaliers et des gradins, qui rejoignent un vaste espace où s'étend le jardin à l'italienne dont la végétation luxurieuse et les arbres séculaires invitent l'esprit à la rêverie et le corps au repos.

Un canal qui traverse la ville sur un parcours de plus d'un km porte les eaux du fleuve Aniene aux cinq cents fontaines de la Villa; et pour les jets d'eau plus importants un aqueduc apporte des sources lointaines l'eau se déverse dans les vastes réservoirs souterrains situés au-dessous de la cour.

En 1917, comme biens appartenant à l'ennemi, elle fut confisquée par l'Etat Italien qui la restaura complètement. Pendant la dernière guerre les bombardements ont détruit une aile du palais et endommagé gravement toutes les fontaines et le patrimoine naturel du parc. Désormais ces profondes blessures sont guéries après de grands efforts et des soins, et la villa a enfin repris son premier aspect. Les années qui s'écoulaient ne touchent pas la beauté de cette demeure, tout au contraire, la patine du temps lui a donné une suggestion plus profonde et a accru le charme intime de ses pierres et de toute sa verdure, chantée par la voix cristalline de ses centaines de fontaines qui exaltent la vitalité éternelle dans la lumière et l'art.

L'OFFICE NATIONAL ITALIEN DU TOURISME

La visite suivante était à L'ENIT, (Entente Nationale de l'Industrie du Tourisme) à leur centre officiel sur la Via Marghera. Notre séjour en Italie avait été préparé par l'ENIT qui s'était donné beaucoup de mal pour rendre notre séjour le plus agréable possible. Depuis notre arrivée à Rome, nous n'avions eu qu'à nous féliciter de cette organisation. Les autocars qui nous transportaient d'un endroit à l'autre, appartenaient à la CIT (Cie Internationale du Tourisme) en collaboration avec l'ENIT, ils étaient très modernes et même luxueux et le guide, qu'ils avaient mis à notre disposition ne nous a pas déçus. Signor Azan, professeur d'Université, est des plus calés, on l'a même surnommé: "Le roi des guides de Rome". Avec lui rien n'était embrouillé, dates, faits, histoire, etc., quoique nous ayons visité bien en vitesse, rien ne lui échappait et nous avons enregistré le plus possible.

Cette réception organisée par l'ENIT a été l'une des plus agréables et intéressantes. Nous y avons rencontré tous les direc-

teurs et la charmante directrice artistique de la revue "La Vie Italienne", Mme Elena Baggio. Le bureau officiel du tourisme est des plus modernes, en plus des salles de réception, il est muni d'une salle de cinéma. On nous a fait voir 3 films documentaires sur l'artisanat italien, dont Sienna et quelques villes italiennes. Nous avons été heureux de pouvoir dire à nos hôtes toute notre satisfaction et tout le bien que nous pensions de l'ENIT.

LA MAISON CANADIENNE

Immédiatement après notre visite à L'ENIT, nous nous rendons à l'Ambassade Canadienne, à Via San Teodoro, où notre ambassadeur, M. Pierre Dupuy et Mme Dupuy nous accueillent. Nous nous sentons vraiment chez nous car nous sommes entourés de Canadiens. La charmante simplicité de nos hôtes est tout à leur honneur. Mme Dupuy, native de Ste-Flore, près de Shawinigan, retrouve dans notre groupe, des amis d'enfance. Nous-mêmes rencontrons un ami d'enfance en la personne du Rév. Père Léo Hudon, s.j., de L'Islet, qui habite Rome depuis quelques années. Nous avons fait la connaissance de Mlle Jacqueline Dupuy, jeune écrivain de talent, et du fils de M. Dupuy, étudiant à Paris; de Mlle Gemma Vaillancourt, de Québec, cousine de M. Emile Collin, elle nous a prié de bien vouloir offrir ses salutations aux

rencontres des groupements un peu partout, ils se dirigent tous sur la place St-Pierre où le St-Père leur adressera la parole au cours de l'après-midi. Ils seront de 3 à 500.000. Au moment du départ, les rues sont déjà très encombrées et nous ne pouvons avoir de taxi. Aussi, la course à la gare est exténuante car nous n'avons que quelques minutes à notre disposition. Mais comme nous ne descendons à Milan que dans la soirée, alors nous aurons tout le temps pour nous reposer.

DE ROME A MILAN

Nous voici encore une fois bien installée dans un train de première, dont on nous avait réservé tout un wagon et nous avons de longues heures devant nous avant l'arrivée à Milan, tout le temps nécessaire pour admirer la belle campagne italienne avec ses beaux pins-parasols et ses belles fermes si bien entretenues.

Le premier arrêt est à Orvieto, ville de 20.000 hab. C'est à cet endroit que fut inventée la drogue "Orvietan" ainsi que le classique vin blanc Orvietano. Une autre place assez importante avec ses 66.000 hab. est Arezzo. L'artisanat y produit des céramiques artistiques et de la dentelle. Le Céianti est le vin de la région.

Et nous voici devant Florence, la ville des fleurs, la ville où fut conçu le PARADIS (la Divine Comédie) de Dante, le plus célèbre poète italien. Quel dommage

TE DU PARADIS par Michel-Ange, l'exécution par Laurent Ghiberti a duré 20 ans et la troisième, par le même artiste, figure les histoires principales de l'Ancien Testament; commencée en 1425, elle n'a été installée qu'en 1452, soit après vingt-sept années de travail.

Même le pavé du Baptistère est une oeuvre d'art et c'est là que bien souvent les tisserands florentins venaient s'inspirer pour les dessins de leurs draps célèbres, car c'est une vraie broderie. Les produits les plus représentatifs de l'artisanat florentin sont les objets de paille (pendant l'arrêt du train plusieurs ont pu se procurer de ces objets en paille d'un marchand ambulancier, installé à la gare), le cuir travaillé, les travaux d'orfèvrerie et les mosaïques. C'est à Florence, berceau de l'art, que sont exécutés les tableaux qui ornent notre église, St-Thomas de Montmagny.

Nous nous arrêtons aussi pour quelques minutes à Bologne, patrie des papes Grégoire XIII, Grégoire XV et Benoît XIV, de plusieurs peintres et de grands savants. Elle possède la plus ancienne université de l'Italie, fondée en 425 par Théodose, elle était célèbre au Moyen-Age pour l'étude du Droit.

MILAN

Nous arrivons à Milan à 9 h. et demie, après avoir dîné en wagon restaurant. Nous descendons



En haut, à gauche, la Gare Centrale, de Milan. A droite, la Cathédrale de Milan. — En bas, à gauche, l'intérieur de la Galerie de Victor Emmanuel II et à droite, le Château des Sforza.

familles Collin; de M. Hardy, de Montréal, secrétaire à l'Ambassade et de Mme Hardy, de M. Pick, de Montréal, et de Mlle Norma Nadeau, de la région de Gaspé, également du personnel de l'Ambassade. Ce fut réellement une réception princière dans un endroit princier. La chaude hospitalité de M. et Mme Dupuy, l'amabilité du personnel de l'Ambassade et des personnalités canadiennes à Rome, le succulent goûter, resteront longtemps gravés dans notre mémoire. Nous avons revu M. Dupuy à la gare pour un dernier au revoir. Nous comprenons sans peine la haute considération du peuple italien pour notre ambassadeur, son bon et franc sourire doit lui ouvrir toutes les portes et les coeurs.

Ces quelques jours passés à Rome ont été vraiment merveilleux. Le soleil radieux, la merveilleuse douceur de ces journées d'automne en Italie. La courtoisie des italiens, leur voix musicale très agréable à entendre. Le service prompt, la variété du menu, le macaroni italien si délicieux surtout quand il est arrosé d'un bon vin romain, le véritable Chianti supérieur. Ils sont très fiers de leurs beaux monuments, de leurs belles constructions en marbre, des nombreuses fontaines, etc., ils sont aussi fiers d'eux-mêmes et sont toujours bien mis. Ce dimanche étant celui de la réunion annuelle de la Jeunesse Catholique Italienne, nous en

que nous ne puissions nous y arrêter quelques heures pour admirer ses chefs d'oeuvre artistiques, entre autres, la Cathédrale dédiée à Notre-Dames-des-Fleurs, son campanile et son Baptistère, qui se trouve de l'autre côté de la rue, et qui est pour les florentins ce que Ste-Geneviève est à Paris.

Ce Baptistère, trésor unique, la plus ancienne des merveilles de Florence, possède trois portes dignes du Sacrement qu'il renferme. La première a été composée par André de Pise, avec l'histoire de S. Jean (comme le Canada, Florence a pour patron S. Jean-Baptiste), le travail a duré 6 ans. La deuxième, inspirée de l'Evangile, a été surnommée: LA POR-

à l'"Excelsior Gallia", situé tout près de la gare. Notre première impression est des meilleures, c'est un hôtel très spacieux et luxueux et assez moderne. Quoiqu'il pleuve un peu, nous décidons de profiter de notre unique soirée à Milan pour visiter un peu cette belle ville, considérée la plus grande ville italienne dans le nord de l'Italie. Sa population est de un million et demi, dont 50 pour cent sont communistes, elle est même la forteresse communiste du nord de l'Italie. Elle fut rudement éprouvée pendant la dernière guerre, elle subit plusieurs attaques aériennes, 8.000 personnes furent tuées et des quartiers entiers furent détruits. La merveilleuse cathédrale de

Milan, s'appelle "Le Dôme", son plan est plutôt allemand que français. Cette montagne de marbre que l'on prit plus d'un siècle à bâtir et qui a épuisé les énergies de cinquante architectes, est une des plus merveilleuses créations de cette époque. C'est la seconde cathédrale en étendue, érigée au Moyen Age. Tout en marbre blanc, c'est une merveille qu'on pourrait croire bâtie par les fées pendant la nuit, ses innombrables tourelles et aiguilles, surmontées de statues (on dit qu'il y en a 2.000), semblent autant de stalagmites hérissant le sol d'une grotte féérique. Ne dirait-on pas que les hommes ont découpé une montagne de marbre en petits morceaux, puis ont fait de chacun une chose admirable et les ont réunis ensemble comme pour donner au monde entier une leçon de beauté et d'art. Les longues lignes horizontales de l'édifice ne sont brisées que par les ouvertures des fenêtres étroites et le relief peu accentué des arabesques; toute la masse semble enveloppée d'un léger réseau de fils verticaux. Aussi vaste qu'une forteresse, la cathédrale de Milan semble légère et délicate comme un rideau de dentelle.

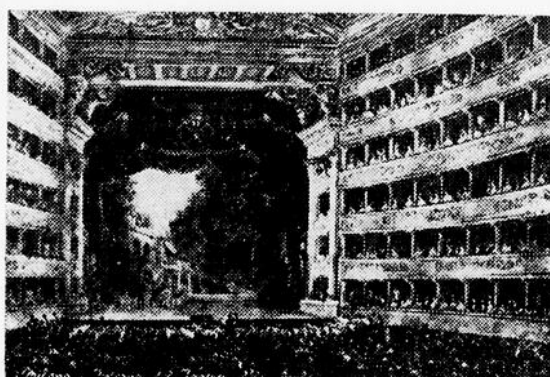
Ce bijou d'architecture a subi beaucoup de dommage pendant la dernière guerre et plusieurs de ses statues furent secouées. Actuellement, on y effectue des travaux de nettoyage.

La cathédrale appartient non au clergé mais à la population de Milan, qui est moitié communiste. Son avenir n'est donc pas rose. Une visite solitaire à bonne heure le lendemain, nous a permis de visiter l'intérieur. Nous avons admiré les nombreuses verrières hautes de 90 pieds. La belle crypte de St-Charles-Borromée (patron de la ville de Milan), elle est tout en argent ainsi que son tombeau. Mort en 1535, son corps demeura momifié jusqu'à ces derniers temps. On le voit revêtu de ses ornements épiscopaux. C'est le rite ambrosien qui est observé dans cette cathédrale, seul le Cardinal de Milan peut dire la sainte Messe au maître-autel. Dans cette église, on baptise encore par immersion.

L'entrée de la fameuse Galerie Victor Emmanuel II est tout à côté de la cathédrale. Cette galerie consiste en deux bouts de rues sous une voûte vitrée. C'est le rendez-vous des gens chics et où se trouvent les plus beaux magasins. Aucune automobile n'y pénètre. A différents endroits, comme à Rome et partout en France, des tables et des chaises sont installées sur les trottoirs, on appelle ces terrasses des "Demi-Mondhines", elles sont toujours très achalandées.

La plus vieille église de Milan est celle de St-Ambroise. Elle date du IVe siècle. A côté se trouve la chapelle Ste-Marie-des-Grâces, c'est-à-dire l'ancienne salle à dîner d'un vieux couvent de Dominicains, convertie en chapelle. Dans ce réfectoire, on peut encore admirer la plus belle peinture du monde: "La Scène Pascale, de Léonard de Vinci". La plupart des catholiques ont vu cette peinture; car elle fut et est reproduite sur des milliers d'images saintes. Cette peinture, reconnue comme le chef d'oeuvre de Léonard de Vinci a été exécutée vers 1492. Pendant une année entière, l'artiste fréquenta la canaille de Milan avant de trouver son modèle pour peindre la tête de Judas sur sa fameuse peinture. On raconte que Léonard de Vinci installait son chevalet au pied de l'échafaud, afin de mieux saisir l'expression torturée des malheureux agonisants.

En 1797, Napoléon fit de ce réfectoire, une étable pour les chevaux de ses soldats. Ces derniers s'amusaient à décharger leurs mousquets sur cette fameuse peinture, sur la Figure du Christ et celles des Apôtres. Les dommages furent réparés après le départ des armées de l'Empereur. En 1943, au mois d'août, cette chapelle fut bombardée et tous les murs s'écroulèrent à l'exception de celui de la Peinture de la Scène Pascale. Les Pères Dominicains sont encore aujourd'hui les gardiens de ce sanctuaire.



MILAN. — Intérieur du Théâtre de la Scala.

(Suite à la page 14)

ECHO DE L'HOTEL-DIEU

Pauvreté et charité

Si ce n'est pas un péché que d'être pauvre, c'est au moins un grand désavantage. Cette phrase que nous entendions énoncer ces jours derniers est entièrement vraie.

Puisque la santé est le premier des biens naturels, une modeste aisance qui permet de bénéficier de l'utile, et de jouir parfois de l'agréable, est toujours très appréciée.

Parmi les nécessités de la vie, il en est une qu'on ne peut négliger, du moins dans une certaine mesure, c'est de se faire soigner quand on est malade.

Nous avons dit précédemment que la pauvreté n'est pas un obstacle à l'hospitalisation, et jamais un malade pauvre ne se verra refuser un lit à l'hôpital sous le seul prétexte qu'il n'a pas le sou. Bien au contraire, il sera traité et recevra les soins requis pour son état.

Mais les dépenses occasionnées par son séjour à l'hôpital, qui en sera responsable? Car, comme nous le disions antérieurement, l'administration ne peut supporter par elle-même tous les pauvres de la région, ni ceux qui se présentent venant d'un peu partout dans la province, sans aucune rémunération. Il lui faut certain secours.

D'abord, disons qu'il y a deux sortes de pauvres: 1° ceux qui feignent de l'être; 2° ceux qui le sont véritablement. Si les premiers n'existeraient pas, on hésiterait moins à faire la charité aux der-

niers. Mais le diagnostic différentiel n'est pas toujours facile à poser... Chacun répondra en justice des responsabilités doit il se charge par son manque de franchise. Sans prolonger la dissertation sur ce sujet, parlons simplement des vrais pauvres: disons qu'ils existent, et comme tels, ils ont droit à notre charité.

L'hôpital est prêt à faire sa part, comme le démontraient les statistiques données il y a quelques semaines. Si en 9 mois, au delà de huit mille dollars ont été versés dans le trésor de la charité, en fin d'année, alors qu'une nouvelle révision des comptes a été faite, savez-vous que ce montant atteint maintenant douze mille dollars. Il est entendu que ce montant est donné, sans aucune attente de rétribution future.

Une source de revenus pour défrayer l'hospitalisation de malades pauvres, c'est l'Assistance publique, que l'on peut diviser en 3 classes:

- a) Le service médical aux colons;
- b) l'Assistance publique de municipalité,
- c) Le "spécial" d'Assistance publique.

Il est à noter que ces secours paient la chambre du malade en tout ou en partie, sans défrayer les médicaments, examens de laboratoire ou de R. X., etc., opérations, ni accorder aucun honoraire au médecin. Le gouvernement accorde un montant fixe par jour, à multiplier par le nombre

de jours d'hospitalisation.

Exemple: Monsieur X est entré à l'hôpital le 6 octobre pour en sortir le 24 du même mois. Son compte se détaillait comme suit:

Laboratoire	\$ 15.00
Pharmacie	35.25
R. X.	15.00
Salle d'opération	15.00
Chambre, 18 jrs à \$4.00	72.00

TOTAL \$152.25 sans compter les honoraires des médecins.

Assistance publique: 18 jours à \$4.00 \$ 72.00

BALANCE \$ 80.25

Monsieur X souffrait d'une maladie grave à son entrée. Avant l'intervention des examens d'urine et de sang ont été nécessaires, ainsi qu'une radiographie afin de déceler vraiment le mal en cause, et de s'assurer que le malade était en état de supporter l'intervention. Disons en passant que rien ne se fait à la légère, pas plus à l'égard des pauvres qu'envers ceux qui sont en mesure de rétribuer.

Après l'opération, des injections de pénicilline et streptomycine, plusieurs pintes de sérum vitaminé, même une bouteille de Subtosan, (sorte de plasma sanguin destiné à revigorer au cours d'une grave maladie, et surtout d'un choc, et qui vaut \$15.00) et une foule de médicaments et traitements qu'il serait trop long d'énumérer, ont été donnés au malade, afin de lui permettre de recouvrer la santé. Et Monsieur X, condamné à mourir dans un assez bref délai s'il n'avait subi ces soins charitables, repart en bonne voie de guérison. Après un mois ou deux de repos, il pourra reprendre ses occupations.

Enfin, le "Spécial" d'Assistance publique est un secours moins élevé, mais qui aide tout de même à payer une partie du tarif de la chambre.

Ici, nous aimons à donner une mention de reconnaissance toute spéciale à l'adresse de nos députés, de l'hon. Jos. Boulanger, aux représentants du ministère de la Santé, ainsi qu'aux aînés et conseillers municipaux des différentes localités, pour la compréhensive sympathie qu'ils manifestent à l'égard de nos malades pauvres. Notre-Seigneur ne manque-

ra pas de jeter sur eux un regard de bienveillance pour les récompenser des bonnes oeuvres faites à la portion chérie de son Corps Mystique.

A son tour, le malade qui vient de recouvrer la santé doit se faire un devoir de donner quelque chose s'il le peut, pour combler la balance des dépenses faites pour lui sauver la vie. Est-ce que ça ne vaudrait pas la peine de réduire quelque peu la dépense du cinéma, de la bière, ou d'autres plaisirs analogues pour donner à l'hôpital un acompte de \$5. ou de \$10.00 par mois, de même que pour récompenser le médecin qui a mis tout son coeur et toute sa science au service de son malade?

Nous ne pouvons terminer sans ajouter un mot de remerciements à la Ligue Antituberculeuse qui, sous la direction du Dr Albert Dumas, a rendu de grands services à la région par la contribution apportée à l'ablation des amygdales dans les familles pauvres. Que Dieu bénisse les généreux donateurs et le grand promoteur de l'oeuvre!

Un merci spécial aux bienfaiteurs discrets qui aident de leur monnaie à secourir un parent ou un ami dans le besoin. Ce sont de bons samaritains qu'il fait toujours bon rencontrer.

Et puisque que l'on parle de charité, il convient d'ajouter un mot de gratitude à l'égard de nos médecins dont le dévouement à l'égard des pauvres mérite d'être signalé. En effet, elles est bien grande cette part que le médecin fait de son temps, de ses fatigues, de son argent mée pour le soulagement de toutes les misères humaines. Charité discrète le plus

Initiative Jociste

Ste-Anne de la Pocatière. (D. N. C.) — La J. E. C., section des externes au collège diocésain de Ste-Anne de la Pocatière, présentait, mercredi dernier, une magnifique soirée récréative qui sut gagner la faveur unanime de tous les spectateurs. Le spectacle, divisé en quatre tranches comprenait: des fabes mimées, un court sketch; Les moines en famine, un procès matrimonial retentissant, texte de Paul Lafrance, et enfin, comme pièce principale: une comédie intitulée Clovis fait des vers.

Après avoir exprimé, dans son mot de la fin, son admiration pour l'initiative des dirigeants, l'aumônier du mouvement, M. l'abbé Alphonse Fortin a conclu en ces termes: Cette séance n'est pas seulement précieuse pour l'initiative qui l'a inspirée, mais elle l'est surtout comme symbole de l'union intime, de l'esprit de coopération et de la bonne entente qui doivent animer les externes d'une même institution.

Cette soirée bien réussie nous en laisse espérer d'autres, car les talents ne manquent pas.

souvent, mais que Dieu recueille et enregistre pour l'éternité au bénéfice des généreux donateurs.

Puisqu'il se rencontre de vrais pauvres que Notre-Seigneur a bénis lors de son passage sur la terre, faisons-leur la charité et nous serons bénis à notre tour. D'autre part, si nous voulons recevoir les bienfaits de Dieu, soyons justes et payons nos dettes quand nous sommes en mesure de le faire.

Eugène BERNATCHEZ, O. D.

Spécialiste pour la vue
Optométriste

Edifice Banque Provinciale. Montmagny.
Téléphone: 391-W.

Avez-vous essayé nos spécialités?

Petit pain individuel — Pain tranché

TELEPHONEZ A LA

BOULANGERIE J.-C. FORTIN

32, rue St-Louis. — Tél.: 262. — Montmagny

Vente DE JANVIER

La voici la fameuse vente de janvier, que tout le monde attend, pour économiser. Pour vous donner une idée des valeurs extraordinaires, veuillez consulter les quelques item ci-dessous.

Chemises VAN HEUSAN
Valeur rég.: \$3.95 et \$4.95
Réduites à.....\$2.95

SOULIERS
Belle valeur dans les souliers pour dames et pour hommes.

Robes et Manteaux
pour dames.
Réduits de 20 à 30%

Vente de Fourrures

MANTEAUX DE FOURRURES

RAT MUSQUE Rég.: \$335.00 **\$235.00**

SPECIAL.....
AUTRE SPECIAL Rég.: \$450.00 **\$295.00**

REDUIT A.....
MANTEAUX EN SEAL

Valeur de \$195.00 à \$259.00 **\$125.00**

SPECIAL A.....

MALGRÉ CES RÉDUCTIONS, TOUS CES SPÉCIAUX SONT SELON LE HAUT STANDARD DE QUALITÉ DE

La Maison Edouard Boutin Enr.
Rue St-Louis, - Montmagny.



SPECIAL!

Costumes Complets

Pour dames. Pour hommes.

SUR MESURES

SEMI-READY **45.00** LOMBARDI **55.00**
A partir de..... SPECIAL A

HABITS et PALETOTS

Valeur rég.: \$50.00 à \$69.00
Réduits de \$30.00 à \$47.00

BIOGRAPHIE DE...

(Suite de la page 9)

Après avoir abandonné son siège au Conseil municipal, il n'a pas cessé de s'occuper de la chose publique. A part de nombreuses suggestions fructueuses émises dans le journal, il a toujours travaillé concrètement pour contribuer au développement de sa ville et au bien-être de ses concitoyens. Parmi ses activités désintéressées mais utiles, mentionnons au moins l'électrification du 3ième Rang obtenue à la suite de ses interventions personnelles.

DANS LES ORGANISATIONS:

Pendant la dernière guerre, M. Marquis fut nommé président de la défense civile et de la récupération.

Membre du Régiment de Montmagny, il a atteint le grade de capitaine.

Il fut durant cinq ans, président du club des raquetteurs "Le Bûcheron". Il est l'initiateur et le réalisateur d'une bâtisse où se déroulent toutes les réceptions sportives de Montmagny.

Membre des Chevaliers de Colomb, il fut Député Grand Chevalier du 3ième degré et est Fidèle Navigateur au 4ième degré de l'Ordre. Il se trouve parmi les fondateurs du Conseil 2634 de Montmagny et de "l'Assemblée Mgr Bruno Desrochers".

Il fut choisi directeur aux Relations Extérieures de la "Canadian Library Association", (Ottawa).

Il est 2ième vice-président du club des raquetteurs "Le Bûcheron", après avoir été son président pendant 5 ans.

Il est également membre d'un grand nombre d'autres sociétés ou organisations, entre autres, de la "Canadian Weekly Newspaper Association", de "L'Association des Hebdomadaires de la Langue Française du Canada", du Conseil Catholique de la Presse Canadienne, membre de F.A.S.S. Prov. de Radio-Amateur du Québec, Inc., de l'Association des Editeurs Canadiens, etc.

SPORTS ET RECREATION:

En dehors de ses responsabilités nombreuses, en tant que chef d'une entreprise prospère et de ses activités publiques de tout genre, M. Marquis trouve le temps de se récréer à sa façon. Il revient souvent, pour se délasser, au dessin artistique ou commercial. Il se fait le plaisir de se récréer en pratiquant, à la perfection, différents métiers, surtout la mécanique, la menuiserie, la peinture, le plâtrage, la maçonnerie, l'électricité, etc. Sa résidence, une des plus jolies à Montmagny, est de 50% l'oeuvre de ses mains. Il possède une petite ferme où il aime à s'adonner, dans ses loisirs, à la culture des fleurs. L'équitation, la chasse et la pêche sont ses sports favoris.

Marié en mai 1931 avec Lucie Green, fille de Théophile Green, il est père de deux filles, Louise (13 ans) et Denise (17 ans).

Homme d'affaires, organisateur, bienfaiteur, philanthrope, père de famille, ayant à coeur le bien-être public, Maurice Marquis s'est toujours efforcé de faire plus que son devoir le lui commandait dans tous les domaines de ses activités.

Décès de Mme Etienne Ouellet à St-Pacôme, Kam.

St-Anne de la Pocatière, (D. N. C.) — Un bel hommage a été rendu à la mémoire de Madame Etienne Ouellet, née Justine Ouellet, décédée le 7 décembre dernier à l'hôpital de Rivière-du-Loup. De nombreux parents et amis ont assisté aux funérailles en l'église de St-Pacôme, le 11 décembre, à 9.30 heures.

Le service fut chanté par M. l'abbé Charles Frève, aumônier de l'Institut Chanoine Beaudet, assisté des abbés Joseph Chevalier, vicaire et Albert Dionne, curé de St-Gabriel. Assistaient au chœur, M. l'abbé Antonio Pelletier et M. l'abbé P. Fortier. La chorale paroissiale exécuta la messe de Requiem et les motets Pie Jesus, de Larivière et In Manus tuas, d'Omer Létourneau. Le soliste était M. Rosaire Lévesque. Mlle Yvette Gagnon était à la console des orgues.

La disparue laisse dans le deuil outre ses trois fils et belles: Mme Jos.-E. Ouellet; Mme le-fille; Mme Ls-Philippe Ouellet; Mme Léon Ouellet; ses petits-enfants: Georges, Jacques, Paul, Jean, Charles-André, Jean-Marie, Henri, Maurice, Yves, Roger, Marcel, Jeanne, Fabienne (Soeur St-Thomas d'Aquin; Cécile, Yvande, Marguerite, Denise, Hélène, Doris et Rita).

Au départ de la maison mortuaire le cortège était précédé de la croix portée par M. Gilbert Royer; le cercueil était porté par MM. Roland Lévesque, Ernest Lévesque, Charles Lebel, John J. Power, Auguste et Demétrius Pelletier. Les porteurs d'honneur étaient David Gagnon, J.-N. Dionne, Gérard Lévesque et Wilfrid Bernier. La bannière était portée par Mesdames Roland Lévesque et Chs-Eugène Lebel.

Dans le cortège on remarquait notamment: Achille Ouellet, Mlle Jean-Marie Fortin, Mme Ernest Lapointe, Mme Henri Dionne, Mme Paul Lapointe, M. et Mme Henri Bois, M. Arsène Béchard, M. Joseph St-Amant, M. Olivier Dionne, Mlle Caroline Thibault, les familles Albert et Alfred Plourde, MM. Barry, Rivard et Tremblay, M. et Mme Alphonse Lajoie, Mme David Gagnon, M. Paul Ménard, M. Michel Plourde, M. Théophile Fortin, Mme Chs. Pettigrew et une foule d'autres parents et d'amis dont les noms nous échappent.

L'inhumation a été faite dans le lot de la famille au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

• Dix-huit pour cent du dollar vente d'un grand magasin va à payer les salaires. La plus grosse part suivante va en taxes, soit 14 pour cent.

• Au cours de 1952, le Canadien Pacifique a dépensé environ 862,000,000 pour de l'équipement neuf.

UNE RECOLTE A PERPETUTE...

Nul groupe de végétaux ne peut soutenir la comparaison avec l'arbre au point de vue utilité générale et permanence. L'arbre s'accommode de sols pauvres, impropres à la production des vivres. Par son accroissement annuel, sa puissance de reproduction naturelle, il peut donner une récolte à perpétuité. Cependant, il en va des arbres comme des plantes agricoles: meilleur est le sol, plus rapide la croissance, plus hâtive et plus abondante la récolte. L'arbre possède

de la recette d'améliorer constamment les sols sur lesquels on plante. Il aide donc à l'homme à restaurer les terres impropres à l'agriculture, mais défrichées sans réflexion, et à hâter leur mise en valeur pour le bien de la nation. L'importance du bois s'accroît avec les découvertes de la science au lieu de diminuer.

Chaque année on lui trouve de nouveaux emplois. Il y avait actuellement dans le commerce 12,000 produits dérivés du bois, de la fibre de bois, de la cellulose. Vraiment, la forêt est notre grande ressource naturelle. La pourvoyeuse inlassable de la nation.

Les Ateliers Mercier Enr.



SPECIALITES:

Fabrication de fauteuils en sections, réparation générale de chesterfields, studios, etc.

P.-E. MERCIER, prop.
Téléphone: 535-W.

19, rue DU MANOIR.

MONTMAGNY

mieux vaut être prêt que mal pris!

PROCUREZ-VOUS L'ANTIGEL

PRESTONE

MARQUE DÉPOSÉE

GARANTI, chez...

LEGENDRE AUTOMOBILE, ENR.,

Représentant FORD et MONARCH

9, rue ST-ETIENNE. — Tél.: 543. — MONTMAGNY.

Wilfrid Leblanc

MARCHAND GENERAL



Ciment NATIONAL

Nourriture de marque "QUAKER" "FUL-O-PEP"

pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes. Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiant, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jap-A-Lac et Spred-Satin.

35, rue ST-LOUIS,

Tél.: 148

MONTMAGNY

Voyage d'un groupe...

(Suite de la page 12)

Le Théâtre de la Scala, de réputation mondiale, est l'un des quatre théâtres lyriques de l'Italie. C'est une des scènes d'opéras les plus belles et des plus anciennes d'Europe. Elle date de 1778.

Comme le Dôme, le Château Sforza domine la ville. Jadis demeure somptueuse de la famille des Sforza, elle est maintenant transformée en Musée. La période des Sforza est marquée par l'épanouissement des Arts et des Lettres à Milan. Le Comte de Sforza, dernier descendant de cette noble famille, à Paris, j'avais eu le plaisir de le connaître à mon premier voyage en Europe, alors qu'il était ministre des Affaires étrangères dans le cabinet de M. de Gasperi. Décédé au cours de l'été, il a été inhumé à Milan, en grandes pompes et avec tous les honneurs dus à son rang.

Le Cimetière de Milan pour les riches est d'une richesse inouïe, comme d'ailleurs celui de Gènes. Celui de Milan a deux milles et quart carrés. Il appartient à la Grande Ville de Milan. Il a fallu plus de 15 années de travail pour sculpter certains de ses monuments. Plus de 200 de ces monuments furent bombardés pendant la dernière guerre.

La Gare Centrale, que nous pouvons admirer à loisir, à l'heure du départ, est une belle construction en pierre, très vaste. Elle a aussi subi beaucoup de dommages, on travaille encore à sa réfection mais la plus grande partie des réparations ont déjà été faites. La partie du toit, qui recouvre les voies de sortie, étant en verre, elle avait été complètement démolie, mais rien n'y paraît plus.

Il est 9 h 30 quand nous quittons Milan. Nous prenons le train Milan-Lausanne-Paris et ferons cette partie du trajet sous la pluie et même sous la neige, puisque à Brigue, à l'entrée de la Suisse, la terre est toute blanche. Le changement de pays se fait, encore cette fois, sans complication. On estampille nos passeports sans s'inquiéter de nos malles. Les Européens sont vraiment chics pour les journalistes. En entrant en

Suisse, à Iselle, nous traversons le plus grand tunnel au monde, le Simplon, dont l'ouverture au trafic a été faite en 1905. Ce que nous l'avons trouvé long...

Nous quittons le groupe, momentanément à Lausanne pour un arrêt de deux jours en Suisse. Il était deux heures quinze quand nous descendons du train.

• La quantité totale de charbon extraite en 1951 des mines de Grande-Bretagne jusqu'au 8 décembre s'élevait à 219,234,200 tonnes pour la période correspondante de 1950.

Prix Réduits 10 à 40%

sur tout notre stock à l'occasion de notre vente du 17 au 24 janvier

Spécial Allumeurs "PRESTO" 4.95 | **BRACELETS EXTENSIBLES**
Régulier: 6.95 | Spécial 3.95

BIJOUTERIE RAYMOND Enr.
64 Rue St-Jean-Baptiste, tel. 558w Montmagny

Chronique étudiante

AU FIL DE 1953

(Par Gaston DUMAS)

Le collège a de nouveau nourri son sein d'une jeunesse fébrile. Ses lourdes portes qui s'étaient refermées le 19 décembre, pour goûter dans la sérénité, les joies douces et enviables d'un bercail dépourvu de brebis et gardé par les pasteurs, ont de nouveau fait entendre leurs battements affolés et plaintifs ces jours derniers.

Arrivés par trains autobus ou automobiles, les étudiants se regroupèrent jeudi dernier pour reprendre d'élan la deuxième moitié de leur année scolaire.

L'entrée étant faite, il nous fallait réchauffer ces banes. Ça coûte un peu de réveiller les livres, car l'esprit est encore voyageur, il saute les montagnes, traverse les rivières, arrache au passé les rêves merveilleux des Fées et les fait revivre. Ça coûte un peu de reprendre la plume, car la main tremble. Ça coûte un peu enfin pour les pensionnaires d'oublier le foyer, car le feu était chaud et l'atmosphère bien-faisante.

Le premier jour de classe, quelques unités d'une génération passée étaient présentes. Certains étudiants faisaient mine de petits vieux plus moris que vivants avec leurs yeux biffés, leur démarche enchevêtrée et leur discours pas plus long que ça. Mais cette description n'englobe pas tout le groupe. Loin de là. Et il ne faut pas porter préjudices à ces infortunés, quiconque aurait été dans leur peau en aurait fait autant. Mais ces divers genres de physionomie n'ont point affaibli le désir que chacun portait dans son for intérieur, celui d'échanger de bonnes poignées de main et de se ja souhaiter bonne, heureuse et couronnée de succès.

Où, la ruche bourdonne encore d'activité. Les professeurs sont là, les élèves écoutent, travaillent et espèrent... que l'an 1953 accomplisse les souhaits réconfortants qui l'ont mis au monde.

GRATIFICATION

Par l'entremise de M. Clovis Aubé, inspecteur d'écoles, le Rév. Frère Louis-Philippe, des Frères du Sacré-Coeur de Montmagny, s'est vu décerner une prime de \$20, pour succès remporté dans l'enseignement pendant l'année scolaire 1951-52. Nos meilleurs félicitations.

A PROPOS DE FINISSANTS

Au cours des vacances de Noël Jacques Marier, élève de la 12^{ième} soit à la fin de décembre, M. ne Scientifique et le Rév. Frère Louis-Philippe, titulaire de la dite classe, se sont rendus à l'Université Laval pour s'enquérir de renseignements susceptibles d'intéresser les finissants du cours supérieur.

Leur entrevue avec M. le Dr Pouliot, secrétaire de la Faculté des Sciences, a établi irrévocablement qu'une année pré-universitaire est indispensable à l'administration des études universitaires. Peuvent s'y soustraire, ceux qui ont fait une onzième et une douzième spéciales. Tel n'est pas ici au collège. Donc, nous ceux qui veulent poursuivre leurs études devront faire la pré-universitaire.

Nos délégués, ont par la suite, visité le fashionable Pavillon de Vachon, où les étudiants de Laval peuvent prendre leurs repas quotidiens et couler leurs heures dans une atmosphère propice. Ils se sont plu également à contempler le laboratoire de l'électricité.

Le Frère Louis-Philippe a en outre obtenu une entrevue avec M. Julien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

HOCKEY

La saison de hockey a maintenant repris ses activités au collège pour la saison 52-53. L'ouverture officielle a eu lieu dans l'après-midi de samedi dernier.

Dans la ligue Collégiale, le C. C. a fait match nul avec le St-Thomas au compte de 3 à 3. Dans la ligue Intermédiaire, le Montmagny a défait le Royal par 3, et dimanche, les Aigles disposaient du Montmagny 4 à 1.

Dans la ligue Juvenile, le Canadien a annulé 7 à 7 avec le Maple Leaf, tandis que dimanche le Maple Leaf succombait aux

Ces vieilles civilisation feront trembler à leur tour celles qui les ont tant exploitées et terrassées par les siècles passés.

Le Frère Amans dirigea la chorale de St-Mathieu dans quatre interprétations et la soirée se termina par la projection du film de la série finale Détroit-Canadien pour l'obtention de la coupe Stanley.

OUVERTURE DE LA LIGUE PAROISSIALE

C'est en présence d'une cinquantaine de personnes que la ligue Paroissiale de hockey a inauguré ses activités cette saison en jouant la première partie de la série sur la patinoire du collège lundi soir dernier. Le disque fut mis au jeu par le Rév. Frère Directeur accompagné de M. Juneau, principal de l'École d'Arts et Métiers de Montmagny.

A l'issue de cette rencontre qui mettait aux prises les clubs Lévesque et celui de la Manufacture de Cercueils, le pointage donna raison au Lévesque 8 à 3. M. Gérard Laberge, président de la ligue et M. Delisle, capitaine en chef des arbitres ont agi comme arbitres du jeu. La partie fut relativement calme si l'on excepte quelques petites échaffourées.

Les prochaines parties se joueront encore au collège vu qu'aucune entente n'a encore été conclue avec les dirigeants de l'arena.

La Direction de la ligue paroissiale de hockey nous fait part qu'elle serait heureuse de rencontrer tous ceux qui désirent s'inscrire. Elle leur fournira tout ce qu'il faut pour faire partie de son organe les explications désirées sans aucune obligation de leur part.

Aide-toi, jeune fille, dans la préparation de ton avenir

Des cours seront donnés sous les auspices de la J.O.C.F., à compter de lundi soir, 14 janvier, à 8 heures, en leur local situé à l'étage supérieur, en la Salle Publique, voisine du collège.

Ces conférences, pour jeunes filles de 14 à 25 ans, seront données par des personnes qualifiées. Elles traiteront sur des sujets intéressants la jeune fille, tels que: Vocation, fréquentation, femme de maison dépareillée...

Nous t'attendons, toi qui désires faire un chef d'oeuvre de ta vie. Les dirigeantes de la J.O.C.F.

LA SEMAINE DU DIMANCHE

Ter au 8 février 1953 sous le patronage de l'Épiscopat

La prochaine Semaine du dimanche aura lieu, sous le patronage de Nosseigneurs les Evêques, du 1er au 8 février 1953.

Elle devra rappeler la nature du précepte dominical, dont l'observation est rendue plus difficile de nos jours, et en faire saisir toute l'importance.

Il se peut que dans telle région, il soit opportun d'insister sur un point particulier. A chacun d'y voir. Comme les années

précédentes cependant, la Ligue du dimanche croit devoir proposer un thème général: "Les dimanches tu garderas". Ce qu'apporte ce précepte à l'homme: un repos nécessaire et bienfaisant; à Dieu, un culte public, un hommage collectif qui lui est dû.

Nous comptons de nouveau sur la collaboration des revues, bulletins et journaux. Un article, quelques mots d'ordre aideront à renouer l'opinion. Nous remercions à l'avance les directeurs, ecclésiastiques et laïcs, qui apporteront leur concours à cette importante campagne.

SOYEZ CONFORTABLE ET A L'ABRI

DES FROIDS RIGoureux DE NOS HIVERS CANADIENS

Ayez un chauffage à l'huile automatique, si vous êtes propriétaire, ou un chauffage domestique, si vous êtes locataire.

Brûleurs à l'huile automatiques "Zenith" et "Breese" pour fournaise.

Brûleurs à l'huile "Breese" et "ABC" pour chauffage domestique.

— AUSSI —

Réservoirs de 200 et 250 gallons

RAYMOND LORTIE

12, rue ST-LOUIS, Tél.: 420-W MONTMAGNY.

Grande Vente à RÉDUCTION

à des prix défiant toute compétition

Venez voir nos Spéciaux.

A. BACAL

Rue St-Louis,

Montmagny.



LA VENTE QUE Vous ATTENDIEZ

AU BAS PRIX ANNONCE
AJOUTEZ SEULEMENT **1c** ET DOUBLEZ
votre ACHAT

Nous ne pouvons ici tout mettre nos spéciaux. Venez à notre magasin pour voir le grand assortiment de mercerie que nous vous offrons à des prix les plus bas que vous n'avez encore jamais vus ici à Montmagny. Cela en vaut vraiment la peine.

STATION-WAGON

Trois-quarts, gabardine de laine.

Doublé en mouton.

Doublé de piqué.

\$34.50

\$24.50

AJOUTEZ UN SOU ET VOUS EN AVEZ DEUX.

100 COMPLETS

Worsted et gabardine anglais, devant simple ou croisé.
— Grandeurs : 34-42. —

Prix régulier **\$65.00** Prix régulier **\$59.00**

AJOUTEZ UN SOU ET VOUS EN AVEZ DEUX

UN LOT DE CHAPEAUX

Prix régulier **\$5.95** Prix régulier **\$8.95**

AJOUTEZ UN SOU ET VOUS EN AVEZ DEUX

CHEMISES

Broadcloth blanc, bleu et gris.

Prix régulier **\$3.50** Prix régulier **\$4.95**

AJOUTEZ UN SOU ET VOUS EN AVEZ DEUX

BAS - BAS

100% laine "Harvey Wood"

Prix régulier

Plus léger

\$2.95

\$1.95

A carreaux Argiles

100% laine

\$2.50

\$1.50

Ajoutez un sou et vous en avez deux paires.

CRAVATES \$1.50 ET \$1.00

AJOUTEZ UN SOU ET VOUS EN AVEZ DEUX

PANTALONS D'OUVRAGE

Grosse étoffe bleue. —
PRIX REGULIER

\$7.95

Ajoutez un sou et vous en avez deux paires.

SOULIERS \$9.00

Ajoutez un sou et vous en avez deux paires.

Voici quelques autres spéciaux dont vous pouvez profiter

BAS DE NYLON

TOUGHIES

Régulier \$1.95.

Pour

\$1.59

— Pas plus de 2 paires par client. —

BOTTES DE NYLON

Prix régulier \$14.95.

Réduites à

\$11.95

COMBINAISONS

"PENMANS" 95

Prix régulier \$7.95 pour

\$6.50

"PENMANS" 71

Prix régulier \$3.95 pour

\$3.49

Pas plus de 2 par client.

STATION WAGON

Gabardine de laine, collet de chat sauvage
doublure détachable.

Prix régulier \$79.50

Pour

\$54.50

COUVRE-CHAUSSURES

Caoutchouc, doublé en laine.

Régulier \$6.00 pour

\$4.50

INCROYABLE! mais... VRAI!... chez

Côté & Frère Enr.

Rue St-Jean-Baptiste.

Montmagny

Le téléphone Bell et la télévision

Les ingénieurs de la compagnie de Téléphone Bell du Canada viennent de compléter une série d'expériences de transmission en vue de déterminer l'itinéraire le plus approprié à l'érection d'un réseau radiotéléphonique à ondes micrométriques entre Québec et Montréal.

Les radio-relais seront érigés le long de cet itinéraire lorsque la compagnie jugera nécessaire de prolonger son réseau de contriques jusqu'à Québec, a révélé munication par ondes micrométriques un porte-parole de la compagnie Bell. On n'a pas encore déterminé la date à laquelle débiteront les travaux de construction.

On a érigé des tours d'essai temporaires en cinq endroits susceptibles d'être choisis pour la construction de radio-relais et aux postes terminus de Québec et Montréal.

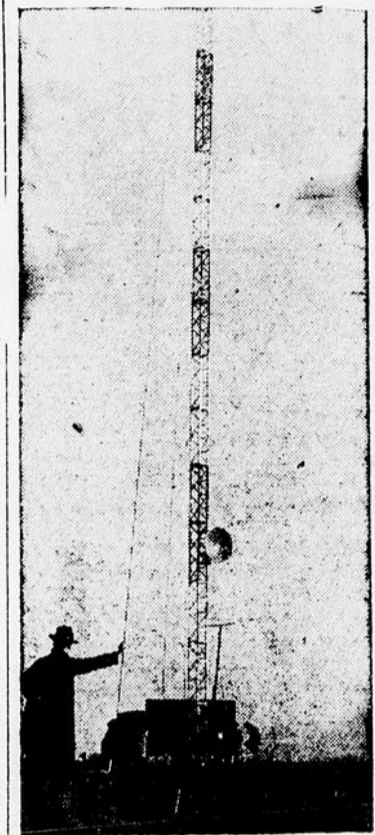
Les endroits où s'élèveront les relais sont situés près de St-Gérard, Villeroy, Arthabaska, St-Nazaire et Rougemont. La tour d'essai du poste terminus de Québec a été érigée sur le toit du centre interurbain de la compagnie Bell, et celui de Montréal, à l'endroit même où se trouve le terminus du réseau Buffalo-Toronto-Ottawa-Montréal, dont on achève présentement la construction.

La distance entre chacune des tours sera d'environ 25 à 30 milles, excepté celles de St-Gérard et de Québec, qui ne seront qu'à 12 milles l'une de l'autre.

Tous les instruments utilisés dans ces expériences étaient portatifs. Les tours temporaires, pouvant être élevées jusqu'à 200 pieds de hauteur, étaient formées de sections en acier d'environ huit pieds de hauteur, de sorte qu'elles pouvaient être érigées et démontées en quelques heures seulement. Les sections étaient transportées d'un endroit à l'autre dans des camions. Il en était de même des instruments transmetteurs et récepteurs.

Le but de ces expériences était de déterminer quel itinéraire serait le plus favorable à l'orientation d'ondes micrométriques d'une tour à l'autre. Les ondes micrométriques étant des ondes de radio à fréquences ultra-hautes voyageant en ligne directe, tout comme le faisceau d'un pro-

jecteur, il était nécessaire de repérer des endroits qui permettraient aux antennes de réception de tomber dans le champ visuel des antennes d'émission.



Les ingénieurs de la compagnie Bell ont érigé, récemment, des pylônes temporaires semblables à celui que l'on voit ci-dessus, dans le but de repérer les endroits les plus propices à la construction de radio-relais entre Québec et Montréal. Ces endroits, outre Québec et Montréal, où s'élèveront les postes terminus, sont situés près de St-Gérard, Villeroy, Arthabaska, St-Nazaire et Rougemont. La compagnie érigera des radio-relais permanents le long de cet itinéraire lorsqu'elle jugera nécessaire de prolonger son réseau à ondes micrométriques jusqu'à Québec.

La "collaboration" de l'Etat est nécessaire a la solution de tous les problèmes ouvriers

Au temps du plus pur libéralisme. — L'état réduit au rôle de gendarme. — Le geste courageux de Léon XIII. — Le socialisme et l'intervention de l'Etat.

Parler du rôle de l'Etat dans la solution du problème ouvrier il y a un siècle, c'eût été s'attirer les foudres des hérauts du libéralisme économique qui étaient alors religieusement écoutés, rompre avec une tradition considérée comme intangible et sacrée, passer pour hérétique aux yeux des physocrates qui croyaient au jeu des forces économiques pour établir elles-mêmes l'équilibre désiré. Loin d'attendre une collaboration de l'Etat dans les questions économiques et professionnelles on lui contestait même, comme à l'Eglise du reste, le droit d'y intervenir. Alors que bien des problèmes, bien des conflits et des misères eussent sollicité de sa part une action prompte et courageuse la tradition libérale la fixait dans une attitude immobile et passive, et le forçait à assister imperturbable au jeu des forces en présence. Tout au plus lui permettait-elle de remplir le rôle de gendarme et de venir par la force disperser les manifestants lorsqu'un conflit de travail, une grève éclatait.

Cependant, sous la pression des conflits qui se multipliaient et sous la menace d'organisation clandestine qui devenaient de jour en jour plus puissantes, l'Etat devait se résigner à rompre avec la tradition établie. Et dans la deuxième moitié du 19ième siècle on voit les Etats commencer à légiférer, mais bien timidement sur les questions ouvrières, sur le travail des enfants à l'usine, puis sur le droit syndical. Depuis lors on le sait, sous la pression d'un syndicalisme devenu puissant, comme sous la menace d'un socialisme envahissant s'est élaborée une législation ouvrière qui, encore qu'incomplète, révèle quand même que les états capitalistes ont revisé leur attitude et décidé de sortir de l'abstentionnisme où la tradition libérale les cantonnait. Il ne faudrait pas croire

pour autant à la conversation du Capitalisme libéral, qui se résigne, assez mal du reste, à une situation de fait, mais qui continue d'abhorrer toute réglementation d'où qu'elle vienne, toute loi qui limite et rétrécit le champ de la jungle où il vivait en liberté.

LE GESTE COURAGEUX DE LEON XIII

Il faut dire, que le geste courageux posé par Léon XIII en faveur des ouvriers par la publication de l'Encyclique RERUM NOVARUM, n'était point étranger à cette orientation nouvelle des pouvoirs politiques qui jusque là s'étaient montrés d'une prudente timidité. Du haut de la chaire de vérité il ne craignait point de dénoncer l'abstentionnisme de l'Etat comme une erreur pernicieuse et il invitait courageusement les pouvoirs politiques à prendre résolument en mains le problème ouvrier pour apporter leur part de solution qu'exigeait le bien commun.

LES DIRECTIVES DE L'EGLISE

Les sages directives de Léon XIII sur l'intervention de l'Etat arrivaient en leur temps par cela même qu'elles tiraient les pouvoirs publics d'une dangereuse torpeur et qu'elles prévenaient en même temps les écarts et les intrusions du socialisme qui avait commencé de conquérir la faveur des masses. Car sur ce point comme ailleurs les enseignements de la doctrine sociale de l'Eglise se placent entre l'abstentionnisme prêché par la doctrine libérale et les exagérations du socialisme pour rappeler aux gouvernants qu'ils ont le devoir d'intervenir dans la question ouvrière mais pour fixer en même temps les limites de leur initiative et déterminer leur champ d'action, de telle façon que l'initiative des in-

dividus et des groupements ne soit pas absorbée par les intrusions et les envahissements de l'Etat.

L'ETAT DOIT INTERVENIR

Grâce aux attitudes courageuses de l'Eglise, grâce à l'orientation nouvelle qu'ont pris, depuis un demi-siècle, surtout les pouvoirs politiques, le droit d'intervention de l'Etat dans la question ouvrière est maintenant une thèse que l'on peut facilement soutenir sans passer pour hérétique ni provoquer de scandale encore que l'on ne puisse toujours faire l'unanimité sur ses applications et ses modalités.

De par ses questions, l'Etat est chargé d'assurer le bien commun, la félicité temporelle de la société qu'il dirige. Or il est incontestable que le bien commun temporel et la prospérité de la nation tout conditionnée en grande partie par la juste solution des problèmes ouvriers que nous avons soulevés au cours de ces causeries et dont l'ensemble constitue la question ouvrière, d'autant plus que, comme le fait remarquer judicieusement Léon XIII, dans la plupart des cités les ouvriers constituent le grand nombre. Il est hors de doute par exemple que les conflits de travail peuvent compromettre le bien commun en compromettant la paix sociale.

Il n'est pas douteux non plus, pour citer un autre exemple que les mœurs familiales, la solidité et la fécondité des foyers qui sont autant d'éléments du bien commun sont conditionnées au moins en partie, par une juste solution du problème du logement. Et donc les hommes d'Etat soucieux de leurs devoirs ne peuvent se désintéresser de tous ces problèmes où le bien commun de la cité est profondément engagé. Il ne s'agit pas pour eux évidemment de ne se consacrer exclusivement au service et aux intérêts de la classe ouvrière puisqu'aussi la justice distributive exige d'eux qu'ils soient au service de toute la communauté. Ils doivent cependant selon le vœu de Léon XIII et de Pie XI entourer d'une sollicitude particulière les classes les plus faibles.

SON CONCOURS DOIT ETRE D'ORDRE GENERAL

Le concours que l'Eglise assigne à l'Etat, doit cependant rester d'ordre général, à moins que l'urgence des problèmes ou la nécessité des circonstances ne le forcent à remplir provisoirement et exceptionnellement un rôle supplétif.

L'Etat doit veiller par exemple à ce que le droit de l'ouvrier à un juste salaire soit respecté par l'employeur. Comment l'Etat s'acquittera-t-il de cette obligation? Devra-t-il pour cela s'ingérer dans toutes les entreprises pour veiller à ce que chaque employeur s'acquitte de ce grave devoir de justice? Ce serait évidemment disperser ses efforts en des tâches particulières qui absorberaient tout son temps et ses forces. Mais par une sage et judicieuse législation il assurera l'éclosion et l'expansion du syndicalisme ouvrier qui par des conventions collectives veillera à assurer aux travailleurs une juste rémunération.

Là où le syndicalisme est inexistant l'Etat pourra et même devra remplir un rôle supplétif. C'est ce qui se passe en notre province dans les entreprises qui échappent à la convention collective. Des inspecteurs du gouvernement y surveillent l'application d'une loi dite loi de salaire minimum. L'Etat supplée alors au syndicalisme inexistant mais il se retire lorsque l'entreprise passe sous le régime d'une convention collective de travail.

AVIS AUX OUVRIERS ET AUX AGRICULTEURS

De toutes les classes sociales, celles des ouvriers et des agriculteurs ont été jusqu'ici les plus ferventes de l'interventionnisme de l'Etat dans les questions éco-

Coup d'oeil rétrospectif du CARC



Le Corps royal d'aviation canadienne peut jeter un coup d'oeil satisfait sur ce qu'il a accompli durant l'année 1952. Le groupe ci-dessus de photographies démontre une partie de l'activité du CARC en 1952. 1.—Le CARC a continué d'exécuter des envolées de recherches et de sauvetage. On voit ici un hélicoptère du CARC prenant à son bord un malade. 2.—Récemment, le CARC a fait l'acquisition d'un avion de trans-

port C-119, appareil qui rend d'incalculables services dans le transport des marchandises lourdes. 3.—Le départ de la 439e escadrille d'Uplands en destination de North-Luffenham, Angleterre, reflète l'étendue des engagements du CARC outre-mer. 4.—Le ministre de la Défense nationale, l'honorable Brooke Claxton (à droite), a révéilé vers la fin de l'année que le vice-maréchal de l'Air C. R. Slemmon (à gauche) remplacerait le

vice-maréchal de l'Air W. A. Curstis (au centre) chef de l'état-major de l'Air, qui prendra sa retraite en janvier 1953. 5.—Cette photo est un symbole de l'importance des femmes dans le CARC de nos jours. On voit une aviatrice dirigeant l'atterrissage d'un Sabre réacté. 6.—Le maintien et l'expansion d'une aviation efficace exigent de vastes constructions en casernes, en pistes d'atterrissage et en remises d'avions com-

me celle que l'on remarque ci-haut. 7.—Un autre aspect important de la contribution canadienne à l'OTAN est l'entraînement des équipes navigantes de d'autres pays de l'organisation au Canada. On voit ci-haut deux étudiants français et deux danois en train d'examiner des instruments de navigation durant leur période de formation au pays.

(Photo de la Défense nationale).

(Suite à la page 21)

Notes sur la Conférence Agricole Fédérale-Provinciale, 1er et 2 décembre

Etant donné que la production et la vente des oeufs au Canada et aux Etats-Unis seront probablement plus faibles au début de 1953, il se peut que les prix des oeufs soient plus fermes durant le premier semestre de l'année prochaine que pendant la même période en 1952. Au 1er novembre 1952, les stocks de chair de volaille étaient inférieurs à ceux de la même date l'an dernier. La production de poulets à griller durant 1953 augmentera peut-être légèrement, tandis que celle de dindons accusera peut-être une légère diminution.

LES POMMES

Durant la semaine terminée le 18 novembre, le prix de gros des pommes McIntosh de l'Ontario, catégorie "de fantaisie", à Toronto, était de \$3.63 le boisseau comparativement à \$1.88 durant la même semaine en 1951. D'après les dernières estimations, la récolte de pommes aux Etats-Unis accuse une diminution de 15 millions de boisseaux, la forte réduction s'étant produite dans l'Etat de New-York.

Revenus agricoles

En 1953, les revenus agricoles au Canada seront peut-être plus faibles si les récoltes de céréales sont égales à la moyenne. On s'attend aussi que le revenu net sur la ferme en 1953 soit légèrement inférieur à celui de 1952. On ne prévoit aucun changement significatif dans les frais d'exploitation totaux de la ferme. La moyenne des taxes et des taux d'intérêt dépassera peut-être légèrement celle de 1952 et il se peut que les frais de dépréciation continuent d'augmenter. La demande extérieure de céréales demeurera probablement forte.

Approvisionnement

Les approvisionnements agricoles augmentent et l'on ne prévoit que peu de changements dans les prix des instruments aratoires et des engrais chimiques. Les prix des produits antiparasitaires seront peut-être légèrement inférieurs à ceux de 1952.

Aux Etats-Unis

En 1952, la moyenne des prix reçus par les cultivateurs aux Etats-Unis sera vraisemblablement inférieure d'environ 3 p. 100 comparativement à 1951. Les prix plus faibles des animaux de la ferme et des produits dérivés ont plus que contrebalancé les prix moyens plus élevés reçus pour les récoltes. En 1953, la demande extérieure des produits agricoles aux Etats-Unis sera probablement très inférieure à celle de 1952.

Le blé canadien

Les approvisionnements de blé canadien sont présentement estimés à 901 millions de boisseaux. Si l'on utilise que 160 millions de boisseaux au pays, on en aura environ 740 millions de boisseaux pour l'exportation ou comme report. Le contingent établi en vertu de l'Accord international sur le blé se chiffre par 235 millions de boisseaux. Les ventes à terme ont été très fortes et les exportations seront limitées surtout par les moyens de transport disponibles aux commerçants.

Grains de bétail

Les approvisionnements nets de grains à bétail sont estimés à 15.7 millions de tonnes; ce chiffre, qui est le troisième plus élevé jamais enregistré, représente 1.01 tonne par unité animale consommant du grain. La demande d'exportation pour l'avoine et l'orge est toujours forte. Les ap-

provisionnement d'avoine et (Suite à la page 19)

Une carrière de **CHEF** au service du Canada

Le Canada est un pays libre et prospère. Et il entend le rester. Or, l'un des moyens les plus sûrs de protéger notre liberté et notre prospérité, c'est d'être forts, d'être prêts à résister à tout coup de main du bloc communiste.

Aussi l'armée canadienne est-elle en pleine croissance. Elle se modernise rapidement, au point qu'elle est aujourd'hui l'une des armées les mieux outillées et les mieux formées du monde.

Ce renforcement de l'armée offre à nos jeunes gens une occasion sans pareille de se faire une carrière honorable tout en servant fièrement leur pays.

N'oublions pas que le militaire d'aujourd'hui reçoit, en plus d'une solide formation de caractère, une instruction technique poussée. Car le métier des armes a tendance à se spécialiser de plus en plus. Le jeune Canadien qui entre dans l'armée de son pays peut donc devenir un technicien expert dans l'un des nombreux domaines que lui offre la carrière militaire.

Et le jeune homme gagnera sûrement autant d'argent dans l'armée — et même plus dans de nombreux cas — qu'il n'en gagnerait dans le civil pour les mêmes tâches. Ainsi, prenons le cas du sergent-instructeur de canons antichars dans l'infanterie qui figure dans l'illustration ci-contre.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

LES ECHELONS DU SUCCÈS

-  **Sous-officier breveté de 1ère classe** (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 950 hommes)
-  **Sous-officier breveté de 2e classe** (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)
-  **Sergent quartier-maitre ou d'état-major** (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)
-  **Sergent** (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)
-  **Caporal** (commandant de section d'une dizaine d'hommes)



Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 av. St. Jacques, MONTREAL, P.Q.
 Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3 côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.
 Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

A TRAVERS LES HEBDOS

Des Grands Lacs au Golfe, la vie ne s'arrête jamais

LES SALAIRES SONT MEILLEURS A TORONTO

Une petite leçon du dernier recensement

Plus de la moitié des familles de salariés au Canada ont un revenu-salaire inférieur à \$2,500 et les petits salariés sont les plus nombreux. Quelques comparaisons entre Québec, Montréal et Toronto ne manquent pas d'étonner quelque peu... Québec a 24,790 familles de salariés, Montréal 252,000 et Toronto, 230,000.

QUEBEC	
1,289 familles avec salaire inférieur à \$1,000	\$1,000
8,914 familles avec salaire de \$1,000 à \$2,000	\$1,000 à \$2,000
6,768 familles avec salaire de \$2,000 à \$2,500	\$2,000 à \$2,500
3,368 familles avec salaire de \$2,500 à \$3,000	\$2,500 à \$3,000
2,728 familles avec salaire de \$3,000 à \$4,000	\$3,000 à \$4,000
1,191 familles avec salaire de \$4,000 à \$6,000	\$4,000 à \$6,000
337 familles avec salaire de plus de \$6,000	plus de \$6,000

MONTREAL	
10,000 familles avec salaire inférieur à \$1,000	\$1,000
48,000 familles avec salaire de \$1,000 à \$3,000	\$2,500 à \$3,000
37,000 familles avec salaire de \$3,000 à \$4,000	\$3,000 à \$4,000
16,000 familles avec salaire de \$4,000 à \$6,000	\$4,000 à \$6,000
8,968 familles avec salaire de plus de \$6,000	plus de \$6,000

TORONTO	
9,000 familles avec salaire inférieur à \$1,000	\$1,000
51,281 familles avec salaire de \$1,000 à \$3,000	\$2,500 à \$3,000
46,833 familles avec salaire de \$3,000 à \$4,000	\$3,000 à \$4,000
20,630 familles avec salaire de \$4,000 à \$6,000	\$4,000 à \$6,000
9,747 familles avec salaire de plus de \$6,000	plus de \$6,000

Dans la classe de \$2,500 à \$3,000 qui est la plus étendue, Montréal compte 48,000 familles de salariés et Toronto 51,281 alors que Québec a 21,000 familles de salariés de plus que Toronto. Dans la ville de Québec, la classe la plus considérable est celle de \$1,000 à \$2,000, d'après le tableau ci-dessus. Les salaires sont donc sensiblement meilleurs à Toronto qu'à Montréal et Québec. (Revue Desjardins).

IL PERD UN Oeil EN JOUANT DU HOCKEY

Le comité chargé de recueillir une bourse destinée à être remise à Marcel Poulin, le joueur de hockey de Beauveville qui a perdu un oeil au cours d'une rencontre Beauveville-Vallee-Jonction, a à peine commencé son travail, mais il a quand même recueilli jusqu'ici quelques cents dollars. Notre journal commencera la semaine prochaine la publication des noms des souscripteurs. Disons, pour le moment, que les membres du comité rencontrent beaucoup de sympathie de part et d'autre, ce qui facilite d'autant leur travail. Quelques autres localités du circuit auraient également décidé de faire leur part. Nous les en félicitons.

Le comité formé à cet effet fonctionne sous l'égide du Syndicat Sportif. Le président est M. Laurent Poulin et le secrétaire-trésorier, M. Amédée Bolduc. Les autres membres sont MM. Paul Giguère, Jacques Renault, Pat Veilleux, Jos. Gilbert, Marcel Poulin, Roland Cloutier et Georges Bonin. Les gens qui ne seront pas visités et qui désiraient faire leur part dans la campagne de souscription pourront remettre leur contribution à l'une des personnes ci-haut mentionnées.

"L'Éclairer".

Constipation!



35¢ la boîte, 3 pour \$1.00



M. J. Pelchat au "Progrès de Thetford"

"J'ai le plaisir d'annoncer aux lecteurs et annonceurs du "Progrès de Thetford" qu'un nouveau rédacteur en chef, en la personne de M. Joseph Pelchat, commence, cette semaine, son travail d'orienter la rédaction du journal dont je suis devenu le seul et unique propriétaire depuis le premier décembre 1952. Nécessairement, du fait d'un nouveau propriétaire et d'un nouveau rédacteur en chef, "Le Progrès" subira de nombreuses modifications. Le journal prendra l'empreinte que lui donneront ses deux principaux artisans.

"M. Pelchat est né à Lévis dans une famille et dans un milieu ouvrier. Il a fait ses études secondaires au Collège de Lévis et ses études universitaires aux facultés de Droit et de Sciences Sociales de Laval. M. Pelchat est un journaliste né, non pas occasionnel. Il a quatorze ans d'expérience dans cette carrière. Etudiant à Lévis et à Québec, il rédigeait déjà quelques articles. Par la suite et à l'âge de longue, il gagna sa vie en exerçant sa profession dans quelques journaux quotidiens et hebdomadaires à Québec, Valleyfield, Montréal et St-Georges de Beauveville." — J.-M. Picotte, "Le Progrès de Thetford".

A LOUISEVILLE

LES ENFANTS DES GREVISTES ONT RECU DES CADEAUX

Plus de huit cents enfants des grévistes de Louiseville ont reçu des jouets à l'occasion du Nouvel An.

La joie des jeunes était grande, malgré la tristesse des parents.

Dans les familles visitées, on a répondu aux souhaits par cette phrase: "Ne nous souhaitez qu'une chose: la reprise du travail. Ce sont les plus tristes fêtes de notre vie!"

Des groupes de garçonnets et de fillettes ont travaillé tout un après-midi pour descendre les cadeaux du troisième étage de la maison occupée autrefois par M. Raymond Gagnon, l'agent d'affaires du syndicat en grève depuis dix mois.

Des colis individuels avaient été préparés pour chacune des 450 familles affectées par la grève des tisserands. Les enfants ont reçu des chaussures, des caoutchoucs, des traîneaux, des skis, des jeux d'intérieur et quelques friandises.

Actuellement, plus de quinze cents personnes — hommes, femmes et enfants — sont directement atteints gravement par la grève. Des cadeaux venus de toutes les parties du Canada ont été expédiés à Louiseville. Il reste encore beaucoup de misère à soulager, surtout dans les familles nombreuses qui sont sans le sou.

Une centaine de famille ont quitté Louiseville depuis le début de la grève. Un plus grand nombre encore projettent de partir, mais la saison rigoureuse leur fait appréhender encore plus l'inconnu. La charité à Louiseville, de ce temps-ci, s'exerce sur une grande échelle.

397 nouveaux logements

L'ingénieur de Saint-Jean, M. Edgar Gaudette, a présenté un rapport concernant les permis de construction en 1952.

Un total de 243 permis, représentant une somme de \$3,230,600., a été accordé au cours de l'année. Il s'est construit, au cours de l'année 158 nouvelles maisons, donnant 397 nouveaux logements à Saint-Jean.

En 1951, il avait été accordé 206 permis seulement et il y avait eu 228 nouveaux logements. — "Le Richelieu".

Louiseville compte 6,293 âmes

D'après le recensement paroissial fait lors de la dernière visite de nos prêtres, la population totale de Louiseville est actuellement de 6,293 âmes, soit 4,050 pour la ville, et 2,243 pour la campagne. Ce nombre est réparti en 1358 familles (883 dans la ville et 475 dans la campagne).

Au cours de 1952, il y eut 160 baptêmes, comparativement à 173 pour 1951; 47 mariages furent célébrés l'an dernier, et 58 en 1951. Les sépultures se sont chiffrées à 54, contre 56 pour 1951. Les décès comprennent 35 adultes et 19 enfants.

Il y a dans la paroisse 5 familles, comptant au total 20 personnes non-catholiques.

D'après les chiffres qui précèdent, il y eut une diminution de 27 âmes, dans la population de Louiseville.

"L'Écho de Louiseville".

LA VENTE DES BLEUETS RAPORTE DES MILLIONS

La division agricole du Bureau provincial des Statistiques, en collaboration avec la division de l'inspection du Ministère de l'Agriculture, publie l'estimation définitive de la récolte commerciale de bleuets dans la province de Québec, en 1952.

Cette statistique est compilée d'après les renseignements fournis par les agronomes de la Province, les inspecteurs horticoles, les grossistes et les compagnies de transport.

La récolte commerciale de bleuets en 1952, estimée à 16,178,866 livres en regard de 17,970,922 livres en 1951, représente une diminution de 10 pour cent. La région du Lac St-Jean constitue le centre de production le plus important en fournissant 65 pour cent du volume total.

La valeur de la récolte de 1952 s'élève à \$2,265,013, soit 14,5 pour cent supérieure à celle de 1951 qui était de \$1,976,800. Le prix moyen payé aux cueilleurs au cours de 1952 fut de 14 cents la livre contre 11 cents l'an dernier.

Au sujet de l'Assurance-Chômage

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, Edifice Fédéral, rue De la Gare, Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:

Question. — Après plusieurs années de travail, j'ai donné à mon employeur mon avis de départ parce que je me mariais et avais l'intention de travailler dans la municipalité où je comptais demeurer. Après le mariage, cependant, nous avons décidé de ne pas quitter notre localité. Je suis maintenant disponible pour un emploi, mais l'emploi que j'occupais antérieurement n'est plus vacant; puis-je alors retirer des prestations en attendant de trouver un emploi approprié?

Réponse. — Non. Etant donné

ENTREFILETS DE JOURNAUX

Soixante pour cent du total d'amiante et un quart de l'aluminium sont produits dans la province de Québec.

Ne vous inquiétez pas si, tout à coup, votre fils de 13 ans développe une mauvaise écriture, dit Jerlyn Madison, consultant en écriture de la Sheaffer Pen Company. Cela arrive, souvent à cause de difficultés musculaires à l'âge ingrat et cela disparaît naturellement à mesure que l'enfant grandit.

que vous avez quitté votre emploi volontairement pour vous marier, vous ne pouvez avoir droit aux prestations au cours des deux années qui suivent votre mariage, à moins que vous ne travailliez de nouveau, soit dans un emploi assurable ou dans un emploi non assurable en vertu d'un contrat de service, pendant au moins 60 jours après votre mariage.

Question. — J'ai une servante que j'emploie toute l'année durant. Je la paye un dollar par jour et lui fournis chambre et son égard des contributions d'assurance-chômage et, dans l'affirmative, à combien s'élève le montant hebdomadaire?

Réponse. — Un emploi dans les services domestique privé n'est pas assurable et aucune contribution n'est exigible.



Et le SOULAGEMENT est DURABLE

Pour un soulagement rapide du mal de tête, procurez-vous INSTANTINE. Pour un vrai soulagement prolongé, procurez-vous INSTANTINE.

Oui, plus de gens découvrent tous les jours que l'INSTANTINE est une chose qui calme vite la douleur. Pour maux de tête, douleurs rhumatismales, douleurs dues aux rhumes, douleurs névralgiques ou névritiques, vous pouvez vous fier à INSTANTINE pour obtenir un soulagement rapide.

INSTANTINE est une préparation semblable à une ordonnance qui contient trois ingrédients médicinaux éprouvés. Un seul comprimé suffit habituellement pour un soulagement rapide.

Procurez-vous Instantine aujourd'hui et avez-en toujours sous la main



Notes sur la

(Suite de la page 18)

d'orge aux Etats-Unis sont inférieurs à ceux de l'an dernier.

VENTES DE PORCS

Les ventes de porcs seront encore élevées durant le premier semestre de 1953. Il est probable que les ventes de bestiaux dépasseront légèrement celles de l'an dernier et les approvisionnements d'agneau et de veau seront un peu plus abondants. On s'attend à un nouveau fléchissement des prix de la viande, et il sera probablement plus prononcé pour les bovins et les veaux que pour les porcs. On prédit une diminution semblable aux Etats-Unis.

Production laitière

En 1953, la production du lait atteindra peut-être 17 milliards de livres ou même plus. Le nombre de génisses et de vaches laitières augmente depuis 1951, indiquant que les laitiers augmentent leurs troupeaux depuis quelque temps. La production de beurre de fabrication en 1952 dépasse de 20 millions de livres celle de 1951.

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO

Pour les

HOMMES

FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

"L'Écho de Louiseville".

Nouveaux records bancaires établis par La Banque Royale dans son bilan de 1952

L'actif augmente sensiblement pour atteindre \$2.691.456.874 — Les dépôts sont de plus de \$2.5 billions — Les prêts commerciaux touchent un nouveau sommet. Les profits plus élevés. Une somme supplémentaire de \$3.000.000 est ajoutée au fonds de réserve.

Les chiffres du bilan annuel pour 1952 de la Banque Royale du Canada révèlent encore de nouveaux records dans l'histoire bancaire au Canada. Des gains substantiels ont, en effet, été enregistrés à différents postes du bilan. C'est ainsi, par exemple, que l'actif total a augmenté de plus de \$175 millions pour s'établir à \$2.691.456.874, soit le double des chiffres d'il y a dix ans.

LES DEPOTS

Les dépôts ont aussi augmenté sensiblement sur les chiffres de l'an dernier. Les prêts commerciaux sont au plus haut sommet de toute l'histoire de la banque ce qui est un excellent indice de l'augmentation régulière des affaires industrielles et autres au cours de l'année. Les profits ayant été aussi plus élevés, on a pu porter une autre somme de \$3.000.000 au fonds de réserve de la banque. C'est la troisième année consécutive qu'on peut ainsi ajouter au fonds de réserve. Le capital payé de la banque est de \$25.000.000.

TOTAL IMPRESSIONNANT

Les dépôts atteignent maintenant le total impressionnant de \$2.527.510.437, soit une augmentation de plus de \$177 millions et un nouveau sommet bancaire au Canada. Les dépôts du public portant intérêt ont encore augmenté considérablement, soit \$76.061.082 de plus que le record atteint l'an dernier. Le total à ce poste est maintenant de \$1.199.784.873 ou près de trois fois les chiffres d'il y a dix ans. Les dépôts du public ne portant pas d'intérêt ont augmenté de \$99.810.044 pour s'établir à \$1.185.527.247.

LES PRETS

Le bilan indique que les prêts

s'établissent à \$982.177.916, un nouveau sommet bancaire au Canada et une augmentation de \$134.157.088 sur les chiffres de 1951. D'autre part, les prêts commerciaux au Canada à \$719.010.194 représentent une augmentation de \$96.727.467 pour l'année. Les prêts à demande et à courte échéance au Canada ont augmenté de \$31.231.236.

L'encaisse se totalise à \$534.087.803, soit l'équivalent de 20,5% du passif de la banque vis-à-vis le public. Les disponibilités \$851.968.062 d'obligations fédérales et provinciales.

LES PROFITS

Les profits sont aussi plus élevés se totalisant à \$14.745.447 à rapprocher de \$12.983.065 il y a un an. Une somme de \$6.325.000 a été prise à même ce montant pour défrayer les taxes fédérales et provinciales ce qui représente une augmentation de \$1.019.000. De plus une somme de \$1.291.362 a été portée à la réserve de dépréciation sur les immeubles de la banque. Compte tenu de ces déductions, les profits nets ont été de \$7.129.085 à rapprocher de \$6.306.115 en 1951. A même les profits nets on a payé \$4.375.000 en dividendes et \$2.754.085 ont été portés au compte des Profits et Pertes qui se solde maintenant par \$3.780.239. A même ce montant une somme de \$3.000.000 a été transportée au fonds de réserve de la banque qui est maintenant de \$55.000.000 et il est resté un solde créditeur de \$780.239.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au siège social de la banque, le jeudi, 8 janvier à 11 heures du matin.

Voici le compte des profits et pertes et les principaux postes du bilan avec les chiffres comparatifs pour l'exercice précédent:

	Exercice se terminant le	
	29 nov. 1952	30 nov. 1951
Profits	\$14.745.447	\$12.983.065
Provision pour impôts	6.325.000	5.276.000
Dépréciation des immeubles	1.291.362	1.400.950
	\$ 7.129.085	\$ 6.306.115
Dividendes, y compris dividendes supplémentaires	4.375.000	4.200.000
	\$ 2.754.085	\$ 2.106.115
Solde précédent	1.026.154	920.039
	\$ 3.780.239	\$ 3.026.154
Au fonds de réserve	3.000.000	2.000.000
Profits et pertes à reporter	\$ 780.239	\$ 1.026.154

ACTIF

Billets de la banque du Canada et dépôts à icelle	\$ 194.304.276	\$ 208.266.423
Autres encaisses et soldes bancaires	179.518.011	141.504.967
Billets sur d'autres banques et chèques sur icelles	160.265.516	138.286.049
Valeurs du gouvernement et autres fonds publics	976.940.108	966.599.448
Autres obligations et actions	103.063.283	112.814.279
Prêts à demande et à courte échéance	96.830.435	57.127.894
Prêts commerciaux au Canada	719.010.194	622.282.727
Prêts aux gouvernements provinciaux	513.253	1.252.175
Prêts aux cités, villes, municipalités et districts scolaires	19.653.507	20.142.141
Prêts commerciaux à l'étranger	145.914.116	146.957.249
Prêts non-courants	256.312	258.642
Immeubles de la banque	20.613.591	19.508.884

(Suite à la page 21)

jeune homme Reste chez toi,

Plus d'un jeune homme éprouve à un moment donné l'impérieux besoin de quitter son coin natal, rêvant de conquérir fortune et célébrité dans la grande ville. C'est là un signe de dynamisme qui a son bon côté, car plus d'un jeune campagnard a su profiter des avantages de la cité pour faire son chemin.

Mais il y a aussi le revers de la médaille, écrit un célèbre écrivain et journaliste dans Sélection du Reader's Digest de janvier. A 19 ans, il quitta la petite ville qui l'avait vu naître et où, de générations en générations, ses ancêtres avaient vécu. Vingt ans ont passé, au cours desquels il a vécu à New-York et connu les plus grands succès. Mais aujourd'hui, en rentrant dans son petit coin de pays, l'auteur se demande avec angoisse s'il n'a pas commis la pire erreur de sa vie.

—Quand je quittai ma ville natale, écrit-il, elle était à bout de course, décrépite, à demi paralysée par la pauvreté. Je débordais d'énergie et d'ambition, et je me croyais capable de décrocher les étoiles.

Mais au premier jour de son retour au pays de ses pères, Arthur Gordon est stupéfait de ce qu'il voit. L'apathie et l'inertie ont disparu. Des villes jadis

(Suite à la page 21)

DANSE CARREE

BRADING'S OLD STOCK ALE

"On va mouiller ça!" avec une **BRADING**

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Voulez-vous rire et rire beaucoup? Mille fois? LISEZ :

Trente mille milles en avion

UN VOLUME de 600 pages, de 236 illustrations, de 21 chapitres.

Le volume a 6 x 9 pouces, pèse deux livres.

La couverture a quatre couleurs.

Le nombre de volumes est limité.

Rien de plus beau comme cadeau pour la Fête des Mères, des Pères, pour tout le monde. PRIX : \$5.00 (poste comprise). — PAS DE CREDIT.

Ecrivez à : Rév. J.-C. MASSICOTTE, Chapelain, Hospice Taché, ST-BONIFACE, Manitoba.

La JOIE, la GAIETE, la BONNE HUMEUR: voilà le vrai tonique pour les 12 mois de l'année, surtout pour le printemps, l'été, l'automne et l'hiver!!!

Bons enfants! Faites rire aux larmes (mille fois) vos bons parents!

PAYS VISITES : Iles Canaries. — FATIMA. — Madrid. LA TERRE SAINTE. — (14 jours). Egypte. — Grèce. — ROME. — ITALIE. — (14 jours). SUISSE. — FRANCE. Bermudes. Nassau. Ile San Salvador (Christophe Colomb). Amérique du Sud. — Grandes villes américaines: La Vallée des Géants. — Le Sorcier du Cimetière. — La Maison des Morts Subites. — Etc., etc., etc.

Au cou... guerre... dienne... et ont... sauf l'A... l'Arctiq... trême-s...

DANS L'AMITIE, LA TROMPERIE VA PRESQUE TOUJOURS PLUS LOIN QUE LA MEFLANCE.

Aux Gardiennes du Foyer

QUAND ON AIME TROP, IL EST DIFFICILE DE RECONNAITRE SI ON CESSE DE NOUS AIMER

FAITES DU POULET À LA CRÈME DANS UNE COURONNE DE BISCUIT



VOUS prolongerez joyeusement Noël en servant des restes de dinde ou de poulet à la crème dans une couronne de biscuit.

Vous serez pratiquement toute prête à confectionner ce plat si vous commencez avec une soupe crème de poulet condensée. C'est la sauce parfaite pour garnir un peu de poulet, ou de dinde, cuit et coupé en cubes. Versez à la louche le mélange crémeux chaud sur la couronne de biscuit; et voilà une combinaison qui attirera la famille à table en vitesse. Avec cette sauce facilement faite et un mélange pour biscuit préparé pour la couronne, vous verrez que ce dîner se prépare presque tout seul.

Poulet à la Crème dans une Couronne de Biscuit

- 3/4 tasse de piment vert finement haché
- 1 cuillerée à soupe de beurre fondu
- 1 boîte (1 1/4 tasse) de soupe crème de poulet condensée
- 3/4 tasse de lait
- 1 tasse de poulet cuit coupé en dés
- 1/4 tasse de piment rouge haché

Faites cuire le piment vert au beurre, dans une casserole jusqu'à ce que tendre. Versez-le dans la soupe, en mélangeant, puis versez-y le lait. Faites chauffer doucement en remuant constamment. Ajoutez le poulet et le piment rouge; continuez la cuisson environ 10 minutes. Servez le poulet à la crème dans la couronne de biscuit. 6 portions.

Couronne de Biscuit: Mélangez 2 tasses de mélange pour biscuit avec 2 1/2 tasse de lait (ou préparez votre recette de biscuit préférée sur une base de 2 tasses de farine). Abaissez la pâte au rouleau en un rectangle d'environ 16 pouces de long. Étalez dessus 1 cuillerée à soupe de beurre fondu, et parsemez-y 1 cuillerée à soupe de persil haché. Roulez comme pour un gâteau roulé à la gelée et pincez les bords ensemble. Donnez la forme d'une couronne; coupez la couronne, presque par part en part, à intervalles de sorte qu'elle soit divisée en 6 sections. Faites cuire au four à 450°F, pendant environ 10 minutes ou jusqu'à ce qu'elle soit à point. Placez sur un plat; versez dessus le poulet à la crème.

Beaucoup de bonheur pour vos fêtes de Noël et du Nouvel An.

ANNE MARSHALL
Service d'Economie Ménagère
Campbell Soup Company Ltd.

BOLS DE SOUPE

LA SOUPE AUX TOMATES FAIT BIEN À NOËL

La soupe aux tomates a l'apparence et le goût qui conviennent pour les repas précédant les fêtes, ou comme entrée à votre festin de Noël. Des tranches d'olives farcies flottant sur la soupe feront une garniture de vert et rouge plaisante à croquer. Une autre garniture aussi jolie que bonne—du piment vert coupé en forme de pétales et arrangé comme une poinsettie sur la soupe.

FAITES DU SPAGHETTI À LA CRÉOLE

Des rondelles de piment vert et d'oignon rehaussent beaucoup la saveur d'un plat de spaghetti à la sauce tomate. Coupez l'oignon et le piment en rondelles d'environ 1/4 pouce d'épaisseur que vous faites légèrement revenir dans du shortening chaud. Puis ajoutez une ou deux boîtes de spaghetti; faites bien chauffer. Servez le spaghetti sur un plat et entourez-le de saucisses grillées. Servez une salade verte avec ce plat principal à la créole.

UN SOUPER DANS UN BAS DE NOËL

Offrir de quoi préparer un dîner dans un bas de Noël, est une idée dont vous pouvez vous servir pour des années pendant les fêtes. Achetez ou faites un grand bas rouge (feutre ou gros fil). Mettez-y les ingrédients pour un plat vite fait—une boîte de soupe crème de champignons et une boîte de thon plus 1/2 tasse de riz pré-cuit. Ecrivez la recette sur une carte de Noël: "Faire cuire le riz. Mélanger la soupe aux champignons avec 1/4 tasse de lait et le thon. (Ajouter, si désiré, quelques olives farcies coupées en tranches ou du piment vert haché et cuit, pour rehausser la saveur). Faire bien chauffer le thon à la crème; le verser sur le riz." Ceci fait un plat pour 4. Et ce repas délicieux et facile à faire sera bien accueilli par toutes celles qui ont énormément à faire juste avant Noël.

la santé AU CANADA

Quand un bébé de moins de dix mois devient et reste bleu, il faut avertir un médecin. Dans les régions rurales, cette coloration bleue peut provenir d'un excès de nitrates dans de l'eau de puits. L'eau filtrée des villes ne présente pas ce risque. Il faut analyser les approvisionnements d'eau à la campagne, peu de temps avant de s'en servir dans l'alimentation du bébé.

* * *

Quand un enfant se ronge les ongles, bêgaie, a des tics ou donne d'autres signes de réaction nerveuse, cela peut être un symptôme de fatigue ou de sous-alimentation, ou même être causé par une discipline trop sévère. Un examen médical permettra de décider si l'enfant a besoin de plus de repos, ou bien d'un changement de régime ou de traitement.

* * *

C'est peut-être plus distingué de désigner les oignons aux pieds de leur nom scientifique de *Hallux Valgus*; mais ils n'en sont pas pour cela ni moins souffrants ni plus jolis. Etant donné que cette difformité est habituellement causée par des chaussures qui font mal, surtout pendant les années de croissance, les chaussures devraient être ajustées avec un très grand soin, en se rappelant que les pieds des enfants changent normalement de point tous les deux mois.

* * *

Un enfant en colère dira à sa mère qu'il la déteste; mais il ne fut pas y attacher l'importance. Il veut simplement faire à sa tête et, dans son emportement, il recourra à n'importe quels moyens, il fera n'importe quelles menaces. La meilleure chose à faire, c'est de demeurer calme devant ce déchaînement et de laisser l'enfant seul jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens.

VOTRE CUISINE

Les cuisines qui sont trop chaudes ou trop froides sont tous jours en tête de la liste des problèmes de chauffage de plusieurs foyers. Une solution pratique, disent les experts de Minneapolis-Honeywell, est d'installer un thermostat séparé dans cette pièce difficile. Il épargne le combustible et réduit au minimum la fatigue que cause un excès de chaleur, puisqu'il maintient une température confortable pour le travail, quelle que soit la diversité des occupations.

- La Province de Québec, la plus grande des provinces canadiennes, couvre une superficie de 600,000 milles carrés.
- Terre-Neuve a une superficie vingt fois plus grande que celle de l'île du Prince-Edouard.

Exposition d'art industriel canadien



Salon et salle à manger combinés dans une maison modèle récemment construite à Thorncrest-Village. Tout le mobilier est de conception canadienne et figure à l'Index du dessin canadien, répertoire où la Galerie nationale consigne les créations de qualité. On pourra voir une reproduction de cette pièce à l'exposition qui marquera l'ouverture du nouveau Centre d'art industriel à Ottawa, en février. Dirigée par la Galerie nationale du Canada de concert avec le Comité national de dessin industriel, le Centre est situé à deux pas de la Place de la Confédération. C'est dire que les visiteurs devraient pouvoir s'y rendre sans difficulté.



PROPOS de DECORATION
par
FRANCES JAMES

UN PEU DE VOCABULAIRE

À la demande de lectrices nous ferons aujourd'hui un peu de vocabulaire. Il est important, en décoration, de bien connaître les termes; vous obtiendrez ainsi meilleur service de votre fournisseur de peinture et de papeterie. Etudions donc le langage technique de la couleur.

COULEUR: Objectivement, cette qualité d'une chose que l'œil perçoit seule, indépendamment de la forme de la chose; subjectivement, sensation, ou groupe de sensation, propre à l'organe de la vue et causée par la saturation du nerf optique. En décoration, matière colorante d'une couleur élémentaire ou autre.

GAMME: Famille de couleurs. Couleurs du même ton et de la même intensité.

TON: Qualité d'une couleur qui a distingue des autres couleurs.

TEINTE: Couleur atténuée par l'addition d'une plus ou moins grande quantité de blanc.

NUANCE: Couleur foncée par l'addition d'une certaine quantité de noir.

VALEUR: Indique la relation d'une couleur au noir ou au blanc. On détermine la valeur par exemple, quand on dit "bleu clair" ou "bleu foncé".

COULEURS AVANCANTES: Celles dans lesquelles le rouge ou le jaune domine.

COULEURS FUYANTES: Celles dans lesquelles le bleu domine.

COULEURS MODIFIÉES: Couleurs chargées par l'addition de noir, de blanc ou de gris.

COULEURS COMPLÉMENTAIRES: Ce sont les couleurs, qui se font opposition, dans le tableau circulaire des couleurs.

COULEURS ALLIÉES: Couleurs voisines ou juxtaposées. Les couleurs qui se trouvent dans toute moitié d'un cercle de couleurs sont alliées.

LUMINOSITÉ DES COULEURS: C'est l'éclat des couleurs telles qu'elles apparaissent à l'œil.

Encouragez nos Annonceurs

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES
PILULES ROUGES

Pour les

FEMMES

PÂLES, FAIBLES, ANÉMIQUES, TOUJOURS FATIGUÉES

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1565, rue St-Denis, Montréal.

Sports



SPORTIF BIEN INFORMÉ
SE RENSEIGNE À
CHRC
800 À VOTRE CADRAN 800

"Mignon" à l'affiche "Théâtre lyrique Molson", lundi, le 19

Le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, présentera "Mignon" lundi soir, le 19 janvier, de 9h. à 10h., sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Patricia Poitras, Roger Doucet et Nelly Mathot. Jean Des'auriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

de **KUYPER**
Blended
GIN
La vraie saveur de Hollande
FONDÉE EN 1695 DISTILLÉ AU CANADA

78e assemblée générale annuelle de la

Banque Canadienne Nationale

L'actif, les dépôts et les bénéfices atteignent de nouveaux sommets
Observations du président sur la situation générale.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, le mardi 13 janvier, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 78ième assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 29 novembre 1952, qui a été soumis à l'assemblée par le gérant général, M. Ulric Roberge, montre que la Banque a réalisé de nouveaux et importants progrès.

Les bénéfices se chiffrent par \$2,350,043 à rapprocher de \$2,270,571 en 1951. Ils ont été répartis comme suit: Provision pour impôts fédéraux et provinciaux, \$803,813, contre \$713,354 l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,050; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178; dividendes, \$700,000. Une somme de

\$500,000 a été portée au Fonds de réserve, ce qui laisse au compte des Profits et Pertes un solde créditeur de \$401,092.

Les dépôts, en augmentation de près de 29 millions, s'élevaient au total sans précédent de \$476,629,447. Les dépôts du public en portant pas intérêt sont passés de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt qui se sont accrus de plus de 24 millions, forment une somme de \$341,528,334.

L'actif total de la Banque, accusant une augmentation de \$28,747,105 durant l'année, s'est établi au chiffre record de \$493,275,690. L'actif continue de présenter une grande liquidité. Les disponibilités de caisse s'élevaient à \$77,657,650 et représentent 16.29% du passif envers le public, à rapprocher de 17.54% à la fin de l'exercice antérieur. L'actif rapidement réalisable s'est accru de \$263,922,659 à \$299,598,053. Il est l'équivalent de 62.85% du passif envers le public, en comparaison de 58.94% l'année précédente.

Les prêts et escomptes se chiffrent par \$170,196,225, à rapprocher de \$176,151,596 au 30 novembre 1951. La somme des placements de la Banque s'élevait à \$219,269,422, soit une augmentation de \$36,440,037.

M. Roberge a déclaré, en terminant, que le Conseil se plaît à reconnaître le dévouement et la loyauté du personnel, et qu'il a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni général de 12%.

Le président, M. Charles St-Pierre, a fait allusion au prodigieux développement économique du Canada depuis la guerre et montré que la province de Québec y a participé dans une large mesure.

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays, a fait observer le président. Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. Le cultivateur dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15%, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer, et il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat.

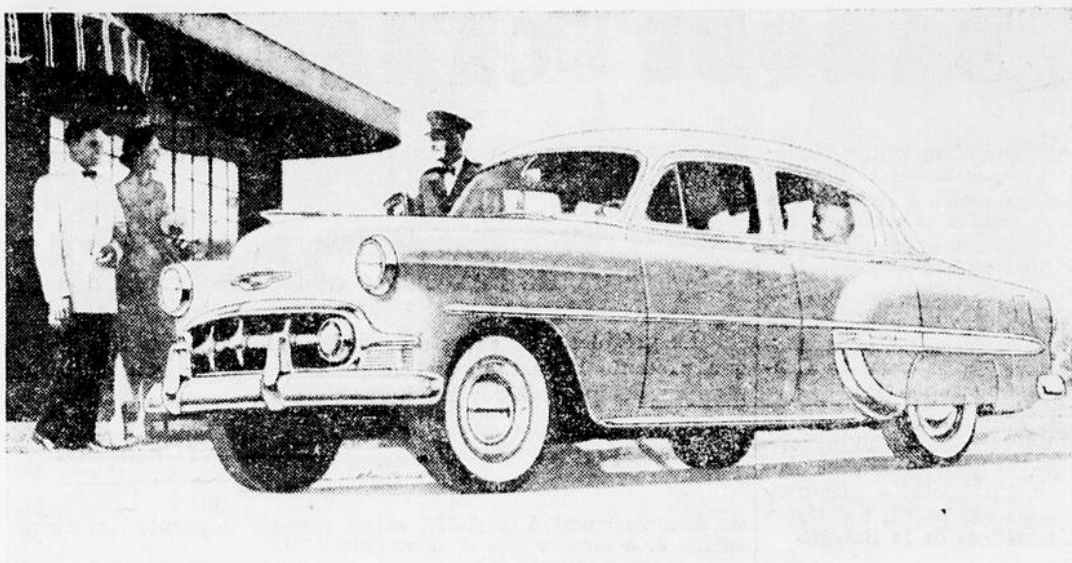
M. St-Pierre a signalé que l'inflation des prix constitue toujours un danger latent, et il a mis le public en garde contre les abus de crédit. "Il est bon d'y regarder à deux fois, a-t-il dit avant d'hypothéquer ses revenus futurs".

Après avoir indiqué que le commerce extérieur du Canada a fait de nouveaux progrès l'année dernière, le président a fait remarquer que nos exportations à destination des pays de la zone du sterling ont fléchi de 30% en octobre et que, par conséquent, il serait urgent de diversifier davantage nos débouchés.

Plusieurs pays qui ont reconstruit leurs outillages, a-t-il ajouté, réapparaissent sur les marchés du monde où ils offrent parfois leurs articles à des prix inférieurs à ceux d'articles similaires fabriqués au Canada. Cet écart tient, bien souvent, à la différence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances. Il semble donc, en a-t-il déduit, que la révision des prix de revient est l'un des problèmes les plus urgents qui s'imposent à l'attention des industriels canadiens.

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années, a conclu le président de la Banque Canadienne Nationale. Mais elle ne saurait se prolonger indéfiniment, d'autant moins qu'elle a été entretenue jusqu'ici par des causes anormales. Il régnera encore cette année, dans notre pays, une grande activité économique, mais le moment semble venu de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont élu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J.-Adjutor Amyot, l'hon. F.-Philippe Brais,



LA CHEVROLET POUR 1953 comprend trois séries de voitures — Bel Air, "Deux-Dix" et "Un-Cinquante" . . . Il y a un choix de 16 types de carrosserie complètement remaniés, y compris trois sedans quatre portières, trois sedans deux portières, trois voitures de service d'hôtel, deux coupés sport, deux coupés de club, deux transformables et un coupé d'affaires. Les modèles présentent beaucoup de nouvelles couleurs extérieures, de nouveaux finis intérieurs luxueux, des ouvertures plus grandes à l'avant et à l'arrière. Une transmission automatique Powerglide remaniée pour plus d'économie et reprises plus vives; direction hydraulique; l'oeilatronique, un atténuateur automatique des phares, sont des caractéristiques de grosses voitures offertes comme équipement facultatif à coût additionnel. Il y a un choix de deux nouveaux moteurs plus puissants. On voit ici l'illustration du sedan quatre portières Bel Air.

Conférenciers de marque au congrès des Quincaillers

Le programme est maintenant définitif pour le congrès de Quincaillerie qui se tiendra en même temps que l'Exposition de Quincaillerie de l'Est du Canada les 19, 20, 21 et 22 janvier prochain.

Une semaine nous sépare seulement de cet événement capital pour le monde de la quincaillerie et des lignes connexes. Encore cette année des conférenciers de marque étudieront, au cours des séances d'études, des sujets d'une très haute valeur pratique pour les marchands. Voici le programme succinct de ce congrès.

LUNDI, 19 janvier: Au Banquet d'ouverture: La Confiance du Public doit être méritée par M. Claude Root, gérant général du Better Business Bureau de Montréal.

MARDI, 20 janvier: Simplifier votre comptabilité par M. Gérard Bélair, E.O.S.T.

La vérification est une nécessité par M. Fernand Paré, C. A. Banking . . . and Credit par M. W. E. McLaughlin (Royal Bank of Canada).

MERCREDI, 21 janvier: La Loi et le Quincaillier par Me L.-J. Deslauriers, C.R.

Soyez prévoyant par Me J.-Gaston Couture, notaire.

L'impôt . . . jusqu'où par M. Marce Caron, C.A.

Canada's Industrial Expansion. JEUDI, 22 janvier:

L'Assurance, une protection pour qui, pour quoi? par M. L.-G. Leblanc, I.S.C.

Le crédit bancaire par M. G.-H. Mercier (Banque Royale du Canada).

Profits and the Control of Inventories par Hugh B. Savage,

C.A. La nature des sujets étudiés et la renommée des conférenciers s'unissent pour prédire l'intérêt qu'ont tous les quincailliers et marchands généraux de cette province dans ce congrès de quincaillerie.

Au dire des pompiers de Berthierville, la tempête de neige, qui a sévi au cours de cette fin de semaine du 6 décembre, serait la cause première de cette malheureuse tragédie.

- Le territoire de Basse-Californie est devenu le 26e Etat du Mexique par un vote du Sénat mexicain amendement la constitution. La capitale du nouvel état est Tijuana, près de San Diego.
- Les sceptres des antiques rois de la Grande-Bretagne étaient faits d'os de narval.

SCIATIQUE

Des douleurs vives dans la cuisse et dans la hanche, causées par la Sciatique, vous gênent-elles la vie? Faites ce que des milliers de gens ont fait. Obtenez un soulagement rapide avec les T-R-C Templeton et reprenez votre vie active normale. Essayez T-R-C aujourd'hui! 65c, \$1.35, toutes pharmacies. T-825F

La grande fine des genièvres

Genièvre hollandais en Cruchon de Grès

STONE JAR HOLLANDS GENEVER • STEENEN KRUIS HOLLANDS GENEVER • STONE JAR HOLLANDS GENEVER • CRUCHON HOLLANDS GENEVER • STEENEN KRUIS HOLLANDS GENEVER • STONE JAR HOLLANDS GENEVER

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

Incomparable à cause de sa grande finesse et son goût exquis. Il est doux — délicat et léger.

The Preferred Hotel in NEW YORK CITY

At Times Square. Walking distance to everything worthwhile. 1400 Rooms, each with private bath, shower.

\$4 From SPECIAL RATES FOR SERVICE MEN

HOTEL LINCOLN 44th to 45th Sts. at 8th Av.

c.r. M. Armand Chaput, M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r. l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo. T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r. M. A.-J. Major, l'hon. Jacob Nicol, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Beau temps, mauvais temps... EST TOUJOURS 'CLIMATISÉE'

CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

78ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Commentaires du gérant général sur les résultats de l'exercice et sur les progrès de la Banque

Le président, au cours de ses observations sur la situation générale, signale le danger latent que présente l'inflation, met le public en garde contre les abus de crédit et recommande la révision des prix de revient industriels.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, à son siège social, à Montréal, la 78ème assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Charles St-Pierre.

Après les formalités d'usage, le président invite le gérant général, M. Ulric Roberge, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

Le relevé des opérations de l'exercice terminé le 29 novembre 1952 accuse d'importants progrès qui ont porté à de nouveaux sommets l'actif, les dépôts et les bénéfices de la Banque.

Les bénéfices, en augmentation de 79,471 sur l'exercice antérieur, s'élèvent à \$2,350,043, soit \$90,458 de plus que l'année précédente; contribution au Fonds de pension du personnel, \$350,000; amortissement des immeubles sociaux, \$349,178; dividendes, \$700,000. Une somme de \$500,000 ayant été portée au Fonds de réserve, le solde du compte des Profits et Pertes ressort à \$401,092.

Les dépôts atteignent le chiffre record de \$476,629,447. Le montant des dépôts du public ne portant pas intérêt a passé de \$115,008,262 à \$121,732,470. Les dépôts du public portant intérêt, ou dépôts d'épargne, qui se sont accrus de \$24,228,929 depuis un an, forment une somme de 341,528,334.

L'actif total de la Banque, ayant augmenté de \$28,747,105 au cours de l'exercice, se chiffre par \$493,216,690. Il continue de présenter une grande liquidité.

Les disponibilités de caisse s'établissent à \$77,657,650, soit l'équivalent de 16.29% du passif envers le public. L'actif immédiatement réalisable, qui a été porté de \$263,922,659 à \$299,598,053, représente 62.85% du passif envers le public, contre 58.94% à la fin de l'exercice précédent.

Les prêts courants et escomptes forment un total de \$170,196,225, à rapprocher de \$176,151,596 au 30 novembre 1951. Les placements en valeurs mobilières, dont la somme s'est relevée de \$36,440,037, se totalisent par \$219,269,422.

Au cours du dernier exercice, la Banque a ouvert cinq bureaux et n'en a fermé aucun.

Le Conseil d'administration se plaît à reconnaître que le personnel s'est acquitté de sa tâche avec dévouement et loyauté et qu'il a servi consciencieusement à la fois la Banque et la clientèle, contribuant ainsi, dans une large mesure, aux excellents résultats de l'exercice. Désireux de lui témoigner sa satisfaction d'une manière tangible, le Conseil a décidé d'ajouter à l'augmentation annuelle des salaires un boni de 12 pour cent.

Remarques du Président

Depuis la dernière Assemblée générale, M. Leo G. Ryan, membre du Conseil d'administration, a dû donner sa démission pour des raisons de santé. Ses collègues regrettent vivement le départ de M. Ryan, qui avait mis pendant vingt-huit ans son expérience des affaires au service de la Banque. M. George A. Daly, président de Daly & Morin Ltd. et de St. Mary's Hospital, a été élu pour lui succéder.

Le prodigieux développement économique dont le Canada fait l'objet depuis la guerre s'est poursuivi à un rythme accéléré au cours de l'année dernière. La province de Québec a participé, dans une large mesure, au progrès matériel du pays. Les dernières statistiques publiées font ressortir qu'en 1951, la valeur de la production minière de la province, touchant pour la cinquième année consécutive un chiffre record, a été supérieur à 255 millions de dollars. Et il n'est pas douteux qu'elle se sera encore accrue l'an passé. Mais ces résultats, si remarquables qu'ils soient, seront largement dépassés lorsque les grands gisements de minerai de fer de l'Ungava et les mines de cuivre de la Gaspé-

sie commenceront à produire, et au fur et à mesure que se développera l'exploitation des gisements d'ilménite (fer et titane) de la côte nord du Saint-Laurent. Des travaux de prospection ont révélé la présence d'importants dépôts de divers minéraux non seulement dans le voisinage de Chibougamau et dans d'autres régions du nord, mais encore dans plusieurs autres parties de la province.

L'industrie forestière occupe une place importante dans l'économie du Québec. La production annuelle en est évaluée à quelque 850 millions de dollars. Les forêts québécoises renferment à peu près la moitié des arbres dont on tire la pâte à papier qui se trouvent au Canada. Aussi, si elles fournissent de grandes quantités de bois d'œuvre, elles alimentent surtout l'industrie des pâtes et papiers dont la production atteint chaque année presque le demi-milliard de dollars. Cette industrie doit son remarquable développement non seulement à l'abondance de la matière première et aux facilités d'exploitation que lui offrent de nombreux cours d'eau flottables, mais aussi à la présence de puissantes sources naturelles de force motrice. Le Québec, où se concentre plus de la moitié des aménagements hydroélectriques du Canada, augmentera encore considérablement la production d'énergie lorsque les grands travaux d'aménagement en cours, à Beauharnois, dans l'Abitibi et sur la rivière Bismis, sur la côte nord du Saint-Laurent, et d'autres moins importants seront terminés.

Si le Québec a subi une profonde évolution qui a porté à près de sept milliards de dollars la valeur brute de la production industrielle, il n'en reste pas moins une grande valeur agricole. Les derniers relevés publiés indiquent qu'en 1951 le rendement de la culture et de l'élevage dépassait 540 millions de dollars, ce qui était un record. Le nombre des fermes, dont chaque recensement décennal constate l'augmentation, est aujourd'hui d'environ 159,000. A l'exception de quelque 6,000 fermes louées, elles sont toutes mises en valeur par leurs propriétaires.

C'est l'exploitation familiale qui donne à la province la grande stabilité pour laquelle elle est renommée. Malgré l'exiguïté relative des terres — 115 acres en moyenne, dont 70 sont en culture — la mécanisation y fait des progrès constants et le nombre des fermes utilisant l'électricité a plus que triplé depuis dix ans.

L'ECONOMIE AGRICOLES

La dernière saison a été favorable à l'agriculture, dans l'ensemble du pays.

La moisson de blé du Canada, en 1952, est évaluée à 688 millions de boisseaux, le plus gros volume qu'elle ait encore atteint.

Il est intéressant de noter aussi que le rendement à l'acre, soit 26.5 boisseaux, a été plus élevé que jamais. La moisson d'orge et de seigle a aussi établi un record tandis que l'avoine est moins abondante qu'en 1951.

L'embargo que les Etats-Unis ont mis, en février dernier, sur le bétail canadien par suite des manifestations de la fièvre aphteuse dans l'Ouest, embargo qui ne sera levé que le 1er mars, a imposé à l'industrie de l'élevage

un manque à gagner considérable.

Les revenus de la classe agricole seront sans doute importants cette année encore, mais la courbe des prix tourne à son préjudice. L'indice des prix de gros a décrit, jusqu'à la fin d'octobre, un mouvement de baisse qui se poursuivait depuis quinze mois, sauf une seule interruption en juin 1952. Mais l'inégalité de la baisse crée un déséquilibre dont les conséquences commencent à se faire sentir. Ainsi, entre septembre et octobre, alors que l'indice général n'accusait qu'un recul de 0.5 pour cent, celui des produits de la ferme fléchissait de plus de 4 pour cent, ce qui le ramenait au plus bas point où il soit tombé depuis février 1950. L'indice marquait, à la fin de novembre, un changement de tendance. Il témoignait d'un raffermissement des prix d'une trentaine de produits, mais ceux des denrées agricoles n'en continuaient pas moins à décliner dans l'ensemble.

Le cultivateur, dont les produits ont subi depuis un an une diminution de prix d'environ 15 pour cent, ne paye pas beaucoup moins cher les choses qu'il est obligé de se procurer. Il en résulte un amoindrissement graduel de son pouvoir d'achat bien souvent de comprimer même ses dépenses utiles.

UN DANGER LATENT

Devant la longue tendance à la baisse qu'on manifestée les prix, on a proclamé, un peu hâtivement peut-être, que l'inflation des prix est enrayée. Cependant, les derniers chiffres publiés révèlent que l'indice des prix de gros de nombreux produits a monté de trois points et demi pendant le mois de novembre. D'autre part, le nouvel indice des prix à la consommation, qui mesure le coût de la vie, s'est légèrement relevé entre octobre et novembre.

On ne doit pas oublier que plusieurs facteurs d'inflation sont encore à l'œuvre, notamment les dépenses croissantes au titre de la Défense nationale et de la sécurité sociale et les énormes placements affectés à l'exploitation des richesses naturelles ainsi qu'à l'extension de l'équipement industriel du pays.

LE CREDIT A LA CONSOMMATION

Au mois de mai 1952, le gouvernement fédéral a supprimé les mesures restrictives dont il avait frappé le crédit à la consommation en vue de combattre l'inflation des prix. Dès que cette entrave eut disparu, les achats à terme et à tempérament prirent une rapide extension qui se poursuit encore.

Nous croyons à propos de rappeler que, si l'usage raisonné du crédit est recommandable et souvent même indispensable, l'abus en est dangereux. Des facilités de paiement offrent des avantages évidents, mais elles induisent parfois l'imprévoyant à se procurer des choses qu'il n'a pas les moyens d'acheter et à prendre des engagements qu'il sera peut-être incapable de tenir sans compromettre l'équilibre de son budget. Il est bon d'y regarder à deux fois avant d'hypothéquer ses revenus futurs.

LE COMMERCE EXTERIEUR

Le commerce extérieur du Canada aura pris, en 1952, une nouvelle extension. Les derniers relevés qui aient paru font ressortir à plus de trois milliards

et demi de dollars la valeur des exportations pendant les dix premiers mois de l'année. Cette somme, supérieure de 11 pour cent au total de la période correspondante de 1951, constitue un record. Nos échanges se soldaient, au 31 octobre, par un excédent d'exportations de quelque 352 millions de dollars, qui contraste avec l'excédent d'importations de près de 300 millions qu'ils accusaient pendant les dix mêmes mois de l'année précédente.

Toutefois, cette progression ne se sera peut-être pas poursuivie à la même cadence jusqu'à la fin de l'année. Le mois d'octobre paraît avoir été un tournant. Les chiffres d'octobre révèlent, en effet, que les exportations du Canada à destination de l'Angleterre et des autres pays de la zone du sterling, qui avaient été en augmentation pendant les neuf premiers mois de l'année, ont soudain fléchi de près de 30 pour cent par rapport à octobre 1951.

Ce renversement de la situation, attribuable à l'insuffisance de leurs disponibilités en dollars, est d'autant plus gros de conséquences que c'est dans ces pays que le Canada trouvait un excédent d'exportations pour compenser le déficit croissant de sa balance commerciale avec les Etats-Unis.

Il est, par conséquent, plus opportun et plus urgent que jamais de diversifier nos débouchés. Il paraît à propos de féliciter, à ce sujet, le ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce d'avoir pris l'initiative de déléguer une mission commerciale dans l'Amérique du Sud.

Les exportations des vingt républiques de l'Amérique latine à destination du Canada, dix-sept fois plus importantes qu'à la veille de la guerre, se sont chiffrées en 1951 par 274 millions de dollars. Et les importations de ces républiques en provenance du Canada ont augmenté de 17 à 208 millions. L'an dernier, nos échanges avec cette importante région du monde nous ont laissé une balance favorable. Les républiques sud-américaines et le Canada, qui sont des pays d'avenir, ont en outre des économies complémentaires. Il y a donc lieu de prévoir et d'espérer que nos relations commerciales poursuivront leur remarquable progression.

LES PRIX DE REVIENT

Plusieurs pays, dont les moyens de production avaient été convertis pour les besoins de la guerre ou ravagés par les bombardements, ont reconstruit leur équipement industriel. Ils réapparaissent aujourd'hui sur les marchés du monde, y compris notre propre marché, où ils offrent souvent leurs produits à des prix inférieurs à ceux auxquels se vendent des produits similaires fabriqués au Canada.

La législation canadienne protège l'industrie nationale contre la concurrence déloyale, particulièrement contre le dumping, qui consiste, comme chacun sait, à vendre des marchandises à l'étranger meilleur marché qu'au pays d'origine. Sans doute a-t-on raison de sévir contre ceux qui se livrent à cette pratique, mais l'infériorité des prix de certains articles importés n'est pas toujours le résultat du dumping.

La référence du niveau de vie, à des conditions d'exploitation plus favorables, à des inégalités dans l'échelle des salaires, la durée

du travail ou le degré de productivité de l'ouvrier et à diverses autres circonstances qui varient nécessairement d'un pays à un autre.

Quand on se trouve en présence d'exportateurs étrangers de bonne foi dont on ne peut soutenir la concurrence, devrait-on, au moyen de droits de douane, égaliser les prix? Cette mesure de protection soulèverait sans doute des objections à l'heure où les Nations Unies sont convenues d'abaisser autant que possible leurs tarifs, en vue de favoriser la reprise du commerce international. Ce ne serait là, du reste, qu'une solution d'une faible portée, puisque les manufacturiers canadiens mis en cause auraient évidemment à faire face à ces mêmes concurrents sur les marchés extérieurs.

La révision des prix de revient est peut-être l'un des problèmes des plus difficiles et les plus urgents qui s'imposent à l'attention de tous les industriels canadiens. Elle est d'autant plus nécessaire que notre commerce d'exportation, qui est l'un des principaux facteurs de la prospérité du pays, aura besoin de débouchés de plus en plus importants au fur et à mesure que la production nationale se développera.

LA FORMATION DES CAPITAUX

On estime que les Canadiens eux-mêmes ont fourni une forte proportion des énormes capitaux engagés depuis la guerre dans la mise en valeur des richesses naturelles et le développement de l'outillage industriel du pays.

Un pays en plein développement comme le nôtre a un besoin toujours grandissant de capitaux et les principales sources du capital sont le emploi des profits des entreprises ainsi que l'épargne populaire. Il importe donc à la prospérité et à l'avenir du pays que les pouvoirs se gardent d'assécher ces deux sources par une fiscalité excessive.

EVENTUALITE A ENVISAGER

Nous sommes dans une période de suractivité qui dure depuis une douzaine d'années et nous ne devons pas oublier qu'elle a été entretenue par des causes anormales.

D'abord, la guerre avait créé une grande et urgente demande de denrées alimentaires et de matières premières qui abondent dans notre pays, et d'objets manufacturés que nous étions en état de fournir ou pour la fabrication desquels nous nous sommes outillés hâtivement. Pendant la période d'après-guerre, grâce au développement de nos moyens de production, nous étions en mesure de répondre aux besoins différés de notre propre marché et de nombreux marchés étrangers. Les exigences des programmes de réarmement au Canada et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, ont ensuite provoqué non seulement une grande activité industrielle, mais encore une accélération extraordinaire dans la mise en valeur des richesses naturelles du pays.

Les projets en cours et les dépenses aux fins du réarmement soutiendront sans doute cette suractivité économique durant l'année qui commence. Mais, au fur et à mesure que l'influence de ces facteurs s'amoindrit, il se produira nécessairement un ralentissement graduel. L'activité économique ne peut d'ailleurs pas se maintenir au maximum indéfiniment. Il serait donc opportun, en cette année 1953, de s'efforcer de mettre sa maison en ordre afin d'être en mesure de parer à toute éventualité.

Les actionnaires ont réçu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé: M. L.-J. Adjuot, Anvolet, l'hon. F. Philippe Brés, c.r., M. Armand Chaput, M. Arislide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Georges Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. Charles Laurendeau, c.r., M. A.-J. Major, l'hon. Alphonse Raymond et M. Charles St-Pierre.

Pour vos imprimés de tous genres, si vous tenez à un travail parfait, consultez Les Éditions Marquis, Ltée, à Montmagny, P.Q., 37, rue St-Thomas.

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Nos ateliers, qui disposent du plus bel assortiment de vignettes qui soit, sont, sans conteste, les plus modernes du Bas-St-Laurent.

L'OUVERTURE DE LA PERIODE DES AUBAINES à MONTMAGNY

Cette section de notre journal renferme de nombreuses annonces de nos marchands locaux, tous désireux de faire participer leurs clients aux aubaines qui suivent la période des Fêtes.

Nul doute que le public profitera de toutes ces réductions et se rendra nombreux dans nos magasins. Il encouragera ainsi le commerce local et bénéficiera lui-même du généreux rabais des prix.

De plus, il n'est pas inutile de souligner que l'effort de publicité très appréciable fait par nos annonceurs produira des fruits qui témoigneront par eux-mêmes de l'efficacité de l'annonce commerciale en tout temps de l'année.

Nous invitons tous les autres marchands de Montmagny et de la région, à suivre l'exemple de ceux dont les annonces apparaissent dans ce numéro et à prendre contact avec leur clientèle par le truchement de notre journal: le meilleur médium de publicité de la région.

Nos lecteurs, ainsi que nos annonceurs pourront lire dans d'autres colonnes quelques articles qui se rapportent à la publicité en général. Conscient de notre devoir envers nos commanditaires, également conscient des services que nous leur rendons, nous mettrons tout en oeuvre au cours de la prochaine année pour satisfaire leurs exigences légitimes en attachant un grand soin à la présentation de leurs annonces et en invitant le public à les encourager constamment.

La publicité dans les journaux

La publicité dans les journaux hebdomadaires a été l'un des facteurs décisifs pour faire réaliser aux consommateurs canadiens l'importance d'acheter des marchandises de "Marque Déposée" sur le marché local, a déclaré récemment M. J. P. Gledhill, président de l'Association Canadienne de l'Emballage, aux membres de l'association.

"Les effets combinés de la publicité dans les journaux et de l'emballage attrayant" dit-il "sont principalement responsables pour la distribution plus grande des marchandises canadiennes.

En commentant sur le fait qu'il appelle "un déclin visible du volume des ventes au détail", M. Gledhill ajouta, "les manufacturiers, les détaillants et les distributeurs ont dû corriger cette diminution par l'entremise d'une publicité dans les journaux et par un emballage qui décrit bien le produit et fait réaliser la vente.

"Il n'est pas suffisant" fit remarquer M. Gledhill "qu'un produit ait seulement de la valeur et de la qualité. Il doit être aussi

bien emballé pour obtenir les meilleurs résultats sur le marché au détail. Les résultats favorables qui proviennent de la publicité sont une preuve par eux-mêmes", continua-t-il "et l'importance vitale de l'emballage dans notre plan économique actuel peut être vue par le fait que l'Association Canadienne de l'Emballage représente maintenant une industrie de \$650,000,000, qui emploie plus de 100,000 personnes".

M. Gledhill énonce plus loin que l'Exposition Nationale Canadienne de l'emballage reflète les habitudes d'achats du public en général par une multitude d'étalages concernant les emballages et les boîtes les plus nouvelles, qui sont devenues pour le consommateur des mots de passe par l'entremise d'une publicité correspondante au même niveau".

Cette combine comprenant la publicité dans les journaux et l'emballage pour favoriser la distribution des marchandises est en grande partie responsable pour le succès continu de la Marque Déposée", dit M. Gledhill.

Cours gratuits donnés pour jeunes gens et jeunes filles

Ste-Anne de la Pocatière. (D. N. C.) — L'École Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière donnera, en collaboration avec le Service de l'Aide à la Jeunesse, trois cours gratuits pour les jeunes gens et jeunes filles de 16 à 30 ans. Ces cours post-scolaires, qui jouissent toujours d'une très grande popularité, débuteront le 2 février prochain.

Du 2 au 14 février: cours sur l'élevage et l'entretien des animaux de ferme; du 16 au 28 février: cours sur la grande culture, le loisir et les céréales; du 2 au 14 mars: cours sur la culture

des pommes de terre.

Tous les jeunes désireux de bénéficier de l'un ou de l'autre de ces cours voudront bien s'inscrire immédiatement en s'adressant au Service de l'Aide à la Jeunesse, 88, Grande-Allée, Québec ou encore au Directeur de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, Comité de Kamouraska.

On verra bien faire son inscription environ 15 jours avant la date d'ouverture du cours qu'on aura choisi de suivre. Le nombre des places est limité. Allons, les jeunes, empressons-nous de profiter de cette occasion de vous instruire!

La publicité, contact permanent entre le marchand et le client

A maintes reprises, les revues commerciales, les grandes maisons d'affaires et tout particulièrement les agences de publicité, parlent du rôle considérable que joue l'annonce commerciale dans la prospérité et le progrès des commanditaires.

En effet, il n'existe pas de meilleur formateur publicitaire que ce contact permanent entre le marchand et sa clientèle par le truchement du journal quotidien, hebdomadaire ou autres.

L'industriel, le commerçant, l'homme d'affaires avisé qui ont su comprendre le prodigieux résultat de la publicité, se sont rendus compte qu'elle était indispensable à leur prospérité. Le commerce de détail ou de gros fait face à une telle concurrence par suite de sa multiplicité que ceux qui veulent survivre doivent s'imposer et par la valeur et les prix de leur marchandise aussi bien que par des relations psychologiques avec leur clientèle. Et c'est ainsi que la publicité dans le journal est devenue un facteur déterminant du succès commercial. L'annonceur qui soigne bien sa publicité, qui sait faire naître le désir chez l'acheteur éventuel, est assuré de garder sa clientèle.

Les services de publicité des grandes entreprises commerciales diffusent leurs annonces à travers toute une province, tout un pays, souvent tout un continent et parfois à travers l'univers. Ils disposent et des ressources et d'un produit accessible à tous les marchés. Dans un milieu régional, le commerçant profite de cette publicité, mais il doit en outre attirer le client à venir l'acheter chez lui. Cet article vise donc surtout à faire ressortir les avantages d'une bonne publicité régionale.

Chaque fois qu'une annonce paraît dans nos pages, des milliers de lecteurs la regardent et la lisent. Chaque semaine, "Le Courrier de Montmagny" pénètre dans presque tous les foyers de la région. La mère de famille, le père, les enfants y trouvent des articles intéressants. Les uns sont attirés par les nouvelles, les autres telle ou telle chronique, mais chacun après l'avoir parcouru a pris contact avec nos annonceurs, d'une façon toute attentive s'il doit faire un achat prochainement. Et qui, aujourd'hui, n'a pas "quelque chose" à désirer?

Les annonceurs de Montmagny savent que notre journal est le plus lu de la région. Ils ont donc tout intérêt à nous confier leur publicité. Nous savons qu'automatiquement, ils en retireront des résultats tangibles.

Qui n'a pas subi l'influence presque inconsciente de la publicité onstre qui a lancé et maintenue la popularité des liqueurs douces et tout particulièrement du Coca-Cola! Mentionnons, les cigarettes, le Morgan Hat, les lames de rasoirs Gillette, les médicaments les plus connus, etc... Supposons un instant que ces compagnies arrêtent subitement leur publicité! Nul doute que

leur chiffre d'affaires subirait une baisse vertigineuse.

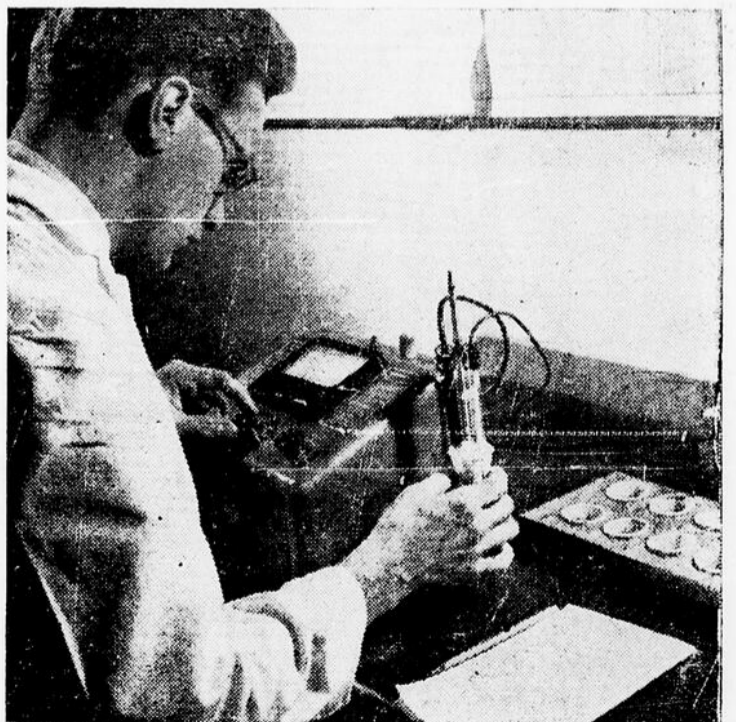
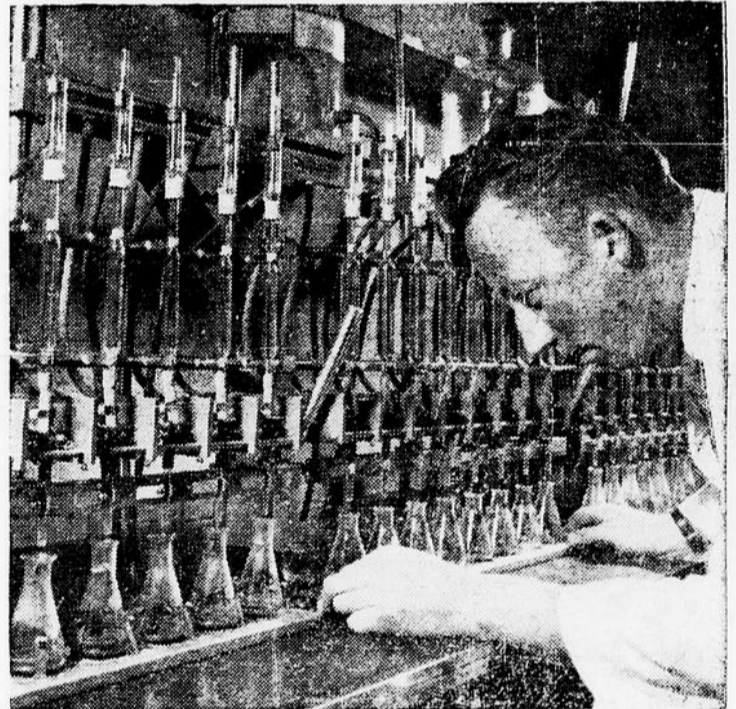
Ceci prouve que la publicité est l'un des principaux facteurs de succès et qu'il importe de ne jamais la traiter à la légère. Votre marchandise doit être mise en valeur et nous n'avons d'autres desirs

que d'y réussir avec votre coopération.

Il est malheureux de constater qu'une certaine catégorie de marchands et d'hommes d'affaires restent réfractaires à toute publicité. D'autres y gagneraient davantage à nous n'avons d'autres desirs

(Suite à la page 26)

Dans les laboratoires de C. I. L.



Photos prises au nouveau laboratoire d'analyse des sols inauguré à Montréal par la Canadian Industries Lin'ed. A. g., (1) au moyen de cet appareil Bechman, M. Jean Leclerc, chef chimiste des sols, détermine le degré d'acidité ou d'alcalinité du sol. Ce test est important, certaines plantes croissant mieux dans un sol légèrement acide alors que d'autres préfèrent un sol neutre. A dr., (2) le chimiste Frank Upton laisse passer 25 ml d'acide acétique diluée dans des flacons contenant des échantillons de sol. Cette solution permet d'extraire le calcium et magnésium du sol. Ce service gratuit est à la disposition des agriculteurs du Québec, de l'est de l'Ontario et des provinces maritimes.

Timbres de Noël

La recette du timbre de Noël:
\$104,391.86 dans la province

La recette provinciale du Timbre de Noël, en dehors du district de Montréal, s'élevait à \$104,391.86 le 29 décembre, date du troisième rapport provisoire. C'est une avance de \$1,373.15 sur la période correspondante de 1951 (31 décembre), avance qui serait même plus considérable si, dans une dizaine de cas, en l'absence des secrétaires locaux, il n'avait fallu se contenter des chiffres du 15 décembre. Les recettes suivantes sont toutes du 31:

Arthabaska, \$654.00; Arvida, \$1,338.35; Berthier, \$704.42; Bois-Francs, \$695.96; Champlain, \$2,042.15; Drummond, \$1,573.43; Frontenac, \$1,430.37; Gaspé, \$2,172.42; Grand-Mère, \$2,254.27; Hull et région, \$5,287.64; (Aylmer, 15 décembre, \$158.50; Buckingham, \$508.55; Gatineau, 15 décembre, \$280.00; Hull, \$2,092.60; Maniwaki, \$1,680.09; Papineau, \$567.90); Mont-Joli et Bas Saint-Laurent, zone du sanatorium St-Georges, \$12,668.45 (Mont-Joli et vallée de la Matapédia, \$3,891.07; Rimouski et environs, \$3,075.99; Rivière-du-Lou et Témiscouata, \$2,091.10; Comté de Kamouraska, \$1,468.19; Matane et environs, \$1,302.80; Comté de Bonaventure (partie), \$824.30; Comté de Saguenay (partie), \$15.00; Montmagny, \$1,991.76; Noranda, \$2,431.97; Québec, \$29,345.29; Richmond, \$567.20; Saguenay-Lac-St-Jean-Charlevoix, zone du sanatorium St-Michel de Roberval, \$7,911.23; (Baie des Ha! Ha!, \$310.28; Baie St-Faul, \$329.29; Chicoutimi, \$2,030.76; Jonquière, \$450.01; Kénogami, \$276.07; La Malbaie, \$1,372.12; Roberval, \$3,142.76); Ste-Germaine, zone du sanatorium Bégin, \$3,424.74; (Beauce, \$1,266.51; Dorchester, \$1,346.58; Bellechasse, \$407.26; Lotbinière, \$404.39); St-Hyacinthe, \$1,646.75; Shannigan Falls, \$2,238.28; Sherbrooke, Ligue antituberculeuse de St-François, \$5,763.88 (Sherbrooke, \$3,826.88; Asbestos, East Angus, Cantcook, etc., \$1,927.00) Thetford, \$806.50; Trois-Rivières,

\$5,801.58; Warwick, \$125.00; Waterloo, \$1,411.00; Windsor, \$132.00. Soit un montant de \$97,087.39.

Dix ligues et comités: Abitibi, Acton Vale, Aylmer, Gatineau, Granby, Joliette, La Tuque, L'Islet, Magog et Maskinongé, n'ont pas fait de rapport le 29 décembre mais le 15, ils avaient déjà recueilli \$7,304.47, montant qui, ajouté à \$97,087.39, porte le total à \$104,391.86.

L'an dernier, la recette finale fut de \$130,431.24. A date, seulement trois ligues (Waterloo, Brom-Missisquoi et Hull) ont recueilli un montant supérieur à celui de 1951, campagne terminée.

La publicité...

(suite de la page 25)

grandir leurs annonces, quelques-uns se privent de gros revenus en ne recourant à l'annonce commerciale qu'en de rares occasions.

Notre publiciste vous rend visite chaque semaine. Il n'a qu'un seul but: collaborer avec vous en assurant à votre publicité le plus grand rendement. Sachez lui faire confiance. Fournissez-lui les grandes lignes de votre annonce et les hommes compétents qui travaillent dans nos ateliers lui donneront toute la valeur qu'elle mérite.

LA PUBLICITE EST LA CLEF DU SUCCES! Le "Courrier de Montmagny" s'efforce avec votre précieux encouragement à rendre cette devise encore plus vraie en 1953.



La bonne vision de l'écolier, premier facteur de ses succès scolaires

L'un des plus importants progrès de ces dernières années dans le domaine de la santé et du succès de nos enfants, aussi bien à l'école que plus tard dans la vie, est la découverte très nettement claire de l'importance primordiale d'une bonne vision chez l'écolier. La vue a été reconnue être un facteur de premier plan dans le succès ou la faillite des études.

On n'hésitera jamais trop sur la nécessité d'une bonne vue chez l'enfant qui va à l'école. La vision est réellement la clé de tout le développement d'un enfant. La manière dont il voit détermine pour une large part sa croissance physique et son développement intellectuel, ce que sera sa personnalité, ce que seront ses succès en classe et, plus tard, dans la vie.

Tout cela, des hommes de science l'ont découvert avec maintes preuves à l'appui, des professeurs et des dirigeants d'école en sont consciemment persuadés, — et les parents, enfin, commencent à bien comprendre combien est indispensable le soin de la vue chez un enfant qui grandit, chez un enfant qui va à l'école, chez un adolescent qui poursuit ses études.

La Ligue du Bien Etre Visuel Incorporée, 3827 rue St-Hubert, Montréal, P. Q. offre de répondre gratuitement et par lettre personnelle à toutes les questions qui lui seront posées, sur des sujets visuels.

Il y a 791 moulins de textile primaire au Canada. De ceux-ci, 497 sont situés dans les localités de moins de 50,000 de population.

Coin des petits secrets et manière de les résoudre

Quand l'eau qui tombe goutte à goutte fait des taches jaunes sur la porcelaine de vos lavabos, mouillez de la craie pulvérisée avec de l'ammoniaque et frottez avec une brosse dure.

■○○○○○■

Pour empêcher l'intérieur des théières en faïences, des pots et des plats de craquer, mettez-les, quand ils sont neufs, dans un vaisseau d'eau froide, puis amenez doucement l'eau à ébullition et faites bouillir pendant une minute ou deux.

■○○○○○■

Si un peu de sel ordinaire est ajouté à la gazoline quand on s'en sert pour détacher des tissus légers, le cercle qui se fait généralement n'apparaîtra pas.

■○○○○○■

Un citron coupé en tranches et bouilli avec les vêtements blancs enlève les taches et fait blanchir.

■○○○○○■

Les nappes et les draps devraient être pliés en travers ou sur la largeur de temps en temps. Cela les fera durer plus longtemps.

■○○○○○■

Pour empêcher le linge de coller sur la corde quand il gèle, faites bouillir la corde environ une demi-heure dans l'eau salée. Cela empêchera aussi la corde de s'entortiller. Les épingles à linge aussi devraient être mises à bouillir dans l'eau salée.

■○○○○○■

La cire d'abeilles peut être employée pour remplir les craquelures qui se produisent dans le vernis des meubles. Appliquez la cire aux craquelures et frottez avec un vieux mouchoir de soie.

■○○○○○■

Un peu de fromage râpé fin, ajouté à la soupe trop claire, en améliore le goût considérablement.

■○○○○○■

Graissez le rebord du pot au lait ou à crème avec du beurre pour empêcher les gouttes de tomber.

■○○○○○■

Pour enlever de la gomme à mâcher sur le linge, frottez-la avec de la glace et la gomme s'enlèvera sans laisser de marque.

■○○○○○■

Pour nettoyer les mains tachées par les légumes, frottez-les avec un morceau de patate crue.

FANTASTIQUE

GRANDE VENTE DE JANVIER

INCROYABLE

qui commencera le 19 janvier

Au Salon des Dames Enr.

100 Rue St-Jean-Baptiste

Grands spéciaux dans:

- ROBES
- MANTEAUX
- D'HIVER
- JUPES
- BLOUSES
- STATION WAGONS
- COSTUMES
- TAILLEURS
- TRENCHES, etc.

REDUCTION

DE

25% A 50%

et en plus vente de fourrure de

L. Chiasson Fourrures, d'Edmundston N. B.

LES 22, 23, 24, JANVIER

En foule, dès l'ouverture de cette vente, afin de profiter des meilleures aubaines.



LA BEAUTE

PAR COUSINE BLANCHE

Quand une femme commence-t-elle à vieillir ?

Si vous pouviez regarder votre visage avec un verre grossissant, vous pourriez vite répondre à cette question, car un coup d'oeil vous révélerait l'état de la peau de votre visage. Vous y verriez dans les pores dilatés, les comédons qui commencent à poindre entre cuir et chair. Ce sont là des petits accidents qui commencent à se produire dès que les glandes sébacées, celles qui génèrent les huiles naturelles qui "nourrissent" la peau et l'empêche de sécher.

Et, à cause de notre climat plutôt froid, cette sécheresse de la peau commence à se manifester à un âge comparativement jeune : 25 ans. C'est vers cet âge que les huiles naturelles qui donnent à la peau sa fraîcheur et son onctuosité, commencent à diminuer.

Il faut donc commencer dès cet âge à suppléer à la nature et fournir à la peau les huiles naturelles que la nature ne lui fournit plus. Les premiers endroits où les signes de sécheresse de la peau deviennent évidents sont les coins des yeux, où les rides commencent à poindre; les joues sous les yeux, la gorge où la peau a tendance à se détendre, le front, entre les cils.

Naturellement, il faut mettre de la crème de beauté sur tout le visage, mais on doit la faire bien pénétrer par massage aux endroits les plus affectés par la sécheresse. Et cette crème doit être à base de vitamines "F". J'insiste sur cette vitamine, parce que c'est là la seule vitamine qui pénètre les couches profondes de la peau par application externe. Donc, ne vous contentez pas d'utiliser une crème vitaminée — elles le sont toutes — insistez sur une crème qui comporte des vitamines "F".

Si vous avez tellement négligé votre visage que les signes de dégénérescence deviennent trop évidents, il faut recourir sans tarder aux crèmes à base d'hormones. Celles-ci sont plus dépendieuses, mais leur effet se fait sentir dès la première application. On SENT la peau se resserrer et si l'on persiste dans l'usage de crèmes aux hormones, on arrive fréquemment à corriger rapidement les défauts qui vous vieillissent avant le temps — et l'on peut ensuite substituer à cette crème, une crème vitaminée ordinaire.

Bien que 90% des femmes qui habitent les régions "froides et sèches" de ce continent, sont sujettes à la sécheresse de la peau, il en est dont l'épiderme est naturellement onctueux. Ce sont celles qui sont affectées par des peaux grasses. C'est l'exception, il va de soi. Celles-ci doivent utiliser une crème astringente qui corrige la surabondance d'huiles naturelles. Cet état est occasionné par une élimination insuffisante — ce qui m'amène à répéter ce que je vous ai si souvent dit, que le premier soin de beauté c'est d'assurer un fonctionnement normal des intestins pour débarrasser vos intestins des détritons de la digestion.

Il est des cas, rares il est vrai, mais qui existent tout de même, où des femmes ont une peau mixte — plutôt sèche à des

Le Canada doit s'occuper de l'avenir de l'Afrique

Revenir au Canada après 13 années passées en Afrique, est vraiment intéressant. Notre pays a énormément progressé et semble prendre une place d'importance dans la conduite des affaires du monde.

Durant mes randonnées ici, j'ai eu le plaisir de rencontrer beaucoup de gens de diverses fonctions, de différentes classes. J'ai noté avec étonnement que a plus grande sympathie envers l'Afrique se rencontrait dans la classe moyenne et le plus souvent chez les pauvres. Les étudiants des Universités et des Collèges ont également des réactions très intéressantes. Mais je suis d'avis que le Canada, comme nation, devrait prendre une part plus active au développement de l'Afrique.

1. Pourquoi le Canada n'aurait-il pas de colonies? Il pourrait,

tout au moins, prendre sous sa protection certains territoires en Afrique qui sont devenus un fardeau pour l'Angleterre. Quelques régions présentent des possibilités immenses, et l'Angleterre serait bien contente si d'autres en prenaient la direction.

2. En Afrique du Sud, il y a un petit territoire appelé Basutoland. C'est un protectorat de l'Angleterre comptant 600,000 habitants. C'est de cette contrée qu'un grand homme d'état disait un jour: "Parmi tous les territoires de l'Afrique, le Basutoland semble le plus prometteur. C'est un peuple habile, progressif et loyal. Le Basutoland devrait orienter toute l'Afrique." De plus, le Basutoland est pratiquement "un petit Canada", ainsi que le déclarait M. McGrear, ancien Haut-Commissaire Canadien au

Sud-Afrique. Plus de 250 Canadiens, hommes et femmes, s'y dépensent depuis 30 ans. Ils ont construit des centaines d'écoles, fourni l'éducation à 75% des enfants et maintenant ils sont à construire une Université non seulement pour les Basutos mais aussi pour des étudiants venant de toute l'Afrique. Jusqu'à présent, le Gouvernement Canadien ne nous a pratiquement pas reconnu comme enfants du pays. Aucune contribution provenant des fonds publics n'a jamais été envoyée pour venir en aide et encourager l'oeuvre civilisatrice que nous poursuivons. Le Basutoland est une colonie qui aurait bien des raisons de demander l'aide du Canada. En plus d'être un bon placement pour certains excédents de profits, ce serait un débouché assuré pour notre surplus de marchandise. C'est une réelle opportunité pour le Canada de prouver sa sincérité et sa bonne volonté.

Le Gouvernement Canadien a généreusement contribué au plan Colombo, mais la situation est telle dans l'Est que ces subsides peuvent difficilement être dépensés. Ne serait-il pas possible d'accorder un privilège semblable au Basutoland et aux autres contrées de l'Afrique: un plan Africain? L'Ouest a pratiquement perdu l'Est. L'Afrique est notre dernier espoir. Allons-nous perdre l'Afrique par notre faute?

A mon retour en Afrique, pourrai-je apporter au peuple et à mes frères canadiens l'assurance de la loyauté du peuple Canadien, une preuve tangible de leur intérêt? Une contribution d'un million de dollars, afin de compléter une Université pour les Africains, serait un bon placement initial pour l'orientation de la future politique coloniale du Canada. Pour de plus amples renseignements, adressez: Odilon Chevrier, l'Institut, Avenue des Oblats, Ottawa, Ont.

— R. GUILBEAULT, Surintendant des Ecoles.

endroits du visage, tandis que d'autres notamment le nez, le front, le menton, sont gras. Dans ce cas, il importe de traiter séparément chaque partie du visage selon son état: crème astringente aux points "huileux", crème nourrissante aux points "secs".

Si vous voulez éviter de vieillir avant le temps, lisez le feuillet que j'ai écrit tout exprès pour les lectrices de cette chronique sur les soins du visage. Il comporte nombre de conseils faciles à suivre, pour protéger votre beauté, pour vous empêcher de vieillir avant le temps! Il vous enseigne même comment laver votre visage — car, chose surprenante, nombre de femmes ne savent pas comment se laver! Je me ferai un plaisir de vous adresser un de ces feuillets contre l'envoi d'un timbre de 4¢ pour frais d'expédition. On m'atteint en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 294 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, ou aux soins de ce journal que vous lisez. Profitez du fait que vous m'écrivez pour me décrire votre cas particulier ou pour me demander l'un ou plusieurs de mes autres feuillets préparés à votre intention, qui traitent du soin des yeux, des cheveux, de la suppression des poils follets, de la surabondance générale ou locale de graisse, ou du défaut contraire: de la maigreur excessive et du développement insuffisant du buste! Demandez ceux de ces feuillets qui vous intéressent particulièrement incluant avec votre demande un timbre de 4¢ pour chaque feuillet désiré.

N'oubliez pas que le fait de m'écrire ne vous oblige en rien, ce journal dont vous êtes lectrice ayant retenu mes services tout exprès pour vous renseigner sur vos problèmes de beauté. Croyez que on seul souci est de vous renseigner aussi complètement que possible en vous faisant profiter de l'expérience que j'ai acquise en France, alors que je suivais les cours de l'Université de beauté de Paris, dont je suis diplômée depuis plus de vingt ans.

COUSINE BLANCHE.

Grande VENTE d'Economie

Réduction sur toutes nos marchandises d'hiver - Une visite vous intéressera

PARKAS - GARÇON - GRIS		VALEUR DE \$7.95 POUR \$5.95
STATIONS - GARÇON - DRAB - 6 A 12 ANS	Rég. \$10.95 à \$14.50	POUR \$6.95 A \$12.95
CHEMISES - GARÇON - COULEURS ASSORTIES		REG. \$1.59 POUR \$1.19
CHEMISES OUVRAGE - HOMME		REG. \$2.50 POUR \$1.89
GILETS DE LAINE (JUMBO) - HOMME		REG. \$3.95 POUR \$2.59
GILETS DE LAINE (PULLOVER) - HOMME		REG. \$3.95 POUR \$1.95
ROBES FILLETES ET BEBES - AU CHOIX		\$0.75 - \$1.00 - \$1.50
CHOIX CONSIDERABLE DE BAS TOILETTE POUR HOMME		\$0.69 ET \$0.79

TOUS NOS SOUS-VETEMENTS SONT A PRIX REDUITS

Coin rue de la Gare et St-Thomas

AU BON MARCHÉ

Téléphone: 35-w
Montmagny.

PROGRAMME MUNICIPAL

Nous n'attendrons pas quatre ans

- 1—**UN INVENTAIRE MUNICIPAL** Il est bien important que tous les contribuables sachent ce que possède la ville, afin de bien établir son actif et son passif.
- 2—**LA DETTE REELLE.** Les contribuables doivent savoir quel est l'état actuel des finances municipales, connaître les comptes à payer, les intérêts que nous avons payés pour les emprunts temporaires ou autres.
- 3—**LA SITUATION.** Exposer aux contribuables la situation exacte de notre ville dans tous les domaines.
- 4—**PRESENTATION DES BILANS.** Donner aux contribuables toutes les explications nécessaires chaque année et ne pas craindre de faire des enquêtes pour savoir d'où provient le coulage.
- 5—**PAS DE NOUVELLES TAXES.** Avant d'imposer de nouvelles taxes, nous essaierons par tous les moyens possibles de trouver d'autres solutions. (Voir item No. 24.)
- 6—**LE BUDGET.** Le préparer avec soin, afin que les montants soient répartis avec mesure selon l'importance des départements et que chaque Quartier reçoive la part à laquelle il a droit.
- 7—**SOUSSIONS.** Demander des soumissions à tous les marchands concernés, lorsque la municipalité aura des achats importants à effectuer. Distribuer les commandes d'une façon équitable afin que tous en bénéficient.
- 8—**CONSULTATIONS POPULAIRES.** Tel que spécifié dans la charte de la ville que le conseil recourt à la consultation populaire pour toute dépense dépassant \$5,000 et qui serait de nature à affecter le Budget.
- 9—**ORGANISER LES DEPARTEMENTS.** Un nouveau conseil devra procéder à la réorganisation des départements, afin d'y établir une discipline appropriée, afin que les ordres donnés soient exécutés, afin qu'il soit possible de suivre l'évolution des travaux en cours, pour donner à nos services le meilleur rendement possible.
- 10—**UN RECORDER.** Une cour de recorder qui serait appelée à siéger deux fois par mois pour régler les affaires qui lui échoient et éviter ainsi de nombreuses dépenses à la ville et aux contribuables.
- 11—**NOTRE SYSTEME CONTRE INCENDIE.** Afin de faire bénéficier les contribuables d'une réduction dans les primes d'assurances, le nouveau conseil étudiera tous les moyens à prendre pour améliorer notre système de prévention des incendies.
- 12—**LES TRAVAUX.** Voir à ce que les travaux à faire exécuter restent en permanence, afin d'éviter ainsi des déboursés consécutifs qui ne servent qu'à des réparations temporaires.
- 13—**COMITÉ D'ORGANISATION INDUSTRIEL (ou Commission Industrielle).** Un conseil de ville doit avoir le souci constant d'assurer une plus grande prospérité à la population et, dans ce but, il se doit, au moins, de contribuer à la formation d'un comité d'organisation industriel. Ainsi, il sera en mesure de fournir tous les renseignements à tous ceux qui s'intéressent au développement industriel de notre ville et que les démarches nécessaires puissent être entreprises pour mener tout projet à bonne fin. Industrialisons notre ville. Voilà notre principal but.
- 14—**COMMISSION SPORTIVE.** Les sports sont devenus aujourd'hui un divertissement de première importance et très populaire. En conséquence un conseil de ville a le devoir de s'y intéresser et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer des récréations saines aux jeunes et à toute la population. En stimulant toutes les organisations qui se dévouent à cette cause.
- 15—**UN PLAN D'URBANISME.** Il ne suffit pas de posséder un Plan d'urbanisme, il importe surtout de l'utiliser. Les autorités municipales doivent être en mesure d'aider tous les contribuables qui désirent se construire en leur fournissant tous les renseignements nécessaires, en les aidant à obtenir les prêts fédéral ou provincial.
- 16—**LE CADASTRE.** Entreprendre la préparation du cadastre par secteur. Exécuter ce travail sur une période de 5 à 6 ans.
- 17—**CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT.** Encourager par tous les moyens à la disposition du conseil l'organisation des campagnes d'embellissement.

NOTRE VILLE L'UNE DES PLUS PROSPERES DU QUEBEC

PRINCIPAL CONSTRUCTIF

pour avoir de nouvelles industries

- 18—**LA ROUTE TRANS-CANADA.** Le conseil de ville devra étudier sérieusement tous les moyens à prendre pour aider notre commerce à bénéficier du tourisme. A cette fin, il verra à l'étude des débouchés entre la route Trans-Canada et les artères de notre ville qui y conduisent. De plus, des modes de circulation et de stationnement devront être établis. Pour le moment, les rues Ste-Brigite et de la Fabrique forment les deux secteurs principaux qui fixeront notre attention par une étude sérieuse, nos moyens ne permettant pas d'en ouvrir de nouvelles sans nous causer des difficultés dans l'état actuelle de nos finances. (Voir article No. 24 de notre programme.)
- 19—**L'ANCIEN BUREAU DE POSTE.** D'une façon rémunératrice, le conseil de ville doit l'utiliser pour des fins civiques. Il devrait servir à l'aménagement de locaux pour la réunion des différents exécutifs de nos organisations, contenir des salles où pourront se réunir les différents comités de ces associations. En outre s'entendre avec l'Office National du Film pour qu'elle nous fournisse gratuitement une cinémathèque et des vues fixes afin que nous soyons en mesure de donner la documentation appropriée à nos différentes organisations, pour des conférences, etc. (Voir item No. 24 pour toutes autres décisions.)
- 20—**MURS DE SOUTÈNEMENT.** Faire des démarches afin de pouvoir entreprendre avec l'aide du gouvernement la construction des murs de soutènement sur les côtés sud et nord de la rivière et y aménager un barrage temporaire qui embellira notre ville durant la saison d'été. Ces travaux sont généralement exécutés par le gouvernement et d'autres villes l'ont déjà obtenus.
- 21—**DEUX NOUVEAUX PONTS.** Les deux vieux ponts sont des causes fréquentes d'accidents tous les jours et sont devenus des obstacles à la circulation dans notre ville. De plus, la ville doit en assumer chaque année, une partie des réparations à ses frais. Que le gouvernement provincial en assume la construction et que des représentations soient faites à cette effet.
- 22—**DANS LE QUARTIER INDUSTRIEL.** Faire les démarches qui s'imposent afin de rendre possible la construction d'un nouveau pont dans ce quartier.
- 23—**DES COURS.** Faire des demandes répétées pour obtenir du gouvernement provincial que des conférencières viennent dans notre ville pour y donner des cours d'art culinaire et d'art domestique.
- 24—**CONSULTATION POPULAIRE.** Etablir une méthode de consultation populaire qui rendra plus facile la coopération entre les membres du conseil et les contribuables. Ces derniers s'intéresseront davantage au développement de leur ville et participeront ainsi à la bonne administration de notre municipalité. Ces consultations qui se sont révélées très populaires en Suisse, ont réglés des problèmes insurmontables et nous en avons de très difficiles à régler.
- 25—**CHAMBRE DE COMMERCE SENIOR.** Le conseil devra promouvoir la réorganisation de la Chambre de commerce senior et encourager le développement du jeune Commerce. De plus, une collaboration constante doit être établie entre nos hommes d'affaires, les contribuables et le conseil.
- 26—**TAXE DE VENTE.** Pas de taxe de vente à moins d'une consultation populaire qui autorisera à faire les démarches nécessaires devant la législature. Je m'y suis déjà opposé dans le passé et je m'y oppose encore, mais si notre population désire l'application de cette mesure comme seule solution possible, notre conseil se pliera à la volonté de la majorité.
- 27—**L'AQUEDUC.** Par le moyen de communiqués officiels, fournir aux contribuables un aperçu général des dépenses occasionnées par la construction de l'aqueduc et en faire connaître l'état actuel.
- 28—**NOS ASSOCIATIONS.** Coopérer sans cesse avec tous les mouvements sociaux qui existe à Montmagny, ainsi qu'avec nos députés fédéral et provincial.
- 29—**POLITIQUE MUNICIPALE AVANT TOUT.** Le conseil de ville aura à coeur d'améliorer les affaires de la ville dans le sens d'une politique municipale progressive et en recourant à toutes les bonnes volontés quelles que soient leurs opinions politiques dans le champ provincial ou fédéral. (A l'Hôtel de ville on doit s'en tenir à une politique municipale.)
- 30—**CHANGEMENTS QUI S'IMPOSENT.** Partout et en tout, le conseil verra à retirer tous les avantages qui lui reviennent de droit et si des changements s'imposent il faudra les faire afin que tous bénéficient d'une solide administration et d'un rendement efficace de tous les services.

Vainqueurs du concours d'orge

La première phase du concours national d'orge de brasserie, organisé dans le Québec par l'Institut pour l'amélioration de l'orge, en coopération avec les ministères fédéral et provincial de l'agriculture, a pris fin le 16 du mois dernier avec le jugement des exhibits de chaque région.

Voici pour la première région les concurrents qui ont mérité des prix. Il est accordé pour chacune une somme de \$160, partagée en sept prix variant de \$60 à \$5.

Dans la première région, M. Jos Hudon (Abdon), de St-Denis de Kamouraska, mérite le premier prix; M. Jos. Patoine, de Bonfleur, le second; M. Chas. Pelletier, de Ste-Anne de la Pocatière, le troisième; 4ème, M. Alphonse Dorval (Théo), St-Pascal; 5ème, Ernest Thériault, St-Roch des Aulnaies; 6ème, J. T. Blouin, St-Vallier et 7ème, Alphonse Laisois, de Montmagny.

En communiquant cette liste, le président du Comité du concours, M. André Auger a expliqué que le but du concours est de promouvoir la culture de l'orge par le choix de variétés à haut rendement et de qualité répondant aux exigences des malteries. Jusqu'à date ces concours ont eu chez les participants, l'heureux résultat d'augmenter les rendements à l'acre et d'attirer leur attention sur l'importance de bien préparer les semences. Au résultat, indirect si l'on veut de ces concours, mais non moins important, c'est la mise sur le marché, chaque année, d'un certain volume de semence de très haute qualité.

Deux cent cinquante-trois cultivateurs s'étaient inscrits au concours qui vient de se terminer. En raison de conditions atmosphériques très adverses, une élimination considérable a été faite lors de l'inspection des champs à l'été et lors du prélèvement des échantillons à l'automne. En fait, 99 échantillons seulement ont été soumis à l'analyse du laboratoire. De ce nombre 62 ont été classés dans la catégorie No 1, 26 No 2, 8 No 3 et 3 échantillons étaient de qualité insuffisante pour classer comme semence.

Il reste la dernière phase, cel-

le du concours provincial. Ce concours est ouvert aux deux meilleurs concurrents de chaque région pour le partage de cinq prix d'une valeur totale de \$400. Les vainqueurs de cette dernière épreuve seront proclamés le 28

à tous les gagnants de l'un et courant à l'occasion d'un buffet l'autre concours.

Une agence de publicité américaine a révélé que les "annonceurs" optent pour le journal à deux contre un.

Congrès agronomique à la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière, (D. N. C.) — Un séminar, sur la zonation de l'agriculture dans l'est du Québec, groupait à Ste-Anne de la Pocatière, mardi le 13 janvier dernier, une centaine d'agronomes venus de tous les coins de cette importante région agricole. Ces assises, organisées par la Station Expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière en coopération avec le Ministère Provincial de l'Agriculture et l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, étaient tenues sous les auspices de la Corporation des agronomes.

Le district communément appelé de l'Est du Québec, c'est-à-dire de Bellechasse à Gaspé, occupe une superficie de 11.872.640 acres carrés de terrain. Pour donner une idée de l'importance agricole de cette région, qu'il suffise de dire que 27,8 pour cent de sa superficie totale est occupée par des fermes, alors que pour toute la province cette valeur n'est que de 5 pour cent.

Le problème de zonage de l'agriculture n'est pas nouveau puisqu'il a été discuté très souvent auparavant. Il reste cependant un sujet de discussion continuellement nécessaire, puisque notre agriculture doit évoluer de nouvelles données scientifiques pour avec l'arrivée incessante de et expérimentales.

Le zonage de l'agriculture consiste à initier au développer ou encore à intensifier dans une ré-



Un moment de divertissement

Les équipes des chars d'assaut du Lord Strachona's Horse sur le front coréen ont prêté une oreille attentive à leur poste de TSF dans leur char afin de ne rien manquer des chansons populaires de Lorraine McAllister, Lorraine et Karl Karleen, l'accordéoniste, tous deux de Vancouver, ont abandonné leur Noël au foyer afin de contribuer au divertissement de toutes les unités de notre brigade en Corée. On voit, de gauche à droite, dans une casemate au front Karl, le major J. S. Rockborough, le troupière Pete Donald, de Victoria, le sergent Terry Williams, de New-Westminster, Lorraine et le caporal Bill Atcheson, de Cranbrook. (Photo de la Défense nationale).

Vente d'Inventaire

Sur tous les chapeaux de \$17.00 à \$20.00

Réduction de 25%

Un lot de chapeaux comprenant:

Feutres de velours, de fourrure et à plumes enregistrés à \$17.00 pour \$10.00

Un lot de feutres de laine assortis, en couleurs, pour \$4.95

Un lot de bérets et chapeaux sports, ainsi que chapeaux pour garçons et fillettes à .97 cts.

Cette aubaine se terminera avec l'épuisement des lots.

HATEZ-VOUS!

Chez Irène Green

126, rue St-Jean-Baptiste,

Montmagny, Qué.

Tél.: Mag. 416-W — Rés. 620-W



CONNAISSEZ-VOUS LA TELEVISION?

Le role le plus important du décorateur

Le décorateur prévoit tout, surveille tout

Lorsqu'il apprend, au générique, l'identité du décorateur, le public constate et comprend le rôle important qu'a joué ce dernier dans un programme de télévision. Mais peu de spectateurs connaissent vraiment les multiples facettes de ce rôle...

Le décorateur de télévision est, par fonction sinon par essence, un individu hybride. Il est artiste, mais un artiste soumis à des contingences scientifiques, techniques et matérielles. Il crée, mais il crée des réflecteurs. Un peu scénariste, un peu machiniste, un peu cameraman, un peu menuisier...

Le décorateur est généralement avisé trois semaines à l'avance du programme auquel il doit participer: la semaine précédant ce programme, il va resserrer davantage ses contacts avec le réalisateur. Mais dans tout l'intervalle, une multitude d'activités l'auront fébrilement occupé.

Tout d'abord il lui a fallu lire

le scénario et se bien pénétrer de l'atmosphère, du genre voulus par l'auteur; puis il est entré en conciliabule avec le réalisateur pour approfondir la mise en scène.

Le décorateur prépare maintenant un croquis très bref de son projet, qu'il va soumettre au réalisateur. On discute à nouveau, on revise, on élague, on ajoute. On confère de la chose avec le réalisateur technique assigné au programme, avec l'éclairagiste et autres spécialistes, afin de considérer l'application pratique du projet.

On est arrivé au tracé définitif du décor (certains décors nécessitent la fabrication d'une

maquette en carton, reproduisant à échelle réduite l'oeuvre définitive). On se porte à l'étude de la "plantation" — pour employer le mot du métier — qui est déterminée selon le mouvement des caméras et le jeu de l'éclairage.

Cette "plantation", dans son stage ultime, est confiée à une spécialiste; sa tâche est de coordonner les plans de tous les décorateurs; de préparer la réalisation concrète de ces plans à l'échelle et aux dimensions des studios; de déterminer en lequel de ces studios seront montés les décors, selon la disponibilité et l'emploi de l'espace.

Ainsi, le studio 40, le plus vas-

te à CBFT, est mainte fois orné simultanément, de plusieurs paysages s'appliquant à des programmes successifs, et qui voisinent curieusement.

Le décorateur dressera une liste d'accessoires et de meubles convenant à son décor. Le réalisateur, de son côté, a compilé un dossier semblables; tous deux feront concorder leurs réquisitions.

Le décorateur se rend maintenant auprès de l'accessoiriste et lui présente cette liste (au moins une semaine avant le programme). Quelques articles sont déjà sur place, dans les magasins de l'accessoiriste. D'autres seront obtenus de l'extérieur. En des

cas spéciaux, le décorateur accompagnera l'accessoiriste pour la location des meubles ou autres pièces importantes.

Un assistant, auquel il délègue pleins pouvoirs, pourra parfois le remplacer lorsque le montage du décor se fait la nuit ou pendant le programme.

Les heures de montage sont assignées par l'adjoint du chef-décorateur; mais avant que ne commencent les répétitions, il faudra tenir compte du temps nécessaire aux éclairagistes pour régler leurs jeux de lumière (pas une tâche facile, surtout avec les 75 réflecteurs de studio 40... c'est un travail qui dure parfois jusqu'à deux heures!)

L'industrie papetière est le plus grand employeur du Canada

Près de 300,000 travailleurs y trouvent des emplois permanents ou saisonniers et, par conséquent, le revenu total ou partiel d'environ un million de personnes dépend directement de cette industrie. La somme des salaires versés s'élève annuellement à \$270 millions, réparties à peu près également entre l'usine et la forêt. Le nombre des ouvriers les papeteries a passé de 25,000 en 1920 à plus de 50,000 en 1950. Ce chiffre n'inclut pas les 10,000 travailleurs employés en permanence dans la forêt, ni les 225,000 hommes qui trouvent un emploi saisonnier, en automne et en hiver, dans les chantiers forestiers. Par ailleurs, l'industrie des pâtes et papiers est aussi celle qui paie les salaires les plus élevés de toutes les industries canadiennes, soit \$59.91 comme moyenne hebdomadaire (\$57.31 dans l'industrie automobile, \$55.51 dans les aciéries et \$40 environ dans la plupart des autres industries).

Nos forêts font leur part

Québec compte 55 pulperies et papeteries, l'Ontario en a 47, la Colombie 11, les Maritimes 12, le Manitoba 2 et Terre-Neuve 3. A elle seule, la province de Québec produit la moitié de la pulpe et du papier manufacturés au Canada. D'importantes usines font de la vallée d. St-Maurice le centre mondial de la production de papier-journal. Il s'y produit également du cinquième de toute la consommation du papier-journal aux Etats-Unis. A Trois-Rivières se trouve l'une des trois plus grandes papeteries du monde (environ 1,000 tonnes par jour), les deux autres étant en Colombie et Terre-Neuve. Les bassins de la Gatineau de l'Ontario alimentent plusieurs grandes usines dont la production est diversifiée. Aux sources du Saguenay, dans la région du Lac St-Jean, sont établies d'autres pulperies et papeteries qui contribuent à l'immense production de la province. On trouve aussi des fabriques de papier dans les cantons de l'Est et sur les deux rives du St-Laurent de Beauharis à Clarke City.

Le vieux fort pittoresque, Castle Williams, a été construit dans l'île des gouverneurs dans le port de New-York en 1811.

Il y a quelques siècles, Port-Royal de la Jamaïque était un fameux rendez-vous de pirates et de boucaniers.

La superficie de la république de l'Inde est de près de 1,250,000 milles carrés. Celle du Pakistan est seulement de 350,000 milles carrés.

OCCASIONS DE L'ANNÉE

CHEZ

Jean-Paul Beaumont

Du 16 au 31 janvier vous pourrez profiter de la grande réduction de 20% sur toutes nos marchandises d'hiver

PALETOTS

20%

FOULARDS

20%

GANTS

20%

COUVRE-CHAUSSURES

20%

CRAVATES

.69

SOUS-VETEMENTS

20%

CHAPEAUX

20%

CHEMISES

(COULEUR)

20%

BAS

20%

DU NOUVEAU!

NOUS ACCEPTONS TOUTES OFFRES RAISONNABLES SUR LES ROBES DE CHAMBRE

20%



20%

CONFECTION POUR HOMMES

32, RUE DE LA GARE, MONTMAGNY

J.-U. BEAUMONT Enr.

Rue de la Gare

Tél. 69

A votre service depuis 1923

Bat encore la marche dans les prix



BONBONS ASSORTIS VIAU	3 LBS POUR \$1.00
10% D'ESCOMPTE SUR LES BOITES DE CHOCOLAT "MOIRS"	
SALADE AUX FRUITS SACRAMENTO	0.37
ORANGE A JUS	LA DOUZAIN 0.25
POMMES MACINTOCH, FANCY	LA DOUZAIN 0.25
SIROP AU CHOCOLAT POUR SUNDAY OU GATEAUX "DANNY BOY" - 15 ONCES	0.18
BEURRE D'ERABLE GRENACHE	0.27
BEURRE AU CHOCOLAT GRENACHE	0.31
GRAISSE SNOWFLAKE SHORTENING	0.23
GRAISSE TENDERFLAKES, PURE LARD	0.17
MARINADE SUCREE	0.43
MARINADE SURE	0.33
POIS VERTS "YORK"	0.19
BLE D'INDE YORK OU OLD CITY	0.17
CIRE A PLANCHER "SUCCESS", LA PINTE	0.99
POUDRE A LAVER "BREEZE" GEANT	0.82
POUDRE A LAVER "BREEZE" GROS	0.42

SPECIAL!

Avec l'achat d'un paquet de croûte de tarte Sherriff et .05 en plus, vous recevrez un paquet de crème au citron Sherriff. — Pas plus d'un paquet par personne.

Grand assortiment de poisson frais

Filet d'addock	Loche
" Morue	Eperlan
" de Sole	Morue fraîche
" de Saumon	Saumon frais
Flétan frais, en tranches	
Poisson salé	
Morue salée	Hareng salé
Sardine salée	Turbo salé

Très Spécial!

Mélange à gâteaux "Ogilvie" blanc, chocolat, épices et la nouvelle préparation Café Moka, avec un surplus de 0.15, un morceau d'argenterie Stainless vous sera remis.